

MÉTÉOROLOGIE  
Ensoleillé, Risques d'éverses ce soir.  
Max.: 80  
SHEPHER LUMBER CO.  
Montréal 9 — 748-6161  
FÊTE DU JOUR  
S. IRENEE  
F. PILON INC.  
Fournitures de bureau

# Un comité parlementaire recommande à Ottawa d'accroître le nombre des motifs de divorce

par Pierre-C. O'NEIL

OTTAWA. — Le Comité mixte de la Chambre et du Sénat chargé d'enquêter sur le divorce recommande au gouvernement l'adoption d'un projet de loi qui accroît de façon très considérable le nombre des actes pouvant conduire à l'obtention du divorce.

Les recommandations du comité sont contenues dans un rapport de plus de 200 pages qui a été rendu public hier et dont la version française est coulé dans une langue qui fait dresser les cheveux sur la tête.  
D'autre part, dans ce qui pourrait être le début d'une longue querelle constitutionnelle avec le Québec, le comité recommande que le gouvernement fédéral légifère de façon à donner aux cours habilités à prononcer le divorce — ainsi qu'au Sénat — le pouvoir de régler en même temps les questions comme celles qui posent les pensions et la garde des enfants.

Le comité fait sienne à ce sujet l'opinion de l'ex-ministre adjoint de la justice, Me A. Driedger, selon lequel le pouvoir

d'édicter des lois relatives au divorce "s'étend à l'abolition des droits et obligations provenant du mariage et au rétablissement des droits antérieurs".

La difficulté ou le fait vient du fait que si le parlement fédéral a juridiction en matière de divorce, la question des pensions et de la garde des enfants relève selon plusieurs juristes de la compétence provinciale en matière de droit civil.  
Cette décision du comité relativement à la juridiction des Cours et du Sénat sur les questions de pension aux mères abandonnées et de garde des enfants pourrait bien faire naître une pression destinée à forcer Québec à établir ses propres cours pour juger du divorce.

Les députés du Québec membres du comité n'ont pas pris une part très active aux travaux du comité. Toutefois aucun d'entre eux n'avait pris la précaution hier soir d'exprimer des réserves au sujet des recommandations du rapport qui touchent à des aspects constitutionnels. Il faut s'attendre cependant à ce qu'ils sursautent ces jours prochains en prenant connaissance du rapport. Informé par un journaliste du contenu du rapport,

un membre du comité a cependant immédiatement déclaré son désaccord avec le comité sur la question de la juridiction des cours en matière de pension et de garde des enfants.

Plusieurs députés de langue anglaise ont indiqué dès hier que malgré leur participation au travail du comité ils sont en désaccord avec certains de ses aspects et voudraient pousser beaucoup plus loin la réforme.

En fait, et bien qu'il ne l'affirme pas aussi clairement, le comité propose que tous les motifs qui traditionnellement conduisent à la séparation par la Cour puissent désormais constituer des causes de divorce.  
Les motifs ainsi ajoutés à l'adultère sont le viol, la sodomie et la bestialité, la cruauté, l'abandon du conjoint pendant trois ans, le refus délibéré de pourvoir, la bigamie, la séparation pendant trois ans pour cause de maladie physique ou mentale, l'emprisonnement durant une période déterminée, l'alcoolisme et la toxicomanie, l'absence prolongée, la non-sommation du mariage et enfin, la séparation pure et simple.

Voir page 2: Un comité



## Les libéraux fédéraux du Québec ne participeront pas aux états généraux

OTTAWA. — Les libéraux fédéraux du Québec ne seront pas représentés aux États généraux du Canada français. C'est la conclusion à laquelle est venu le caucus à la suite de nombreuses discussions. M. Pierre Elliott Trudeau a fait part de cette décision en Chambre alors qu'il répondait à une question du député de Lotbinière dans le cours du débat habituel sur la motion d'ajournement.

## Trudeau répète: pas de nouvelle constitution

OTTAWA. — Le ministre fédéral de la justice, M. Pierre Elliott Trudeau, a réaffirmé hier son opposition à la rédaction d'une nouvelle constitution, alléguant qu'il n'existe pas de consensus sur les questions constitutionnelles au Canada.

D'après M. Trudeau, les états généraux s'arrogent un droit de représentation que seuls les députés ont en vertu du suffrage universel. Au surplus, M. Trudeau estime que la convocation des états généraux constitue un retour de deux cents ans en arrière.  
"Pour autant", a dit M. Trudeau, que cet organisme tend à remplacer la thérapie de nos députés par une prise de conscience en profondeur, nous ne pouvons que féliciter ceux qui se prêtent à cette initiative.

"Mais, ce qui nous a frappés, monsieur le président, c'est l'aspect que le député a mentionné, savoir que les états généraux cherchent un dénominateur commun. Et nous, nous avons pensé que ceux qui sont élus par le peuple, tant au niveau fédéral qu'au niveau provincial, sont ceux-là mêmes qui représentent ce dénominateur commun. Les états généraux, comme vous le savez, dans leur origine historique, viennent d'une période d'avant la révolution française où, justement, dans ce pays, le suffrage universel n'était pas connu; et on tentait de trouver quelque formule qui pût permettre à la population de s'exprimer."

"Et bien, nous, en tant que députés fédéraux, nous ne voulons pas revenir presque deux cents ans en arrière. Nous croyons que le suffrage universel est un progrès considérable de l'esprit humain, que c'est une institution politique d'une très haute valeur, parce qu'il pose la représentation sur la base du citoyen en tant que tel et non pas en tant que membre d'un groupe ou d'un autre."

"Et tant que caucus du Québec du côté ministériel, nous pensons que, élus au suffrage universel, nous représentons au plus haut point les velléités de la population pour ce qui est de la juridiction fédérale, de la même façon que ceux qui sont élus au niveau provincial."

Voix page 2: Les libéraux

## Bertrand et Gérin-Lajoie sont d'accord: Ottawa fait obstacle au rôle international du Québec

par Paul CLICHE

QUEBEC. — Au cours d'un débat parlementaire où d'importantes révélations ont été faites au sujet d'un projet d'entente apparemment avorté entre la Tunisie et le Québec, le ministre de l'éducation, M. Jean-Jacques Bertrand, et l'ancien ministre Paul Gérin-Lajoie sont tombés d'accord hier pour affirmer que le gouvernement d'Ottawa met des "entraves" à la conclusion d'accords entre le gouvernement québécois et ceux de pays étrangers.

M. Gérin-Lajoie, qui citait des cas concrets, a repris les grandes lignes d'une entrevue exclusive publiée lundi dans "Le Devoir", à dire qu'il ne fallait pas se laisser sur les programmes d'échange entre Ottawa et les pays francophones. "Tant qu'Ottawa voudra garder l'exclusivité de l'élaboration et de la mise en oeuvre de ces programmes (notamment ceux concernant l'échange d'enseignants) on nous leurre en prétendant que ces programmes servent la cause des intérêts du Québec."

L'ancien ministre a dit également que le Québec ne devrait pas se limiter à des échanges avec les seuls pays francophones. Il a révélé que le gouvernement Lesage avait envisagé la négociation d'une entente culturelle avec l'Italie.

Le ministre Bertrand a déclaré, pour sa part, que l'intérêt soudain du ministère des affaires extérieures du Canada pour les pays francophones indiquait bien le désir d'Ottawa de devancer l'action du gouvernement québécois en ce domaine. "C'est de cette manière que l'on veut entraver l'action du Québec sur le plan international", a-t-il soutenu lors de l'étude des prévisions budgétaires du ministère de l'éducation.

La discussion est intervenue au poste appelé "coopération avec l'étranger".

M. Gérin-Lajoie a alors demandé quels sont les accords que le ministère de l'éducation négocie actuellement avec les pays étrangers...

Le ministre d'Etat, M. Marcel Masse, a mentionné un projet d'échange d'étudiants avec la Tunisie. Il a rappelé que l'ancien ministre Gérin-Lajoie avait d'ailleurs été invité par ce pays en 1965. C'est M. Masse qui s'y est rendu finalement l'automne dernier.

Le ministre a nié que les pourparlers qu'il a eus à cette occasion avec les autorités tunisiennes aient abouti à un projet d'entente et a même nié qu'il y ait eu de véritables négociations. Il a été entendu plutôt que le bureau fédéral de l'aide à l'étranger allait s'occuper de l'échange de stagiaires pour l'année académique en cours.

Devant M. Gérin-Lajoie qui reprochait à M. Masse de "tourner autour du problème", et qui soutenait que c'était un "secret de police" qu'Ottawa tente d'entraver les démarches du Québec dans ce domaine, le ministre Bertrand a lancé un appel au gouvernement central pour que le Canada français puisse accomplir ce qu'il croit être sa "mission essentielle" dans ce domaine.

Mais le député de Vaudreuil-Soulanges est revenu à la charge. Parlant du projet d'entente avec la Tunisie, il a confirmé qu'en 1965 il avait bien reçu en tant que vice-premier ministre et ministre de l'éducation une invitation de la Tunisie, mais qu'il n'était allé que dans ce pays.

Puis, il a révisé: "Tout d'abord, la lettre a été envoyée par la Tunisie par les canaux officiels, c'est-à-dire par le chef du protocole à Ottawa. La lettre s'est perdue" à Ottawa. Elle ne m'est parvenue que plusieurs semaines plus tard..." Par la suite, il y a eu par personnes interposées des contacts officieux avec la Tunisie.

Puis, il a poursuivi: "Disons qu'à ce moment-là, quant à moi et quant à certains de mes conseillers, nous avons eu le sentiment que le gouvernement fédéral faisait de l'entrave à ce que le Québec entre en négociations, VOIR PAGE 2: BERTRAND ET GERIN-LAJOIE

## La Chambre s'ajourne demain mais elle rentrera le 11

QUEBEC (DNC) — Le premier ministre Johnson a annoncé hier que la Chambre s'ajournera demain soir pour reprendre mardi le 11 juillet. Répondant aux questions du chef de l'opposition, M. Le Sage, il a laissé entendre que le gouvernement entendait présenter encore plus d'une vingtaine de projets de loi avant la prorogation; ce qui laisse prévoir que le Parlement québécois siégera au moins jusqu'à la fin de juillet.

Le chef du gouvernement a promis de dévoiler de façon

encore plus précise les intentions du gouvernement quant à son programme législatif avant l'ajournement.

Cette décision a eu le don de soulever l'ire de MM. Pierre Laporte et Paul Gérin-Lajoie qui auraient préféré que la session soit ajournée pendant les mois de juillet et août pour ne reprendre qu'en septembre. Le député de Chamby a fait remarquer que les députés ont des familles. "Ca devient fennant de les élever par téléphone à longueur d'année", a-t-il commenté en

ajoutant que plusieurs d'entre eux seraient aimés être avec leurs enfants pendant l'été.

M. Johnson s'est dit d'accord en principe mais a fait remarquer que l'ancien gouvernement libéral lui-même avait fait siéger les députés jusqu'à la fin de juillet en 1964 et jusqu'au début d'août en 1965.

Le député de Vaudreuil-Soulanges a alors souligné que, lors des sessions de 1964 et 1965, la loi de la législature

Voix page 2: La Chambre

## Pearson accuse Hanoi de bloquer les négociations

"Nous admettons, disent-ils, que le premier objectif du gouvernement des Etats-Unis, en intervenant militairement au Vietnam, a été le maintien de la liberté et de l'autodétermination. Quelles qu'aient pu être les possibilités (de succès) à un stade précédent, nous sommes convaincus que ces objectifs, que doivent faire leurs tous les hommes de bonne volonté, ne peuvent plus être atteints par les moyens actuellement employés."

Le premier ministre Pearson a affirmé en Chambre que ces propositions de paix ne contredisent aucunement la politique du gouvernement.

Pour sa part, M. Gordon Churchill, député progressiste-conservateur de Winnipeg Centre-Sud, a déclaré que la participation canadienne à la Commission internationale de contrôle de la trêve au Vietnam n'est qu'un gaspillage d'argent et d'efforts.

Il a fait cette déclaration au comité des affaires extérieures des Communes, après que M. Marcel Cadieux, sous-ministre des Affaires extérieures, eut annoncé que la commission avait coûté au Canada \$1,179,946 en 1965-66, alors qu'en 1964-65, elle n'avait coûté que \$1,077,000.

La commission a également été informée que la commission n'a fait présent aucun rapport public depuis plus de deux ans. M. Churchill a déclaré qu'il trouvait cela "étonnant".

La commission emploie actuellement 94 Canadiens, civils et militaires, à Saigon et à Hanoi.

MM. Le Pan, Plumtre et Reid terminent en disant accueillir favorablement les efforts faits par le gouvernement canadien pour promouvoir la cause de la paix au Vietnam.

Les trois personnalités estiment que le gouvernement américain devrait annoncer la cessation inconditionnelle des bombardements du Nord-Vietnam tout en exprimant l'espoir que le Nord-Vietnam s'engage à ne pas accroître son potentiel militaire au Sud-Vietnam, pendant les négociations, à condition que les Etats-Unis et leurs alliés n'envoient pas de renforts de troupes dans ce pays.

La commission emploie actuellement 94 Canadiens, civils et militaires, à Saigon et à Hanoi.



## Après Johnson et Castro, K doit revoir de Gaulle, samedi

Le général de Gaulle s'entreprendra samedi dans le courant de la matinée, avec M. Alexis Kossyguine, président du conseil des ministres de l'Union soviétique, at-on confirmé officiellement hier soir à l'Élysée.

Cet entretien aura lieu au cours d'une brève escale que M. Kossyguine fera à Paris lors de son voyage de retour à Moscou, venant de Cuba. Le président du conseil des ministres de l'URSS s'était déjà entretenu avec le général de Gaulle le 16 juin dernier, au cours de son voyage aller à New York.

Entre-temps, à La Havane, on apprend de source confidentielle sûre que les entretiens Kossyguine-Castro se prolongeront plusieurs jours.

Ces entretiens étant amicaux et non protocolaires, précisez-on, il est à prévoir que les deux hommes profiteront de l'occasion pour passer en revue toutes les questions d'intérêt commun et non pas seulement les problèmes d'actualité.

De même source, on apprend que le premier ministre soviétique loge dans une villa qui est mise à sa disposition par le gouvernement cubain à proximité de la résidence de l'ambassade d'URSS rue de l'Armand, quartier résidentiel sud de La Havane.

Selon des observateurs, les entretiens Kossyguine-Castro amèneront sans doute peu de changements dans la politique radicale du premier ministre cubain qui ne craint pas entre autres choses, de critiquer l'Union soviétique. De plus, pendant que l'Union soviétique, soutenue par les partis communistes de l'Amérique latine, tentait d'entretenir des relations avec le Venezuela, la Colombie et d'autres pays, Cuba supportait ouvertement des mouvements de guérilla révolutionnaire qui voulaient renverser les gouvernements des mêmes pays.

Cuba a d'ailleurs admis officiellement avoir envoyé des guérilleros le mois dernier au Venezuela. Le gouvernement cubain a aussi promis de continuer à accéder tout le secours possible aux mouvements guérilleros d'Amérique latine.

La Havane doit être le point de rencontre de représentants révolutionnaires de tous les pays d'Amérique latine à la fin de juillet. La réunion se présente comme le premier congrès de solidarité des peuples d'Amérique latine. Considérant ces projets, la plupart des observateurs éliminent complètement l'hypothèse d'un ramollissement de la position castriste.

On croit que les entretiens Kossyguine-Castro portent sur l'aide soviétique à Cuba, principalement dans la mécanisation de l'agriculture.

La commission emploie actuellement 94 Canadiens, civils et militaires, à Saigon et à Hanoi.

## Thant rejette les critiques sur le retrait d'Égypte de la force d'urgence de l'ONU

NATIONS UNIES. — Le malentendu concernant le retrait de la force d'urgence de l'ONU (FONU) de Casa et du Sinaï peut être en partie expliqué par la méconnaissance évidente de la précarité de la base sur laquelle a opéré la FONU pendant toute son existence, a déclaré hier le secrétaire général U Thant dans un rapport public à l'ONU, et destiné à éclaircir les raisons et les motifs de sa décision.

Ce rapport qui constitue une justification de la décision du secrétaire général face aux critiques qui lui ont été adressées explique que la FONU ne fonctionnait que grâce à la coopération volontaire du gouvernement de la République arabe unie, et ne pouvait fonctionner sans cette coopération.

Le fondement même de son existence, souligne U Thant, était la bonne volonté des gouvernements qui fournissent des contingents à un commandement international et à un coût minime pour les Nations unies. C'était une force symbolique de 3.400 hommes sans mandat lui permettant d'exercer son autorité dans la région où elle était stationnée.

Quant à sa décision, U Thant affirme, que prétendre que le retrait de la FONU est à l'origine de la crise actuelle du Proche-Orient est "une vue superficielle et simpliste" car "la présence de la FONU ne faisait que 'isoler, immobiliser et recouvrir' le conflit latent entre Israël et les pays arabes.

Expliquant longuement comment sa décision avait été prise, ainsi que les considérations qui ont été prises en compte, U Thant conclut que "toute tentative de maintenir la FONU après que le gouvernement de la République arabe unie ait demandé son départ aurait eu des conséquences désastreuses."

M. Thant a fait remarquer que la décision de retirer la FONU "a été souvent qualifiée par plusieurs de prématurée, précipitée, et on a été jusqu'à insinuer que cette décision avait pris le président égyptien par surprise". Le secrétaire général a précisé que la question du retrait de la force d'urgence n'était pas nouvelle, et qu'elle avait souvent fait l'objet de discussions entre lui-même et des diplomates pendant les 10 années d'existence de la FONU. M. Thant a ajouté "et les représentants égyptiens de la République arabe unie ont toujours tenu pour acquis que si leur gouvernement demandait officiellement le retrait de la force d'urgence, le secrétaire gé-

ral honorerait cette demande." "Bien que la demande de retrait de la FONU ait été une surprise", a continué U Thant, le principe et la procédure à suivre étaient bien connus du secrétaire général. A cause de ces faits, il avait estimé qu'acquiescer à cette demande de retrait était la seule action juste et raisonnable qui pouvait être prise."

Le Canada avait plus de 700 hommes dans la force d'urgence des Nations unies.

Voix page 2: Thant

## Pearson reçoit le président de l'Inde, M. Husain

OTTAWA. — Le président Zakir Husain de l'Inde et le premier ministre Pearson se sont rencontrés hier pendant 45 minutes. L'entrevue a été qualifiée officiellement "d'exceptionnellement cordiale".

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, le ministre de l'Industrie, M. Charles Drury, et le général J.M. Chaudhuri, haut-commissaire de l'Inde au Canada, ont participé à l'entretien qui s'est déroulé dans la salle du Commonwealth des édifices parlementaires.

La conversation a surtout porté, rapportent des informateurs, sur le Moyen-Orient et le Vietnam.

MM. Husain et Pearson ont tous les deux rappelé les excellentes relations canado-indiennes. Le président Husain a cité feu le premier ministre Nehru qui disait que l'Inde faisait partie du Commonwealth parce que le Canada y était également. Cette remarque selon un informateur caractérisait bien le ton de toute la rencontre.

M. Pearson a reçu à déjeuner le président indien avant le départ de celui-ci pour Montréal et l'Expo, où il sera accueilli ce matin.

## Le ministre conservera ses pouvoirs discrétionnaires en matière de citoyenneté

OTTAWA. — Le gouvernement libéral a repoussé hier une motion néo-démocrate visant à faire disparaître l'autorité discrétionnaire du ministre dans les causes concernant la citoyenneté. Avec l'aide d'un indépendant, M. Mongrain, et d'un créditiste, M. Johnston, les libéraux ont défait par un vote de 36 à 19 un amendement qui aurait accordé à la future Cour d'appel de la citoyenneté la décision finale en ce qui concerne l'émission des certificats de citoyenneté. Le projet de loi qui a été adopté prévoit que les certificats peuvent être émis selon le pouvoir discrétionnaire du ministre.

L'un des principaux articles du projet de loi place les Canadiens naturalisés sur le même pied que les Canadiens de

naissance, alors que jusqu'ici les citoyens nés à l'étranger du pays pouvaient perdre leur citoyenneté en séjourant dix années consécutives à l'étranger du pays.

Le secrétaire d'Etat, Mlle LaMarsh, a déclaré qu'il était nécessaire de maintenir le droit du ministre de refuser la citoyenneté pour des motifs relevant de la sécurité de l'Etat. Elle a précisé que, dans tous les cas, les renseignements confidentiels transmis au ministre et au ministre étaient vérifiés avec soin.

"Test d'haléine" Le ministre de la justice, M. Trudeau, a laissé entendre hier que le "test de l'haléine" pourrait bien être rendu obligatoire, à l'automne, pour les conducteurs soupçonnés

Voix page 2: Le ministre

## Le CCRO rendrait sa décision cette semaine

OTTAWA (DNC) — On s'attend à ce que le Conseil canadien des relations ouvrières rende sa décision cette semaine au sujet de la demande d'accréditation des journalistes du service français de Radio-Canada, mais, entretiens, la querelle entre la Confédération des syndicats nationaux et le Congrès du travail du Canada à ce propos se poursuit au Bureau international du travail, à Genève, à la suite de l'intervention de M. Marcel Pénin, la semaine dernière, au sujet de cette affaire.

Les courriéristes parlementaires ont été saisis hier de la réponse du Congrès du travail du Canada à cette intervention du président de la CSN.

Dans son texte, le vice-président du congrès, M. Joseph Morris prétend que la CSN, incapable d'accroître son recrutement par les voies normales, cherche à scinder les unités nationales de négociation aux seules fins d'accroître son recrutement, qu'elle serait incapable de poursuivre selon les voies normales.

"C'est la seule raison pour laquelle la CSN veut changer les règles du jeu, a déclaré M. Morris" qui a ajouté que si la tentative réussit, elle sèmera le désordre dans le monde syndical, et accroitra

Voix page 2: Le CCRO

# Le pape a rétabli hier le diaconat permanent

CITE DU VATICAN. — Les modalités du rétablissement du diaconat permanent, et non pas comme une étape vers la prêtrise, sont établies dans le motu proprio "Sacrum diaconatus ordinem", qui a été publié hier.

Le document rappelle que le concile a approuvé le principe de la création d'un diaconat permanent ouvert tant aux célibataires qu'aux hommes mariés. Cependant un célibataire ordonné diacre ne pourra plus se marier.

Il appartient aux conférences épiscopales ou aux assemblées des évêques de décider de l'établissement du diaconat permanent, avec l'approbation du Saint-Siège.

Le diaconat permanent ne peut pas être conféré avant l'âge de 25 ans aux jeunes gens qui en recevant s'engagent à rester célibataires. Le motu proprio insiste sur la nécessité de ne conférer le diaconat qu'aux candidats qui ont manifesté "une propension naturelle de l'esprit au service de la hiérarchie et de la communauté chrétienne et ayant acquis un patrimoine doctrinal suffisamment riche."

Les célibataires ou hommes mariés ayant plus de 35 ans pourront être ordonnés diacres, ces derniers à condition d'avoir obtenu le consentement de leur épouse et pourvu que celle-ci "ait fourni la preuve de sa probité chrétienne et d'avoir en elle des qualités naturelles qui ne constituent ni un empêchement ni une diminution pour le ministère du mari."

Les candidats mariés au diaconat devront avoir fait la preuve qu'ils savent diriger leur foyer et qu'ils ont une femme et des enfants qui mènent une vie vraiment chrétienne.

Le document répète que les diacres célibataires, quel que soit leur âge, ne peuvent plus se marier une fois ordonnés. Il établit que les diacres devront exercer un métier ou une profession qui ne les empêche pas de se vouer au ministère sacré.

Il appartient aux conférences épiscopales de veiller à ce que les diacres et leurs familles reçoivent des moyens de subsistance appropriés et qu'ils bénéficient des assurances sociales. Ceux qui exercent une profession doivent subvenir aux besoins de leurs familles avec les revenus de cette profession.

Avant de recevoir l'ordination, les candidats au diaconat devront être soumis à une période d'essai de trois ans.

Le diaconat pourra être conféré aussi aux religieux. Mais ce droit est réservé au Saint-Siège.

Les diacres auront pour tâche d'assister l'évêque et le prêtre dans les actions liturgiques, d'administrer solennellement le baptême, de conserver l'eucharistie et de la distribuer ainsi que d'apporter le viatique aux mourants et de donner la bénédiction eucharistique ainsi que de bénir les mariages au nom de l'Église par délégation de l'évêque ou du curé, la ou il n'y a pas de prêtre.

## Thani

(Suite de la première page)

Entre-temps se poursuivent à l'Assemblée générale les débats sur la crise au Moyen-Orient. Tandis que dans les couloirs les délégations sont à la recherche d'un compromis entre les thèses soviétique et américaine.

Le représentant de la Colombie, M. Julio Cesar Turbay Ayala, après avoir souligné la neutralité de son pays à l'égard des parties au conflit, a ainsi énoncé six facteurs qui doivent être pris en considération :

PRIMO, Israël est une création des Nations unies, avec l'accord des quatre grandes puissances et celles-ci ne peuvent pas considérer Israël avec indifférence.

Le déni permanent opposé à l'existence de l'Etat d'Israël affaiblit la base de la coexistence pacifique dans le Moyen-Orient et cette non-reconnaissance constitue un acte hostile.

SECUNDO, la situation des réfugiés arabes est une des causes principales de la crise. Il faut traiter ce problème, "non pas avec une mentalité de Croix-Rouge, mais dans un esprit de promotion économique et sociale", sous forme par exemple de plans à long terme pour intégrer les centaines d'hommes oisifs dans un plan d'action internationale.

Les grandes puissances peuvent contribuer au développement de la région si elles empêchent que leur assistance économique ne soit détournée vers les armements.

TERTIO, la Colombie soutient les clauses du droit international imposant un respect total pour la libre navigation et le passage inoffensif.

QUARTO, il ne peut y avoir de reconnaissance de territoires conquis par la force.

## Le ministre

(Suite de la première page)

d'avoir consommé de la boisson. Il a dit qu'un projet de loi en ce sens était en bonne voie de préparation au ministère.

### L'avortement

D'autre part, le ministre de la justice a laissé entendre que l'avortement pourrait bien ne pas être au nombre des questions qui feront l'objet d'un projet de loi portant modifications au code pénal, à l'autonomie, M. Trudeau a dit que la priorité avait été placée sur la législation concernant le divorce. Des projets de loi toucheraient également les loteries et le contrôle des naissances. Mais en ce qui concerne l'avortement, le ministre a dit qu'il était fort ardu de réconcilier la morale sociale avec les besoins de la société moderne.

De son côté, le député Auguste Choquette, de Lotbinière, a suggéré au premier ministre Pearson, en Chambre, de discuter avec la reine de la possibilité de créer une citoyenneté du Commonwealth et de mettre fin au statut de "sujets" des Canadiens. Ses propos ont été jugés hors d'ordre par le président Lamoureux.

### Enquête sur le fleuve

Aux Communes également, un député conservateur du Nouveau-Brunswick, M. Thomas Bell, a réclamé une enquête parlementaire sur la navigation dans le fleuve Saint-Laurent. Il a dit que le fait de garder le fleuve ouvert jusqu'à Montréal, durant l'hiver, a causé une diminution considérable du trafic portuaire à Saint-Jean et à Halifax, où la situation serait à un point critique. M. Bell a soutenu que les risques d'accidents, de même que le coût élevé des assurances dans la région de Montréal, militent en faveur d'une meilleure utilisation des ports de l'Atlantique.

Le député Georges Lachance, de Montréal-Lafontaine, a répliqué qu'on ne guérirait pas le mal de la côte atlantique en découvrant la navigation d'hiver dans le fleuve.

D'autre part, répondant à la suggestion de M. Diefenbaker concernant l'établissement d'une commission d'enquête sur le crime organisé, le solliciteur général, M. Pennell, a dit que les procureurs généraux des provinces montraient beaucoup de diligence à relever le défi posé par le crime organisé.

### Kossyguine

(Suite de la première page)

Le président Lyndon Johnson, qui reçoit aujourd'hui le roi de Jordanie, a déclaré qu'il était convaincu que ses récentes dix heures de conversation avec M. Alexis Kossyguine ont permis "de discuter les objectifs et les engagements respectifs" de leurs deux pays dans l'intérêt d'une meilleure compréhension mutuelle.

Le président a souligné que les conversations de la villa "Hollybush" à Glassboro avaient pour objectif de "rechercher une compréhension meilleure entre les deux nations et les responsables sur le plan mondial sont les plus lourdes."

M. Johnson a déclaré que les divergences entre les deux pays sont profondes mais, a-t-il ajouté, "nous savons que dans l'intérêt du monde il était important que nous comprenions les motifs qui nous animent ainsi que nos engagements". Il a affirmé que pendant deux jours, M. Kossyguine et lui-même ont fait de grands efforts "religieux" pour accomplir cette mission.

Le président des Etats-Unis a alors répété qu'il s'était mis d'accord avec M. Kossyguine pour "maintenir un contact par la voie diplomatique et par d'autres moyens de communications et de maintenir des contacts directs" entre eux.

NATIONS UNIES. — Le roi Hussein de Jordanie et le président de la Syrie, M. Nureddine Al-Atassi, ont été réunis à déjeuner hier par le ministre des affaires étrangères d'Algérie, M. Abdelaziz Bouteflika.

C'était la première fois qu'un "sommets arabe" entre les deux chefs d'Etat avait ainsi lieu.

L'entretien des deux chefs d'Etat traditionnellement opposés est considéré comme étant de la plus haute importance dans les milieux arabes des Nations unies, où l'on estime qu'il pourrait influencer sur les cours des travaux de l'Assemblée générale.

### Le CCRO

(Suite de la première page)

cause de sa constitution même et que dans les cas de conflit intersyndicaux, le président de l'organisme devrait pouvoir trancher seul le débat.

Selon M. Pelletier, "un autre retard de plusieurs mois risquerait d'épuiser la patience de ces travailleurs, une patience qui s'est révélée résistante jusqu'ici mais qui paraît être au bord de l'épuisement."

Tout en inclinant le gouvernement à ne pas briser l'indépendance du CCRO, il a dit au ministre du travail qu'il ne doit pas hésiter à proposer à la chambre "les amendements qui s'imposent".

GENEVE. — La conférence internationale du travail, réunie à Genève depuis trois semaines, a approuvé hier par 297 voix contre 24 et 13 abstentions — dont la France — le budget pour 1968 de l'Organisation internationale du travail (OIT) qui s'élève à \$24,838,091.

# CARRIÈRES et PROFESSIONS

**PROFESSEURS OU INSTITUTRICES**  
demandés pour  
Tère, 5e, 6e et 7e années

Mentionnez brevet, expérience et cours spéciaux suivis et dans quelle méthode.

Les candidats doivent être prêts à suivre les cours d'été de: Initiation aux mathématiques modernes — Adison Wesley. Méthode dynamique pour la 1ère année. Français à l'école active.

Ecrire au : Secrétaire-trésorier, Commission scolaire de Belleterre, C.P. 70, Tél.: 12 Belleterre, de 9 à 12 heures et 1 à 5 heures p.m.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HENRI-BOURASSA à MONT-LAURIER et MANIWAKI demande un

**PSYCHO - PEDAGOGUE**

pour ses classes d'enfance exceptionnelle et d'observation pédagogique.

Adresser toute correspondance à :  
Monsieur Gilbert Joly, Directeur général des écoles, Commission scolaire régionale Henri-Bourassa C.P. 1410, Mont-Laurier (Labelle).

N.B.—Les candidats sont priés d'indiquer leur numéro de téléphone dans leur demande d'emploi.

**VILLE DE MONTRÉAL**  
ADJOINT ADMINISTRATIF  
(Etat-major — Police)  
\$8,500 à \$10,000  
(hommes — bilingues)

**DEVOIRS DE LA FONCTION:** Agir en qualité de secrétaire auprès de l'état-major du service de la Police et coordonner le travail des sous-comités d'études; établir et maintenir un système de communication entre la direction et les policiers; exécuter tous autres travaux de même nature.

**QUALITES REQUISES:** Facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais. Posséder un grade universitaire. Avoir un certain nombre d'années d'expérience récente et à temps complet dans des travaux jugés pertinents aux devoirs de la fonction, ou toute combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante.

Les candidats doivent présenter leurs certificats de naissance et d'études ainsi que trois (3) photos récentes avec le questionnaire "demande d'emploi", qui s'obtient au service du Personnel, bureau 403, à l'hôtel de ville, 275 est, rue Notre-Dame, téléphone: 872-3236.

**CARRIERE DANS LA VENTE**

Poursuivant son programme d'expansion au Québec, une des plus importantes compagnies d'assurance sollicite l'attention de tous ces jeunes hommes d'affaires dont l'emploi actuel ne donne pas les possibilités anticipées.

Notre programme de formation de 3 ans vous permet d'être fort bien rémunérés, tout en gagnant en plus des commissions et bonus. Avantages sociaux des plus généreux.

Adresser votre "curriculum vitae" sans tarder afin de recevoir notre brochure: "Opportunités au Québec".

Case postale 190  
Station H  
Coin Bishop et Sainte-Catherine  
Montréal, Qué.

**PRINCIPAL DEMANDE**  
en plus

Enseigner l'anglais aux classes françaises de 4e, 5e, 6e et 7e années.

Application du Règlement no 1 et formation de l'atelier pédagogique.

Ecole d'environ 180 élèves (primaire).  
Doit aussi s'occuper des sports de l'école.  
Pour plus d'informations, faire demande au :  
Secrétaire-Trésorier, Commission scolaire de Belleterre, C.P. 70, Comté Témiscamingue, Belleterre, P.Q.  
Tél.: 12, Belleterre - 9 à midi et 1 à 5h.

**VERIFICATEURS STAGIAIRES**

Nous cherchons à combler plusieurs postes au sein de notre firme, à nos bureaux de Montréal.

Les postulants devront avoir une formation universitaire et être âgés, au plus, de trente ans. Ils devront posséder un minimum d'un an d'expérience en vérification.

Toutes les demandes, faisant état de l'âge, des antécédents académiques et de l'expérience devront être faites par écrit et être adressées à Paul Désy.

Clarkson, Gordon & Co.  
500 ouest, rue St-Jacques  
Montréal 1, Québec.

**CARRIERE DANS LA VENTE**

Nous offrons à un jeune homme ambitieux, la chance de se tailler une carrière prestigieuse dans la vente. Bon salaire immédiat et commissions sans limite sur ses ventes. Assurance-groupe généreuse et caisse de retraite. Possibilité de faire partie d'une organisation d'envue nationale. Promotion et responsabilités administratives aussi tôt que possible.

Le candidat choisi doit manifester de l'ambition, un esprit intéressé à la vente. Il doit avoir poursuivi des études supérieures, être en bonne santé, doué d'une intelligence naturelle brillante. Le choix se fera sur la base d'examen selon des tests d'aptitudes et des rencontres personnelles.

Appelez: M. M. Alarie ou Mlle Moreau  
entre 9h. a.m. et 4h.30 p.m. aujourd'hui —  
Tél.: 722.3535.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE SEPT-ILES  
DEMANDE

Un(e) adjoint(e) pour l'Ecole Marie-Immaculée, 167, rue Daigle, Sept-Îles.

Le(a) candidat(e) devra avoir une scolarité de 15 ans et être en mesure d'animer des groupes dans une école coopérative.

Conditions de travail:  
Salaire de la convention collective en vigueur plus un supplément de \$1,500.00.

Toute demande d'emploi devra être adressée au soussigné,  
A. W. Gagné,  
Directeur général des écoles,  
167, rue Daigle,  
Sept-Îles.

## Bertrand et Gérin-Lajoie

(Suite de la première page)

en pourparlers directs, avec le gouvernement tunisien. Et il soupçonne — que depuis le changement de gouvernement en juin 1966, le nouveau gouvernement du Québec doit se trouver en face d'une situation analogue et peut-être même avec des indices plus précis de la résistance de la part du gouvernement fédéral. De sorte que de toute façon nous n'avons aucun projet d'entente avec la Tunisie aujourd'hui."

Après avoir mentionné également l'échec du projet d'entente avec la Belgique dont on

## Un comité

(Suite de la première page)

Le député libéral a ensuite tenté de démontrer que Québec ne retirait rien des échanges actuels d'étudiants et de professeurs qui se font sous l'égide d'Ottawa puisqu'il n'a même pas le droit de suivre l'expérience des stagiaires québécois envoyés en pays étrangers et qu'il ne peut bénéficier non plus de cette expérience à leur retour.

"Je pense que c'est simplement par l'établissement d'un programme véritable de coopération avec les pays francophones que nous pouvons nous assurer que notre contribution à l'avancement de l'éducation,

dans des pays en voie de développement, ne sera pas exclusivement à sens unique", a-t-il dit.

M. Gérin-Lajoie a déploré le fait également que la population du Québec n'est pas suffisamment éveillée à la nécessité qu'il y a pour la province d'entretenir des relations internationales avec d'autres gouvernements.

"Trop de gens considèrent qu'il s'agit là d'une question de prestige, de luxe ou de pure générosité", a déclaré l'ancien ministre en demandant au gouvernement d'Union nationale de faire bien ressortir que les

relations du Québec avec l'étranger sont une question de vie ou de mort pour notre communauté culturelle. "Il y a de notre bonne administration. Il y a de l'élaboration de nos nouvelles politiques. Il y a de nos expériences dans d'autres pays dont nous devons bénéficier. Il y a enfin du bien-être de notre population."

Quelles qu'en soit les modalités, a-t-il encore ajouté, je pense que le Québec est déterminé à se faire reconnaître une compétence internationale sans pour autant mettre en cause notre participation à la fédération canadienne."

Le président a souligné que les conversations de la villa "Hollybush" à Glassboro avaient pour objectif de "rechercher une compréhension meilleure entre les deux nations et les responsables sur le plan mondial sont les plus lourdes."

M. Johnson a déclaré que les divergences entre les deux pays sont profondes mais, a-t-il ajouté, "nous savons que dans l'intérêt du monde il était important que nous comprenions les motifs qui nous animent ainsi que nos engagements". Il a affirmé que pendant deux jours, M. Kossyguine et lui-même ont fait de grands efforts "religieux" pour accomplir cette mission.

Le président des Etats-Unis a alors répété qu'il s'était mis d'accord avec M. Kossyguine pour "maintenir un contact par la voie diplomatique et par d'autres moyens de communications et de maintenir des contacts directs" entre eux.

NATIONS UNIES. — Le roi Hussein de Jordanie et le président de la Syrie, M. Nureddine Al-Atassi, ont été réunis à déjeuner hier par le ministre des affaires étrangères d'Algérie, M. Abdelaziz Bouteflika.

C'était la première fois qu'un "sommets arabe" entre les deux chefs d'Etat avait ainsi lieu.

L'entretien des deux chefs d'Etat traditionnellement opposés est considéré comme étant de la plus haute importance dans les milieux arabes des Nations unies, où l'on estime qu'il pourrait influencer sur les cours des travaux de l'Assemblée générale.

## Les libéraux

(Suite de la première page)

représentent les velléités de la population au niveau provincial.

Au caucus des Québécois, lors de la discussion, on aurait précisé que les 2,000 délégués aux éags généraux avaient été élus par 9,000 personnes, soit par moins d'électeurs que la très grande majorité de chacun des députés québécois à Ottawa.

Dans un autre ordre d'idées, le ministre de la justice avait, vendredi dernier, résolu très fermement à une question de M. Choquette sur le discours prononcé par M. Marcel Masse la veille sur la vocation internationale du Québec.

M. Masse, on s'en souvient, avait demandé que la constitution soit amendée de façon à reconnaître les pouvoirs du Québec dans le domaine international.

La réponse du ministre, par sa fermeté, sembla surprendre le premier ministre et fit éclater de rire le ministre de l'énergie, M. Jean-Luc Pépin.

Voici le texte de cette réponse, où l'on voit que le ministre de la justice ne se gêne pas pour faire fièche de tout bois: "Je n'ai pas lu le discours dont parle l'honorable député de Lotbinière. Si son rapport est exact — et je n'ai pas lieu d'en douter — je suis content de prendre acte, au nom du gouvernement, de l'admission que, pour que le Québec puisse s'engager dans des voies internationales, il faudrait un amendement à la constitution. C'est-à-dire que la constitution ne permet pas un tel engagement."

"Pour ce qui est de l'obtention d'un tel amendement, je n'ai pas reçu de représentations, Monsieur le Président. Si je les reçois je les discuterai avec soin et je serai content, au même moment, de suggérer aux gouvernements des provinces plusieurs matières de juridiction provinciale qui seraient non seulement très bienvenues sous la juridiction fédérale et qui seraient mieux exercées par le gouvernement central."

## La Chambre

(Suite de la première page)

n'avait pas encore été modifiée et que les députés étaient encore indemnisés sur une base sessionnelle plutôt que sur une base annuelle comme aujourd'hui. Il a plaidé pour la normalisation des travaux sessionnels selon un calendrier bien défini en prévoyant des périodes de relâche, notamment pendant la période de l'été.

On sait que la session a débuté le 1er décembre dernier. L'Assemblée législative en était hier à sa 87e séance.

## ESTIMATEUR en MECANIQUE

Importante firme canadienne-française spécialisée en air climatisé et ventilation demande jeune homme bilingue avec expérience de préférence.

Salaire à discuter.

Ecrire à Case 611, Le Devoir, MT

# Retour au travail à l'Hydro

La grève tournante des 8,100 employés de l'Hydro-Québec a pris fin hier. La nuit précédente, ils avaient décidé, dans une proportion de 67,7 pour cent, d'accepter les offres "définitives" de la société et de retourner au travail immédiatement.

Toutefois, seulement 4,591 des syndiqués, membres du Syndicat canadien de la fonction publique, ont exercé leur droit de vote, 3,087 d'entre eux acceptant la recommandation de leurs dirigeants et 1,504 se prononçant en faveur de la poursuite de la grève. D'une façon générale, on a semblé plus favorable au retour au travail en province qu'à Montréal, où le principal secteur de résistance s'est fait sentir chez les hommes de métier; 1962 d'entre eux se sont dits en faveur du retour au travail, tandis que 962 ont voté contre. A Montréal même, chez ce groupe d'employés, le vote fut de 500 à 394 contre les offres.

Chez les employés de bureau 938 ont accepté de reprendre le travail, tandis que 462 s'y opposaient. Les techniciens se sont prononcés à 187 contre 80 en faveur du retour au travail.

Les dernières offres ne donnent guère plus aux grévistes que les offres précédentes qui, il y a neuf jours, avaient été rejetées à 76 pour cent par les syndiqués. Mais les dirigeants syndicaux ont soumis qu'il fallait retourner au travail afin d'éviter que le parlement provincial n'adopte une "loi restrictive", de plus en plus imminente, et qui aurait pu être fort désastreuse pour l'avenir.

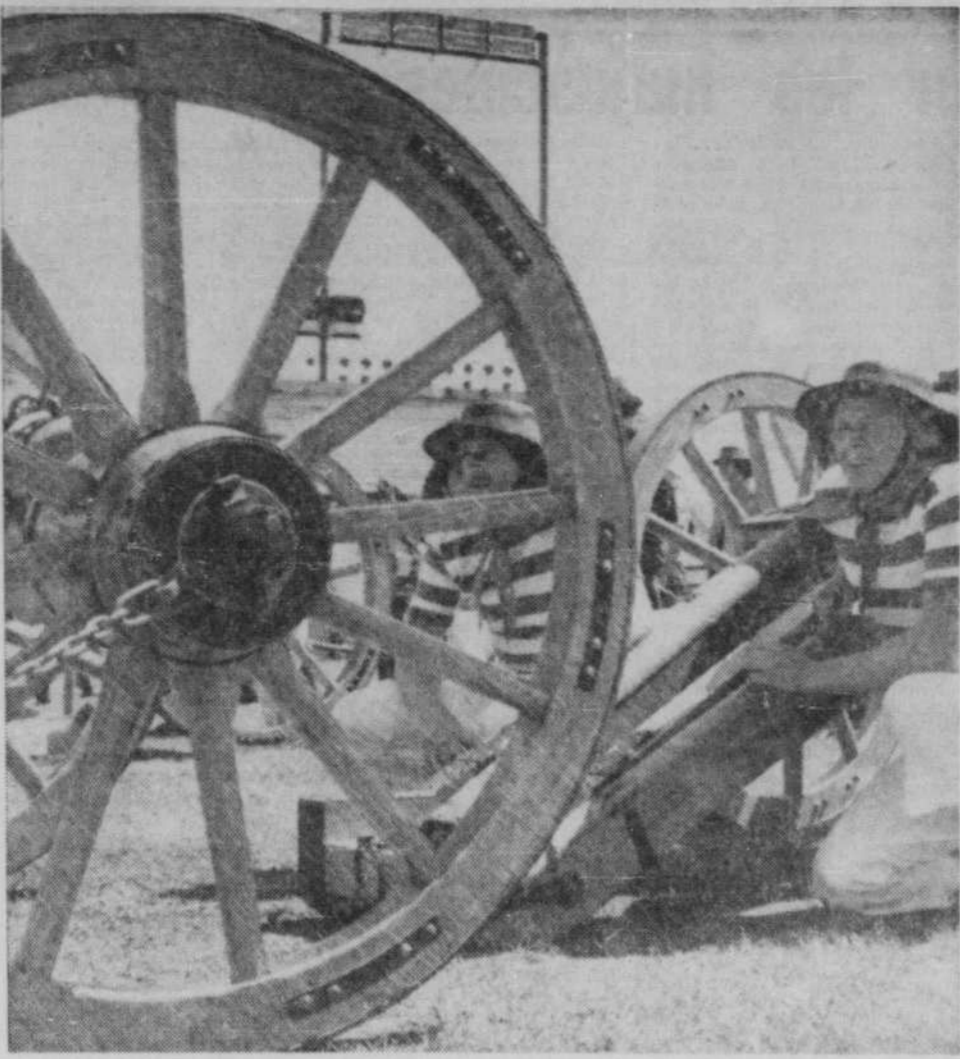
Les employés de bureau recevront des augmentations de salaires variant de \$4 à \$12 par semaine, portant ainsi le salaire hebdomadaire à un minimum de \$65 et à un maximum de \$162,25. Les salaires des techniciens sont haussés de 6,8 pour cent cette année et de 4 pour cent l'an prochain, ce qui les porte à un minimum de \$100,25 et à un maximum de \$203 par semaine.

Quant aux hommes de métier, les hausses s'échelonnent entre 24 cents et \$1,06 l'heure, ce qui porte les salaires horaires entre \$2,31 et \$3,63 sur une période allant jusqu'à la fin de 1968. Les hausses sont rétroactives au 4 janvier dernier.

Au cours des négociations de la semaine dernière, à Québec, le Syndicat a aussi fait quelques autres gains sur les plans des salaires. Il a aussi obtenu un engagement écrit de la part de l'Hydro concernant la préparation et la mise en vigueur d'un système de classification des emplois.

Le directeur québécois du S.C.F.P., M. André Thibaudaud, a dit que la grève tournante qu'il avait débuté le 8 mai faisait époque et avait permis au syndicat de faire plus de gains que de pertes. Le président de la F.T.O., M. Louis Laberge, a dit pour sa part qu'il faudra repenser très sérieusement les négociations futures dans la fonction publique.

Le président national du S.C.F.P., M. Stanley Little, a fait parvenir un télégramme aux syndiqués: "Vous avez prouvé sans l'ombre d'un doute que les employés des services publics réputés essentiels peuvent faire la grève sans que le public en souffre. Vous avez démontré qu'il y a une alternative efficace à l'arbitrage obligatoire lequel ne peut satisfaire aucune des deux parties."



Une des scènes les plus spectaculaires au programme du Carrousel militaire des Forces canadiennes: la course des canons de la marine. Il s'agit d'une course traditionnelle mettant en valeur la coordination et la force physique des équipages qui y participent. Un spectacle rempli de couleur, d'action et de musique, le Carrousel continue d'être à l'affiche à l'Autostade, tous les soirs à 21 heures jusqu'au 4 juillet.

## En matière d'éducation permanente

# Les dix provinces se disent "insatisfaites" d'un projet de réglementation d'Ottawa

## Réunion prochaine des ministres de l'éducation

QUEBEC (DNC). — Le ministre de l'éducation, M. Jean-Jacques Bertrand, a annoncé hier qu'une conférence interprovinciale des ministres de l'éducation aura lieu à Montréal la semaine prochaine, les 5 et 6 juillet, pour étudier la réglementation proposée par Ottawa pour régir les nouvelles ententes fédérales-provinciales en matière d'éducation permanente.

M. Bertrand a révélé, au cours de l'étude des prévisions budgétaires de son ministère, que lors de la conférence interprovinciale des ministres de l'éducation tenue à Toronto la semaine dernière, les 20 et 21 juin, les 10 provinces "se sont déclarées absolument insatisfaites" de la réglementation proposée par le ministre fédéral de la main-d'oeuvre.

On sait que les anciennes ententes concernant ces programmes mixtes ont expiré le 1er avril dernier. Un nouvel accord, contresigné par les ministres Jean Marchand pour Ottawa et Bertrand pour Québec, a été conclu le 23 novembre 1966, mais il n'y aura pas de ratification finale aussi longtemps que les deux gouvernements ne se seront entendus au sujet de la réglementation. La contribution du gouvernement fédéral en vertu des programmes mixtes

dans le domaine de l'éducation permanente doit atteindre plus de \$27,500,000 cette année, dans le seul cas de Québec.

Urgence à l'université

D'autre part, l'ancien ministre Gérin-Lajoie a dit hier matin qu'il craignait sérieusement que le système d'enseignement universitaire du Québec soit incapable d'absorber physiquement en septembre 1969 le nombre d'étudiants qui s'y présenteront. Le député de Vaudreuil - Soulanges a fait remarquer que l'on assistera alors à une poussée soudaine par suite de l'accès à l'université de la première promotion de CEGEP (Collèges d'enseignement général et professionnel).

Insatisfait des réponses du ministre Bertrand au sujet de la création de la nouvelle université du Québec à Montréal qui ne pourra ouvrir ses portes avant cette année-là, il s'est étonné que le gouvernement ne procède pas immédiatement à l'établissement d'un comité d'organisation qui pourrait jeter les bases administratives de la nouvelle institution. Le ministre venait de dire qu'il attendait un rapport de la firme d'urbanistes de M. Jean-Claude Lahaye au sujet de l'implantation de la nouvelle université.

Il a suggéré enfin qu'on examine la possibilité de trouver des locaux temporaires pour l'université dans certains bâtiments de l'Expo.

M. Bertrand a nié les avances de M. Gérin-Lajoie soutenant que les prévisions dont il dispose lui permettent d'affirmer que les constructions en cours dans les universités existantes permettront de satisfaire à l'accroissement du nombre d'étudiants. Quant au comité d'organisation de l'université du Québec, il sera créé au début de l'année 1968.

M. Gérin-Lajoie a, par la suite, déploré le fait que la création de l'organisme annoncé dans le discours du trône pour assurer la planification de l'enseignement universitaire ne soit pas chose faite et qu'il ne semble pas qu'elle aura lieu avant 1968.

Déclaration des étudiants

Le ministre Bertrand a annoncé qu'un nouveau formulaire sera mis bientôt à la disposition des étudiants du niveau post-secondaire pour l'obtention des prêts-bourses accordés en vertu du régime d'aide aux étudiants. Il a pré-

visé que cette mesure permettra de vérifier plus adéquatement les déclarations des étudiants afin de dépister les tentatives de fraude. Les nouveaux formulaires exigeront beaucoup plus d'information que ceux qui sont en circulation présentement.

Le ministre a aussi révélé qu'à la suite de la formation, en janvier, d'un comité interministériel pour vérifier les déclarations des candidats, organisme mis sur pied après la publication de l'existence de présumés cas de fraude, on a procédé à la vérification avant l'émission des certificats de 9,960 demandes au hasard et on a découvert 201 cas de fausses déclarations. On tentera de récupérer les sommes qui auraient pu être obtenues par suite de ces fausses déclarations. Il y aura des poursuites judiciaires dans certains cas. De plus, une seconde enquête a établi que 298 autres candidats ont fait des déclarations inexactes. M. Bertrand doit présenter un rapport complet sur cette question prochainement.

OTTAWA (DNC). — Me Pierre Taschereau, de Montréal, a été nommé vice-président de la Commission canadienne des transports pour une période de dix ans, a annoncé hier le ministre fédéral des transports, M. Pickerskill. Il s'agit de la première nomination au sein de cette nouvelle commission, créée en vertu de la Loi nationale sur les transports qui a été adoptée plus tôt cette année par le Parlement.

La nomination de M. Taschereau précède, ainsi que l'exige la loi, l'établissement de la commission elle-même qui sera créée par la proclamation de la partie I de la loi, le nouveau titulaire pourra ainsi diriger et surveiller le travail préparatoire qu'exige la création officielle de la commission.

Comme la Commission canadienne des transports, une fois établie, devra immédiatement prendre en charge les fonctions qu'accomplissent présentement la Commission des transports du Canada, la Commission des transports aériens

et la Commission maritime canadienne, le gouvernement a désigné qu'il était souhaitable qu'un membre de la future commission consacre tout son temps à ce travail d'organisation. La nouvelle commission devra donc assumer ces fonctions quotidiennes dès son établissement.

Aussi tôt que sera formée la commission, M. Taschereau remplira les fonctions de vice-président chargé de la délivrance des permis et de la réglementation de tous les modes de transport relevant de l'autorité fédérale.

M. Pierre Taschereau, c.r., est né à Québec le 13 janvier 1920. Après des études au collège Garnier de Québec et à l'université Laval, il a été admis au Barreau de la province de Québec en 1941. Après son service militaire, au cours duquel il a atteint le grade de capitaine, il a fait partie du contentieux du Canadian National de 1946 à 1963. Lors de sa nomination à la Commission canadienne des transports, il était le doyen du bureau d'avocats Geoffroy et Prud'Homme, de Montréal.

Participation obligatoire

En réponse à une question des journalistes invitée à cette occasion par le bureau diocésain d'information, l'abbé Bissonnette a précisé qu'après examen les responsables de la session avaient choisi de rendre obligatoire la participation à un tel recensement. M. Bissonnette, qui est prêtre et sociologue et dirige un bureau de recherche pour le diocèse, a ajouté que l'équipe de huit prêtres qui a préparé le programme a travaillé en toute liberté.

C'est ainsi que de nombreux confédérés ont été invités à participer à la session comme sociologues, hommes d'affaires, géographes, psychologues, théologiens, etc., et que plusieurs méthodes de travail ont pu être expérimentées: discussions en petits groupes, panels et forums, "teach in", etc.

Le premier groupe à vivre cette expérience comptait des prêtres âgés de 26 à 65 ans et occupant diverses fonctions dans le diocèse: curés, prêtres dans l'enseignement, responsables diocésains.

# LE DEVOIR

MONTREAL, MERCREDI, 28 JUIN 1967 TROIS



## Devant la commission d'enquête sur la justice

# Sur 30 cas de faillites par semaine, le séquestre en tient 5 ou 6 pour "louches"

par Gilles LESAGE

Sur la trentaine de cas de faillite qui lui sont soumis chaque semaine, le séquestre officiel de la région de Montréal estime qu'il y en a quatre ou cinq qui semblent "louches" de prime abord et mériteraient une enquête approfondie, tandis que d'autres cas apparemment normaux se révèlent suspects après examen.

Dépositaire provisoire, en vertu de ses fonctions, d'environ 80 pour cent des biens qui font l'objet de faillites dans la province de Québec, M. Paul Devos a révélé qu'à peine un failli sur 80 se prévaut de la disposition de la loi qui lui permet de faire cession de ses droits directement au bureau du séquestre, plutôt que par l'entremise d'un syndic, ce que fait la très grande majorité des faillis.

Témignant devant la commission d'enquête sur l'administration de la justice au Québec, le séquestre a précisé que, de toute façon, il serait bien embêté si un plus grand nombre de particuliers ou de sociétés d'affaires faisaient appel à lui dès le début des procédures judiciaires, en raison de l'insuffisance des ressources humaines et techniques qui sont à sa disposition.

En fonctions depuis près de trois ans, M. Devos a expliqué qu'il s'était employé à révoquer les assemblées de créanciers et à faire jouer à ces derniers le rôle qui leur revient de plein droit. Par contre, le personnel restreint de son bureau — cinq personnes au total — ne suffit pas à la tâche et doit se contenter de la mise en vigueur des saisissions "les plus urgentes" de la loi de faillite.

Ainsi, selon les amendements adoptés l'an dernier, le séquestre a le pouvoir de faire enquête dans les cas de faillites présumées frauduleuses.

Pour le moment, toutefois, en raison de "subtilités légales" et de l'insuffisance indiquée il y a un instant, il ne peut que faire rapport à la police et à ses supérieurs de ses observations.

M. Devos estime que son personnel devrait être triplé et inclure deux autres séquestres de même que deux comptables. Mais l'on aurait de la difficulté à recruter des gens capables de saisir les salaires offerts sans l'un des "obstacles majeurs", de même que les heures de travail, longues et irrégulières. Il n'est pas rare en effet, que pour éviter la fuite de biens ou la disparition de documents relevant d'une faillite, il faille agir vite et requiescancer ou faire enquête durant la nuit ou en fin de semaine.

Le séquestre a aussi insisté sur l'importance d'un fichier central qui devrait être dressé avec l'aide du secrétariat de la province.

Des lacunes sérieuses

On en a d'ailleurs entrepris la confection, l'an dernier,

mais on a dû abandonner, faute de personnel requis, et aussi, semble-t-il, de la nécessaire collaboration de ministères ou organismes intéressés au secteur des faillites.

M. Devos a révélé qu'il n'y a que deux séquestres officiels permanents au Québec, lui-même et un confrère à Québec,

tandis que la vingtaine d'autres répartis dans la province accumulent en même temps d'autres fonctions para-judiciaires.

Le témoin a dit que la grande majorité des syndics s'accroissent honorairement de ses fonctions, mais que certains refusent de collaborer de façon adéquate, notamment en ne transmettant pas tous les rapports requis par la loi ou en n'exerçant pas une surveillance sérieuse des biens du failli. M. Devos a précisé que ce dernier point constituait une "lacune très sérieuse" à laquelle il n'avait pas encore pu remédier en dépit de demandes répétées depuis deux ans.

Du côté des avocats, le séquestre a aussi relevé une grave anomalie. Dans une proportion d'environ 5 pour cent des cas qui lui sont soumis, l'avocat du failli est également l'avocat de la faillite, et donc des créanciers, ce qui est évidemment "fort anormal".

Il est aussi anormal, estime M. Devos, que le comptable d'un individu ou d'une entreprise, se agisse également comme syndic en cas de faillite d'un client.

Le séquestre recommande quant à lui que les syndics soient régis par des règles plus strictes et soient tenus de ne s'occuper que de cette fonction; il insiste toutefois sur la question de savoir si ce n'est plutôt que de relever de "l'entrepreneuriat" devraient être des fonctionnaires de l'Etat.

M. Devos a d'autre part déclaré qu'il a découvert, dans le cours normal de son travail, deux ou trois "réseaux" de faillites exécutées par des individus qui utilisent, à leurs fins, des sociétés "dormantes" et qu'on réveille au besoin". Mais à ce niveau également, il déplore l'absence de coordination entre tous les organismes intéressés en vue de mener la lutte plus efficace aux faillites frauduleuses.

Le séquestre officiel a exprimé l'avis que les créanciers pourraient récupérer la plus grande partie de leurs pertes s'ils se donnaient la peine de participer aux assemblées de créanciers et de faire part de leurs observations. Les créanciers, dit-il, ont un grand rôle à jouer en ce qui concerne la récupération des actifs, le seul moyen dont dispose le séquestre pour leur rendre justice. Bref, estime-t-il, la loi actuelle est excellente; ce qui manque, ce sont les outils et le personnel pour la mettre pleinement en vigueur.

"Enfin, Me Wagner a fait publier les conclusions de sa préenquête à grands renforts de publicité dans les journaux, alors que la loi exige le secret entre le juge et le dénonciateur."

L'ancien ministre de la justice avait été invité à témoigner au nouveau procès du juge Meunier. Le juge Gaboury avait déclaré que le député de Verdun pouvait le faire, mais qu'il ne pouvait l'y contraindre.

Par la suite de son avocat, M. Wagner s'est récusé, alléguant que, même s'il le désirait, il ne lui serait pas loisible de témoigner en raison de la stricte immunité attachée aux fonctions de juge qu'il exerçait avant son entrée en politique, en septembre 1964.

Le procureur du ministère, Me Jacques Coderre, n'a fait que verser au dossier la majeure partie des dépositions entendues lors du premier procès, retranchant seulement les parties de témoignages entendus hors la présence de l'accusé Meunier, par suite d'un ordre du tribunal.

Cet incident avait d'ailleurs donné lieu à un appel par la suite, et la Cour d'appel avait ordonné un second procès.

L'avocat du juge Meunier, Me Guy Guérin, a également versé au dossier les dépositions entendues lors du premier procès.

Une quarantaine de prêtres du diocèse de Saint-Jean, dont leur évêque Mgr Gérard M. Coderre, ont participé le mois dernier à une session de recyclage intensif d'une durée de trois semaines. Cette session est la première d'une série de trois ou quatre visant à faire entrer tout le clergé dans une réflexion systématique sur les changements dans le monde et l'Eglise à l'heure actuelle.

C'est ainsi que de nombreux confédérés ont été invités à participer à la session comme sociologues, hommes d'affaires, géographes, psychologues, théologiens, etc., et que plusieurs méthodes de travail ont pu être expérimentées: discussions en petits groupes, panels et forums, "teach in", etc.

Le premier groupe à vivre cette expérience comptait des prêtres âgés de 26 à 65 ans et occupant diverses fonctions dans le diocèse: curés, prêtres dans l'enseignement, responsables diocésains.

En réponse à une question des journalistes invitée à cette occasion par le bureau diocésain d'information, l'abbé Bissonnette a précisé qu'après examen les responsables de la session avaient choisi de rendre obligatoire la participation à un tel recensement.

M. Bissonnette, qui est prêtre et sociologue et dirige un bureau de recherche pour le diocèse, a ajouté que l'équipe de huit prêtres qui a préparé le programme a travaillé en toute liberté.

C'est ainsi que de nombreux confédérés ont été invités à participer à la session comme sociologues, hommes d'affaires, géographes, psychologues, théologiens, etc., et que plusieurs méthodes de travail ont pu être expérimentées: discussions en petits groupes, panels et forums, "teach in", etc.

Le premier groupe à vivre cette expérience comptait des prêtres âgés de 26 à 65 ans et occupant diverses fonctions dans le diocèse: curés, prêtres dans l'enseignement, responsables diocésains.

En réponse à une question des journalistes invitée à cette occasion par le bureau diocésain d'information, l'abbé Bissonnette a précisé qu'après examen les responsables de la session avaient choisi de rendre obligatoire la participation à un tel recensement.

M. Bissonnette, qui est prêtre et sociologue et dirige un bureau de recherche pour le diocèse, a ajouté que l'équipe de huit prêtres qui a préparé le programme a travaillé en toute liberté.

C'est ainsi que de nombreux confédérés ont été invités à participer à la session comme sociologues, hommes d'affaires, géographes, psychologues, théologiens, etc., et que plusieurs méthodes de travail ont pu être expérimentées: discussions en petits groupes, panels et forums, "teach in", etc.

Le premier groupe à vivre cette expérience comptait des prêtres âgés de 26 à 65 ans et occupant diverses fonctions dans le diocèse: curés, prêtres dans l'enseignement, responsables diocésains.

En réponse à une question des journalistes invitée à cette occasion par le bureau diocésain d'information, l'abbé Bissonnette a précisé qu'après examen les responsables de la session avaient choisi de rendre obligatoire la participation à un tel recensement.

M. Bissonnette, qui est prêtre et sociologue et dirige un bureau de recherche pour le diocèse, a ajouté que l'équipe de huit prêtres qui a préparé le programme a travaillé en toute liberté.

façon adéquate, notamment en ne transmettant pas tous les rapports requis par la loi ou en n'exerçant pas une surveillance sérieuse des biens du failli. M. Devos a précisé que ce dernier point constituait une "lacune très sérieuse" à laquelle il n'avait pas encore pu remédier en dépit de demandes répétées depuis deux ans.

Du côté des avocats, le séquestre a aussi relevé une grave anomalie. Dans une proportion d'environ 5 pour cent des cas qui lui sont soumis, l'avocat du failli est également l'avocat de la faillite, et donc des créanciers, ce qui est évidemment "fort anormal".

Il est aussi anormal, estime M. Devos, que le comptable d'un individu ou d'une entreprise, se agisse également comme syndic en cas de faillite d'un client.

Le séquestre recommande quant à lui que les syndics soient régis par des règles plus strictes et soient tenus de ne s'occuper que de cette fonction; il insiste toutefois sur la question de savoir si ce n'est plutôt que de relever de "l'entrepreneuriat" devraient être des fonctionnaires de l'Etat.

M. Devos a d'autre part déclaré qu'il a découvert, dans le cours normal de son travail, deux ou trois "réseaux" de faillites exécutées par des individus qui utilisent, à leurs fins, des sociétés "dormantes" et qu'on réveille au besoin". Mais à ce niveau également, il déplore l'absence de coordination entre tous les organismes intéressés en vue de mener la lutte plus efficace aux faillites frauduleuses.

Le séquestre officiel a exprimé l'avis que les créanciers pourraient récupérer la plus grande partie de leurs pertes s'ils se donnaient la peine de participer aux assemblées de créanciers et de faire part de leurs observations. Les créanciers, dit-il, ont un grand rôle à jouer en ce qui concerne la récupération des actifs, le seul moyen dont dispose le séquestre pour leur rendre justice. Bref, estime-t-il, la loi actuelle est excellente; ce qui manque, ce sont les outils et le personnel pour la mettre pleinement en vigueur.

"Enfin, Me Wagner a fait publier les conclusions de sa préenquête à grands renforts de publicité dans les journaux, alors que la loi exige le secret entre le juge et le dénonciateur."

L'ancien ministre de la justice avait été invité à témoigner au nouveau procès du juge Meunier. Le juge Gaboury avait déclaré que le député de Verdun pouvait le faire, mais qu'il ne pouvait l'y contraindre.

Par la suite de son avocat, M. Wagner s'est récusé, alléguant que, même s'il le désirait, il ne lui serait pas loisible de témoigner en raison de la stricte immunité attachée aux fonctions de juge qu'il exerçait avant son entrée en politique, en septembre 1964.

Le procureur du ministère, Me Jacques Coderre, n'a fait que verser au dossier la majeure partie des dépositions entendues lors du premier procès, retranchant seulement les parties de témoignages entendus hors la présence de l'accusé Meunier, par suite d'un ordre du tribunal.

Cet incident avait d'ailleurs donné lieu à un appel par la suite, et la Cour d'appel avait ordonné un second procès.

L'avocat du juge Meunier, Me Guy Guérin, a également versé au dossier les dépositions entendues lors du premier procès.

Une quarantaine de prêtres du diocèse de Saint-Jean, dont leur évêque Mgr Gérard M. Coderre, ont participé le mois dernier à une session de recyclage intensif d'une durée de trois semaines. Cette session est la première d'une série de trois ou quatre visant à faire entrer tout le clergé dans une réflexion systématique sur les changements dans le monde et l'Eglise à l'heure actuelle.

C'est ainsi que de nombreux confédérés ont été invités à participer à la session comme sociologues, hommes d'affaires, géographes, psychologues, théologiens, etc., et que plusieurs méthodes de travail ont pu être expérimentées: discussions en petits groupes, panels et forums, "teach in", etc.

Le premier groupe à vivre cette expérience comptait des prêtres âgés de 26 à 65 ans et occupant diverses fonctions dans le diocèse: curés, prêtres dans l'enseignement, responsables diocésains.

En réponse à une question des journalistes invitée à cette occasion par le bureau diocésain d'information, l'abbé Bissonnette a précisé qu'après examen les responsables de la session avaient choisi de rendre obligatoire la participation à un tel recensement.

M. Bissonnette, qui est prêtre et sociologue et dirige un bureau de recherche pour le diocèse, a ajouté que l'équipe de huit prêtres qui a préparé le programme a travaillé en toute liberté.

C'est ainsi que de nombreux confédérés ont été invités à participer à la session comme sociologues, hommes d'affaires, géographes, psychologues, théologiens, etc., et que plusieurs méthodes de travail ont pu être expérimentées: discussions en petits groupes, panels et forums, "teach in", etc.

Le premier groupe à vivre cette expérience comptait des prêtres âgés de 26 à 65 ans et occupant diverses fonctions dans le diocèse: curés, prêtres dans l'enseignement, responsables diocésains.

En réponse à une question des journalistes invitée à cette occasion par le bureau diocésain d'information, l'abbé Bissonnette a précisé qu'après examen les responsables de la session avaient choisi de rendre obligatoire la participation à un tel recensement.

M. Bissonnette, qui est prêtre et sociologue et dirige un bureau de recherche pour le diocèse, a ajouté que l'équipe de huit prêtres qui a préparé le programme a travaillé en toute liberté.

C'est ainsi que de nombreux confédérés ont été invités à participer à la session comme sociologues, hommes d'affaires, géographes, psychologues, théologiens, etc., et que plusieurs méthodes de travail ont pu être expérimentées: discussions en petits groupes, panels et forums, "teach in", etc.

Le premier groupe à vivre cette expérience comptait des prêtres âgés de 26 à 65 ans et occupant diverses fonctions dans le diocèse: curés, prêtres dans l'enseignement, responsables diocésains.

En réponse à une question des journalistes invitée à cette occasion par le bureau diocésain d'information, l'abbé Bissonnette a précisé qu'après examen les responsables de la session avaient choisi de rendre obligatoire la participation à un tel recensement.

M. Bissonnette, qui est prêtre et sociologue et dirige un bureau de recherche pour le diocèse, a ajouté que l'équipe de huit prêtres qui a préparé le programme a travaillé en toute liberté.

façon adéquate, notamment en ne transmettant pas tous les rapports requis par la loi ou en n'exerçant pas une surveillance sérieuse des biens du failli. M. Devos a précisé que ce dernier point constituait une "lacune très sérieuse" à laquelle il n'avait pas encore pu remédier en dépit de demandes répétées depuis deux ans.

Du côté des avocats, le séquestre a aussi relevé une grave anomalie. Dans une proportion d'environ 5 pour cent des cas qui lui sont soumis, l'avocat du failli est également l'avocat de la faillite, et donc des créanciers, ce qui est évidemment "fort anormal".

Il est aussi anormal, estime M. Devos, que le comptable d'un individu ou d'une entreprise, se agisse également comme syndic en cas de faillite d'un client.

Le séquestre recommande quant à lui que les syndics soient régis par des règles plus strictes et soient tenus de ne s'occuper que de cette fonction; il insiste toutefois sur la question de savoir si ce n'est plutôt que de relever de "l'entrepreneuriat" devraient être des fonctionnaires de l'Etat.

M. Devos a d'autre part déclaré qu'il a découvert, dans le cours normal de son travail, deux ou trois "réseaux" de faillites exécutées par des individus qui utilisent, à leurs fins, des sociétés "dormantes" et qu'on réveille au besoin". Mais à ce niveau également, il déplore l'absence de coordination entre tous les organismes intéressés en vue de mener la lutte plus efficace aux faillites frauduleuses.

Le séquestre officiel a exprimé l'avis que les créanciers pourraient récupérer la plus grande partie de leurs pertes s'ils se donnaient la peine de participer aux assemblées de créanciers et de faire part de leurs observations. Les créanciers, dit-il, ont un grand rôle à jouer en ce qui concerne la récupération des actifs, le seul moyen dont dispose le séquestre pour leur rendre justice. Bref, estime-t-il, la loi actuelle est excellente; ce qui manque, ce sont les outils et le personnel pour la mettre pleinement en vigueur.

"Enfin, Me Wagner a fait publier les conclusions de sa préenquête à grands renforts de publicité dans les journaux, alors que la loi exige le secret entre le juge et le dénonciateur."

L'ancien ministre de la justice avait été invité à témoigner au nouveau procès du juge Meunier. Le juge Gaboury avait déclaré que le député de Verdun pouvait le faire, mais qu'il ne pouvait l'y contraindre.

Par la suite de son avocat, M. Wagner s'est récusé, alléguant que, même s'il le désirait, il ne lui serait pas loisible de témoigner en raison de la stricte immunité attachée aux fonctions de juge qu'il exerçait avant son entrée en politique, en septembre 1964.

Le procureur du ministère, Me Jacques Coderre, n'a fait que verser au dossier la majeure partie des dépositions entendues lors du premier procès, retranchant seulement les parties de témoignages entendus hors la présence de l'accusé Meunier, par suite d'un ordre du tribunal.

Cet incident avait d'ailleurs donné lieu à un appel par la suite, et la Cour d'appel avait ordonné un second procès.

L'avocat du juge Meunier, Me Guy Guérin, a également versé au dossier les dépositions entendues lors du premier procès.

Une quarantaine de prêtres du diocèse de Saint-Jean, dont leur évêque Mgr Gérard M. Coderre, ont participé le mois dernier à une session de recyclage intensif d'une durée de trois semaines. Cette session est la première d'une série de trois ou quatre visant à faire entrer tout le clergé dans une réflexion systématique sur les changements dans le monde et l'Eglise à l'heure actuelle.

C'est ainsi que de nombreux confédérés ont été invités à participer à la session comme sociologues, hommes d'affaires, géographes, psychologues, théologiens, etc., et que plusieurs méthodes de travail ont pu être expérimentées: discussions en petits groupes, panels et forums, "teach in", etc.

Le premier groupe à vivre cette expérience comptait des prêtres âgés de 26 à 65 ans et occupant diverses fonctions dans le diocèse: curés, prêtres dans l'enseignement, responsables diocésains.

En réponse à une question des journalistes invitée à cette occasion par le bureau diocésain d'information, l'abbé Bissonnette a précisé qu'après examen les responsables de la session avaient choisi de rendre obligatoire la participation à un tel recensement.

M. Bissonnette, qui est prêtre et sociologue et dirige un bureau de recherche pour le diocèse, a ajouté que l'équipe de huit prêtres qui a préparé le programme a travaillé en toute liberté.

C'est ainsi que de nombreux confédérés ont été invités à participer à la session comme sociologues, hommes d'affaires, géographes, psychologues, théologiens, etc., et que plusieurs méthodes de travail ont pu être expérimentées: discussions en petits groupes, panels et forums, "teach in", etc.

Le premier groupe à vivre cette expérience comptait des prêtres âgés de 26 à 65 ans et occupant diverses fonctions dans le diocèse: curés, prêtres dans l'enseignement, responsables diocésains.

En réponse à une question des journalistes invitée à cette occasion par le bureau diocésain d'information, l'abbé Bissonnette a précisé qu'après examen les responsables de la session avaient choisi de rendre obligatoire la participation à un tel recensement.

M. Bissonnette, qui est prêtre et sociologue et dirige un bureau de recherche pour le diocèse, a ajouté que l'équipe de huit prêtres qui a préparé le programme a travaillé en toute liberté.

C'est ainsi que de nombreux confédérés ont été invités à participer à la session comme sociologues, hommes d'affaires, géographes, psychologues, théologiens, etc., et que plusieurs méthodes de travail ont pu être expérimentées: discussions en petits groupes, panels et forums, "teach in", etc.

Le premier groupe à vivre cette expérience comptait des prêtres âgés de 26 à 65 ans et occupant diverses fonctions dans le diocèse: curés, prêtres dans l'enseignement, responsables diocésains.

En réponse à une question des journalistes invitée à cette occasion par le bureau diocésain d'information, l'abbé Bissonnette a précisé qu'après examen les responsables de la session avaient choisi de rendre obligatoire la participation à un tel recensement.

M. Bissonnette, qui est prêtre et sociologue et dirige un bureau de recherche pour le diocèse, a ajouté que l'équipe de huit prêtres qui a préparé le programme a travaillé en toute liberté.

**SUR LE CLOU**

&lt;



DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

Lettre d'Afrique noire

La crise palestinienne fut un "révélateur" de la diplomatie

de notre correspondant Jacques VILLEROY

Toute crise de politique internationale, comme de politique internationale agit comme un révélateur des forces en présence...

et ne pouvait en ce domaine faire moins que la Jordanie. A côté de ces réactions de pitié africaines musulmans, d'autres, la Guinée par exemple...

portance de cet Etat, et tiennent à poursuivre une coopération technique originale et efficace avec lui; cependant ils n'auraient en aucun cas pu appuyer officiellement l'initiative israélienne sans ruiner leur crédit auprès des autres pays du tiers monde...

Même si nous excluons de notre analyse les positions des Etats d'Afrique du Nord, elles-mêmes très diverses, toutes les nuances, du total engagement à la neutralité la plus absolue se retrouvent au Sud du Sahara.

I. — De la solidarité religieuse à la solidarité politique.

Des déclenchements des hostilités, lundi 5 juin, la Mauritanie, Etat musulman, affirme sa solidarité avec la R.A.U., avec laquelle cependant les relations n'étaient pas excellentes...

Le cas de l'Ethiopie est extrêmement révélateur: nulle solidarité religieuse, peu d'affinités politiques sur le plan des options socio-économiques; la prise de position, très nette, en faveur des pays arabes ne peut s'expliquer qu'en fonction de la subtile stratégie du Négus dans la question de la côte française des Somalis...

Un cas curieux et peu diffusé, de répercussion de la crise du Moyen-Orient dans les affaires africaines est celui de la Nigéria, en pleine crise politique. La province orientale ayant décidé de se séparer sous le nom de République du Biafra...

Malgré ces quelques prises de position de pays africains en faveur de la cause arabe, la grande majorité de ces pays sont restés absolument neutres; la balance a été tenue égale entre la solidarité anti-impérialiste du "bloc" afro-asiatique, et les liens privilégiés que certains d'entre eux entretiennent avec Israël et surtout avec Londres et Paris...

Les pays socialistes nous donnent actuellement beaucoup à penser sur la "Terre des hommes" sans parler, leurs réalisations remarquables sur l'île Noire-Dame parlent d'elles-mêmes et le monde nord-américain se voit forcé de repenser tout le problème au lieu de continuer à le voir à travers les yeux aveuglés des leviers de commande de l'information...

lettres au DEVOIR

Des enquêtes, toujours des enquêtes...

Les contribuables de la Province de Québec sont en droit de se demander, je crois, si plusieurs de ces enquêtes sont dans l'intérêt de la société. Celle qui vient de prendre fin, enquêté en rapport avec les accusations portées contre certains membres de la police provinciale, a l'effet de prétendues tortures qu'ils auraient fait subir à certains accusés pour leur arracher des aveux...

Evidemment, ces enquêtes sont profitables à quelques-uns mais sûrement pas aux policiers. Messieurs de la force policière, tenez-vous bien car à l'avenir, vous devrez être doux et humbles lorsque vous aurez à faire des arrestations et vous aurez à mettre des gants blancs pour interroger et obtenir des aveux, même si des personnes déclarent, comme on l'a fait à l'enquête mentionnée ci-dessus, et avec un aplomb de concertant, avoir menti et mentir de certaines et des centaines de fois au cours de leur vie...

Et cela pour les droits de l'homme. Très bien, les droits de l'homme, j'en suis, mais pour moi, ces droits ne s'appliquent qu'à ceux qui en sont dignes et qui ont droit à ce titre. Que c'est touchant cette grande sympathie que l'on apporte à ceux-là qui ont choisi de vivre en marge de la société et que c'est encourageant pour les membres de la force policière qui tous les jours ont à risquer leur vie pour le maintien de l'ordre dans la province.

Il n'est donc point surprenant de constater que la police, se sentant en évidence et comprenant que l'on s'occupe d'elle, ou tout au moins qu'on lui accorde le bénéfice du doute, décide de ne pas chômer. En effet, depuis le début de l'enquête en question, nous devons constater une recrudescence de "hold-up" et du crime en général. Elle a conscience, cette bonne police, que si elle colle très cher à la province, elle est profitable à d'autres et elle se persuade qu'elle a sa raison d'être.

Tout cela est bien édifiant; c'est la danse des piastres aux dépens des contribuables de la province. La police se sent honnête mais la police, elle, jubile car elle se sent bien en selle.

J.-A. MORRISSETTE

A propos d'une querelle verbale

M. Vincent Prince, Vous regrettez la querelle verbale Bellemare - Lévesque et vous conseillez à ce dernier d'employer, au Parlement, son "langage du dimanche".

noncé un discours qui ne comprit point des mots savoureux comme "maudit", "pourri", "écoeurant", etc ? Quant au ministre Bellemare...

Les bouffons et leurs complices voudraient bien garder leur masque

Le syndicalisme de M. Pepin ressemble étrangement à l'actuel paternalisme d'un gouvernement capitaliste. Le personnage s'abrite derrière une propagande organisée pour neutraliser le jeu de la démocratie et une cinquième colonne, chargée de semer la confusion dans les esprits et de renseigner sur les mouvements subversifs de l'ordre établi.

Soyez plus prince et ne reprochez pas à ces pauvres politiciers la verveur de leurs propos. Cela leur est un moyen parfois amusant de nous faire oublier la pauvreté de leur vocabulaire et celle de leurs idées!

J.-L. LEMIEUX

Le bachot français cois, ce qui constituait une garantie supplémentaire d'impartialité. En tout cas, ces professeurs sont bien placés pour affirmer qu'à aucun moment des délibérations ils n'ont été témoins des irrégularités qui, selon M. Dagenais, auraient égarés les élèves des collèges Marie-de-France et Stanislas. Il suffit d'ailleurs de consulter la liste des examinateurs pour constater que les professeurs de ces deux établissements ne constituaient qu'une infime minorité (environ 15%) par rapport aux professeurs-coopérants et à ceux provenant d'autres institutions municipales, à l'exception d'une motion de désaffiliation de la C.S.N. nous avons éprouvé le déplaisir d'assister, encore une fois au déploiement de toutes ces tactiques psychologiques abusives qui font la gloire d'une saine démocratie menant le combat de l'ordre anarchique.

Yvon Picard, Montréal.

Le bachot français

Dans son édition du 14 juin, "Le Devoir" jugeait bon de publier une lettre de M. André Dagenais dénonçant de prétendues irrégularités commises pendant les corrections et les délibérations du baccalauréat français. Il serait fastidieux d'énumérer toute la gamme des inexactitudes, affirmations mensongères et diffamations caractérisées que je ne sais quel ressentiment à inspirées à cet ardent polémiste. En ma qualité de correcteur et de membre du jury, je me contenterai de relever deux points qui permettront aux lecteurs de juger non seulement du sérieux des accusations portées par l'auteur de cette lettre mais aussi de la qualité des moyens employés.

Si, historiquement, on peut faire remonter au 19e siècle les premières et éphémères manifestations de la présence officielle du Québec à l'étranger, ce n'est guère que depuis six à sept ans que l'Etat québécois largement soutenu par l'opinion publique, a entrepris dans ce sens une action vigoureuse et durable. Certes, la création d'une délégation générale — on disait alors "agence" — du Québec à New York, remontée à 1940, mais elle procédait plus de motifs d'intérêt immédiat que d'une politique concertée et d'une volonté de rayonnement. Aussi, est-ce à 1961 qu'il faut faire remonter la véritable naissance d'un embryon de "politique étrangère" du Québec. On sait d'autre part que, là-dessus, les divers partis politiques sont d'accord et que, pour l'essentiel, le gouvernement Johnson poursuit dans la voie tracée par celui de M. Lesage.

M. Dagenais qui pratique passablement l'art de l'insinuation ne s'embarrasse ni de logique, ni de cohérence. Il est pour lui moins contradictoire que le même homme qui demande "d'engager des examinateurs étrangers aux institutions que fréquentent les candidats" déploie qu'il ait fait appel à des professeurs coopérants. Sans doute M. Dagenais ignore-t-il que les professeurs désignés étaient en majorité des spécialistes de l'éducation nationale, dont plusieurs capesistes et une demi-douzaine d'agregés? Il est vrai qu'il feint également de croire qu'il s'agit, en l'occurrence, de touristes en visite à l'Exposition, alors que la plupart de ces "professeurs-coopérants" enseignent à Montréal dans des établissements du gouvernement québécois.

Si nous maintenons le statu quo, nous ne pourrions jamais avoir le courage de nous dissocier des Etats-Unis et d'afficher clairement nos positions, du moins tant que nous aurons des hommes comme M. Marchand à Ottawa. Nous serons toujours réduits à l'hypocrisie et à la schizophrénie. Le même raisonnement pousse sans doute M. Marchand à s'opposer à l'indépendance du Québec. Le confort des fesses doit continuer à primer sur la dignité et l'épanouissement collectif du Québec...

M. Jean Marchand affirme que nous ne pouvons nous payer le luxe d'une politique d'indépendance vis-à-vis les Etats-Unis, étant donné l'importance de nos relations commerciales avec notre voisin du Sud. A ce compte-là, nous serons toujours esclaves des Etats-Unis. C'est faire trop bon marché de notre dignité et de notre souveraineté. D'ailleurs, nous n'en avons presque plus et tout le monde le sait. Pourquoi s'amuser à se leurrer? Devenons donc tout simplement Américains.

Voici, en gros, les étapes marquantes de l'histoire encore toute jeune des relations internationales du Québec. 1940 — Ouverture de la Délégation générale à New York. 1961 — Ouverture de la Délégation générale à Paris. La cérémonie est présidée, en octobre, par le premier ministre Jean Lesage lors d'un voyage officiel dans la capitale française où il est reçu par le président de Gaulle. 1961 — Adoption d'un décret ministériel octroyant aux consuls de carrière établis dans le Québec plusieurs privilèges d'ordre fiscal. 1962 — Ouverture de la délégation générale à Londres. Le premier ministre Lesage préside également la cérémonie. 1964 — Mise sur pied d'une Direction des délégations à l'étranger au ministère de l'Industrie et du Commerce. 1964 — Signature d'un accord entre le ministère de la jeunesse et un organisme subsidiaire du gouvernement français, l'Association pour l'organisation des stages en France (ASTEF) portant sur un programme franco-québécois de bourses de coopération.

Si nous maintenons le statu quo, nous ne pourrions jamais avoir le courage de nous dissocier des Etats-Unis et d'afficher clairement nos positions, du moins tant que nous aurons des hommes comme M. Marchand à Ottawa. Nous serons toujours réduits à l'hypocrisie et à la schizophrénie. Le même raisonnement pousse sans doute M. Marchand à s'opposer à l'indépendance du Québec. Le confort des fesses doit continuer à primer sur la dignité et l'épanouissement collectif du Québec...

par nous-mêmes. Après tout, serions-nous plus bêtes que les autres? Notre intérêt est de prendre nos affaires en main dans un Québec libre et indépendant. Il faudrait bien se mettre en tête que la recherche de la liberté n'est pas un extrémisme, que c'est une démarche normale caractérisant le développement normal d'une personnalité. Si nous maintenons le statu quo, nous serons de plus en plus colonisés, aliénés et nous finirons bien par être complètement dépossédés. Nous passerons au folklore et aux musées. N'aurons-nous pas le droit de vivre comme Israël et tous les autres jeunes pays libres du monde?

Les grandes étapes de l'histoire des relations internationales du Québec

1965 (février) — Signature entre la France et le Québec d'une entente portant sur un programme d'échanges et de coopération dans le domaine de l'éducation, suivie par la mise sur pied au ministère de l'éducation d'un service de coopération avec l'étranger. 1965 (mai) — Première réunion, à Québec, de la commission permanente de coopération franco-québécoise chargée de l'application des ententes entre les deux gouvernements. 1965 (août) — Prélude de la création du ministère des affaires intergouvernementales par la mise sur pied à Québec d'une commission interministérielle des relations extérieures ou sont représentés les ministères des affaires fédérales-provinciales, de l'éducation, des affaires culturelles, de l'industrie et du commerce et de la santé. 1965 (novembre) — Ouverture du bureau économique à Milan. La cérémonie est présidée par le premier ministre Lesage. 1965 (novembre) — Signature entre la France et le Québec d'une entente portant sur la coopération culturelle suivie par la mise sur pied au ministère des affaires culturelles d'un service de coopération avec l'étranger. 1965 (novembre) — Deuxième réunion, à Paris, de la commission permanente de coopération franco-québécoise. 1966 (juin) — Troisième réunion, à Québec, de la commission permanente de coopération franco-québécoise. 1967 (avril) — Création du ministère des affaires intergouvernementales. 1967 (avril) — Quatrième réunion, à Paris, de la commission permanente de coopération franco-québécoise. 1967 (mai) — Voyage officiel à Paris du premier ministre Daniel Johnson à l'occasion de l'ouverture des nouveaux locaux de la délégation générale du Québec. Le chef de gouvernement a plusieurs entretiens avec les autorités françaises et est reçu par le président de Gaulle. Il dévoile plusieurs projets d'ententes France-Québec.

1964 — Signature d'un accord entre le ministère de la jeunesse et un organisme subsidiaire du gouvernement français, l'Association pour l'organisation des stages en France (ASTEF) portant sur un programme franco-québécois de bourses de coopération.

1964 — Signature d'un accord entre le ministère de la jeunesse et un organisme subsidiaire du gouvernement français, l'Association pour l'organisation des stages en France (ASTEF) portant sur un programme franco-québécois de bourses de coopération.

1964 — Signature d'un accord entre le ministère de la jeunesse et un organisme subsidiaire du gouvernement français, l'Association pour l'organisation des stages en France (ASTEF) portant sur un programme franco-québécois de bourses de coopération.



GARANTIE 2 ANS OU 50.000 MILLES PEUGEOT LES Grands Garages DU Québec 306 est, rue St-Zotique 273-9105

PROGRAMMATION INTENSIVE SESSIONS D'ETE 67 — JOUR ou SOIR ANGLAIS ESPAGNOL ITALIEN 1 Section Elementaires (1) 1 Section Intermediaires (2) 11 Sections Avancées de Perfectionnement (3) La programmation de chaque section vise essentiellement l'enseignement oral par la pratique intensive. Méthodes actives et inductives orientées essentiellement vers la langue parlée. Système de projections "audio-visuelles". JOUR: 2 semaines consécutives 9 h. 30 min. à 3 h. 30 p.m. tous les jours Semaines des 10 et 17 juillet (soir) Semaines des 7 et 14 août SOIR: 2 mois — 2 sessions par semaine — 7 h. à 10 h. p.m. Lundi et mercredi (soir) Mardi et jeudi Du 3 juillet au 29 août incl. Toutes les personnes qui desiront être admises aux sessions d'été 67 doivent: Compléter une formule de demande d'admission et retourner cette formule immédiatement au Bureau des Admissions. (ou) se présenter immédiatement au Secrétariat pour subir un test de classement. FORMULE D'ADMISSION SUR DEMANDE Bureau des Admissions. ACADEMIE DES HAUTES ETUDES LINGUISTIQUES, 2015, rue Drummond, suite 401, Montréal. 849-9154

COURS DE LANGUE ET CIVILISATION ANGLOCANADIENNES (accrédité par les Universités de Montréal, de Moncton et du Nouveau-Brunswick) 4 JUILLET - 12 AOUT UNIVERSITE DU NOUVEAU-BRUNSWICK FREDERICTON, N.B. Le programme comprend: conversation phonétique, grammaire, laboratoire des langues, linguistique, littérature, composition, méthodologie. Frais de scolarité: \$130 Bourses Logement et pension: \$130 disponibles Pour inscriptions et renseignements veuillez vous adresser à: Director, English Language Program U.N.B. Frédéricton Telephone: Code régional 506 numéro 454-3750 (jour) 475-8678 (soir)

en personne BELAFONTE AU MEME PROGRAMME MIRIAM MAKEBA PLACE DES ARTS • SALLE WILFRID PELLETIER DU 31 JUILLET AU 5 AOUT SOIREES: \$2.50, \$3.50, \$5.50, \$6.50, \$7.50 MATINEE: \$2, \$2.50, \$3.50, \$4.50, \$5.50 SOIREES 8 H. 30 • MATINEE 2 H. 30 BILLETTS MAINTENANT EN VENTE Au Bureau des Billets de la Place Ville-Marie, 397-3411 COMMANDES POSTALES BELAFONTE, BUREAU DES BILLETTS EXPO 67, PLACE VILLE-MARIE Présenté en collaboration avec les productions Samuel Gesser expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES Georges Guay, professeur, Amos

# Le produit national brut toucherait les 60 milliards

## potins financiers

Les cours étaient généralement à la baisse, une quatrième séance consécutive, sur toutes les places, hier, en dépit d'un marché actif à New York, mais plutôt terne à Montréal et à Toronto.

Le Trust Royal a rassemblé une collection unique de pièces de monnaie et de médailles émises à l'occasion du centenaire du Canada. Elles sont exposées à son service d'apartage, dans l'édifice CIL. Ces pièces proviennent de divers endroits du pays.

M. B.F. London, vice-président et directeur général de la société Niagara Finance Co. Ltd., a été élu président de l'Association canadienne de crédit aux consommateurs. Cette association groupe plus de 50 compagnies de crédit aux consommateurs dont le total des prêts consentis dépasse \$1 milliard.

Les administrateurs de la Compagnie des Ciments du St-Laurent ont déclaré un dividende de \$0,25 par action de Classe "A" et "B", payable le 31 juillet, aux actionnaires enregistrés le 15 juillet.

Y a-t-il danger de surproduction de papier journal dans l'Ouest canadien? Certains organes de presse financière ont fait part de cette crainte. Quoi qu'il en soit, le premier ministre W.A.C. Bennett a inauguré les travaux d'aménagement d'une usine de pâte de \$42,000,000, à Skookumchuck, 33 miles au nord de Cranbrook, dans les Kootenays de l'Est; ce sera la 21e usine du genre dans cette province. Des intérêts japonais Honsu et Mitsubishi Shoji Kaisha ainsi que East Kootenay Crestbrook Forest Industries Ltd. en sont les propriétaires. L'usine sera en production en novembre 1968.

M. Frank Trebell, autrefois associé à une maison de courtage de Montréal, président de la nouvelle banque de la Colombie-Britannique, a précisé que la banque qu'il dirige a fait aucun effort pour diriger les affaires de la Banque de l'Ouest canadien; certaines difficultés en empêcheraient la complète évolution. La Banque de la Colombie-Britannique tente de recueillir \$75,000,000 par la vente d'actions, avant d'ouvrir ses portes.

Kippen & Co., inc., de Montréal, courtiers en valeurs, est le seul établissement qui transige le métal argente "sous option". Selon la rumeur, ces jours derniers, les difficultés au Moyen-Orient auraient pu entraîner la fin de ces transactions, mais il n'en est rien. Les primes sur la cote de l'argent ont atteint un palier prohibitif et les transactions

## Cours des changes

Afrique du Sud, Rand	1.51
Allemagne, D.M.	2712
Angleterre, Livre	30110
Argentine, Peso	0031
Australie, Dollar	1.21
Autriche, Schilling	0419
Belgique, Franc	0210
Bésil, Cruzeiro Novo	4013
Chili, Escudo	1968
Danemark, Couronne	1560
Espagne, Peseta	0181
France, Franc	2201
Hollande, Florin	2095
Italie, Lire	001729
Japan, Yen	002891
Mexique, Peso	0856
Etats-Unis, Dollar	1.07 15-16
Norvège, Couronne	1511
Nouv. Zél., Livre N.Z.	3.0051
Pérou, Sol	0405
Suède, Couronne	2097
Suisse, Franc	2601
Tchécoslovaquie, Cour.	1304
Venezuela, Bolivar	2406

## commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

### Les exploitants miniers s'intéressent de nouveau à l'argent et à l'or

Le prix de l'argent monte en flèche — il a atteint un nouveau sommet — la pénurie d'or dans le monde se manifeste. Les Etats-Unis font des efforts intensifs pour trouver de nouveaux gisements de ces deux métaux. Les sociétés minières et les prospecteurs sont à la recherche de minerais à faible teneur d'argent. On fait des tentatives pour trouver des moyens de tirer l'argent des rebuts de minerai. Le gouvernement américain refuse de toujours de subventionner les mines d'or mais il accorde son appui financier à des expériences en vue d'une meilleure utilisation du minerai à faible teneur. Les recherches de nouveaux gisements d'argent se font principalement dans les régions qui recelaient autrefois du minerai à haute teneur. On pense qu'il pourrait se trouver là, d'importants gisements de minerai à faible teneur qui pourraient être exploités à peu de frais. De tels gisements avaient été abandonnés lorsque le prix de l'argent était descendu à 90 cents l'once. Au cours de la dépression économique, le prix était tombé à 25 cents, vers 1930. Le prix de l'once d'argent est maintenant de \$1,70, ce qui rend l'exploitation des gisements de minerai à faible teneur plus rentable, selon l'avis des entreprises minières.

Ces recherches ne se poursuivent pas qu'aux Etats-Unis, il y en a de semblables au Mexique, au Pérou et au Chili.

Quant à l'or, la situation est différente. Les entreprises minières soutiennent qu'elles ne peuvent produire ce métal d'une façon rentable si le gouvernement américain maintient le prix à \$35 l'once. Des représentants canadiens ont déclaré qu'il en coûte \$48 l'once pour produire de l'or.

Les compagnies aux Etats-Unis à qui le gouvernement a refusé des subsides ont dit qu'elles se verraient peut-être dans l'obligation de fermer leurs mines d'or. Celles-ci contribuent pour un tiers annuellement aux stocks d'or américains. Presque 10,000 mines d'or dans le monde ont cessé d'être exploitées depuis les 30 dernières années.

Les lingots d'or se vendent \$43 à Hong Kong et \$56 à Bombay. Ces prix mêmes ne semblent pas intéresser les acheteurs à cause de l'incertitude à long terme du prix de l'or.

### La vigilance des Bourses s'exerce sur les valeurs spéculatives recherchées

La Bourse de Toronto exerce une vigilance de plus en plus vive sur les affaires des petites sociétés à caractère spéculatif. Depuis le début de l'année, les titres de 11 de ces sociétés n'ont pas été transférés sur l'ordre des gouverneurs de la Bourse; quatre étaient l'objet de cette décision, la semaine dernière. Une vigilance égale se manifeste aussi à la Bourse Canadienne et l'on peut dire que ces décisions marquent le tournant décisif d'une campagne en vue d'assurer la protection des investisseurs. Trois sociétés ont été retirées de la cote la semaine dernière, l'objet d'enquêtes de la part de la Bourse Canadienne et les titres n'ont plus été transférés et ne le seront pas tant que le public ne sera pas en possession des renseignements qu'exige la Bourse. Le souvenir du fiasco de Windfall Oil and Mines Ltd. demeure vivace à Toronto et l'on veut éviter toute rumeur spéculative sur des actions dont la valeur n'est pas complètement éprouvée.

Depuis deux ans, il y a eu 27 suspensions de transactions et 18 sociétés ont été retirées de la cote. La Bourse Canadienne a fait part que les actions de Ansil Mines Ltd. et de Kodiak Petroleum Ltd. sont de nouveau transférées. Mais, à Toronto, les actions de Scurry-Rainbow Oil Ltd ne font pas encore l'objet de transactions, bien qu'une déclaration soit parvenue des dirigeants de cette société au sujet de la découverte d'importants gisements sur sa propriété. La Bourse veut s'assurer que tous les actionnaires ont été renseignés par le poste. Trois nouvelles sociétés sont affectées par une décision de la Bourse de Toronto. Les actions de North Boreland Mines Ltd. de New Jason Mines Ltd. et de North Boreland Mines Ltd. dont la propriété est située dans le région du Rouyn ne seront pas transférées tant que ces sociétés ne se seront pas rendues à toutes les exigences de la Bourse.

OTTAWA (PC). — La production canadienne de marchandises et de services a atteint le taux annuel de \$60,152,000,000 au cours des trois premiers mois de l'année, ce qui constitue un gain de 1.7 p.c. sur les trois mois précédents, a annoncé le Bureau fédéral de la statistique.

Au cours des trois premiers mois de l'année dernière, la production nationale brute enregistrait un taux annuel de \$54,208,000,000.

Le Bureau fédéral de la statistique a déclaré que l'augmentation enregistrée au cours du premier trimestre de cette année était modérée en comparaison des augmentations de deux p.c. enregistrées au cours des deuxième et quatrième trimestres de l'année dernière. Dans le troisième trimestre — soit juillet, août et septembre 1966 — l'augmentation a été de moins de un p.c., en raison des grèves.

Au cours des mois de janvier, février et mars de cette année, les prix sont montés d'environ p.c. Conséquentiellement, environ un tiers de l'augmentation de la production nationale brute représenterait un rendement accru réel, tandis que les deux autres tiers représenteraient une inflation des prix.

Les experts ont fait observer que les chiffres du Bureau fédéral de la statistique représentent un tableau trop optimiste, non pas à cause d'erreurs, mais en raison d'une façon un peu inusitée de compiler les données.

Pour la première fois, le produit national brut, ensemble de la valeur de la production et des services, dépasserait les \$60 milliards, sur une base annuelle.

Par exemple, il faut tenir compte de l'augmentation de l'impôt sur le revenu, augmentation de 27 p.c. sur le montant versé au fisc par les particuliers l'an dernier. Au premier trimestre \$4,912,000,000 ont été remis au fisc par les particuliers, sur un revenu de \$45,380,000,000.

Il y aura des remboursements d'impôts dans une certaine mesure et le calcul se redressera ainsi en partie.

Les consommateurs ont réclamé des marchandises et des services au montant de \$36,544,000,000, sur une base annuelle, au cours du premier trimestre, en comparaison de \$34,840,000,000, lors de la même période l'an dernier. Les administrations ont dépensé \$11,699,000,000 l'an dernier, tandis qu'au premier trimestre, ces dépenses équivalaient au rythme annuel de \$11,676,000,000.

Au nombre d'autres constatations, soulignons que les inventaires avaient atteint un palier très élevé, l'an dernier, \$1,000,000,000, tandis que l'accroissement ne dépassait pas les \$36,000,000 au premier trimestre. Il y a regain de la construction domiciliaire au second trimestre, mais l'activité est réduite en d'autres domaines de construction.

Le Bureau fédéral de la statistique a déclaré que l'augmentation enregistrée au cours du premier trimestre de cette année était modérée en comparaison des augmentations de deux p.c. enregistrées au cours des deuxième et quatrième trimestres de l'année dernière. Dans le troisième trimestre — soit juillet, août et septembre 1966 — l'augmentation a été de moins de un p.c., en raison des grèves.

Au cours des mois de janvier, février et mars de cette année, les prix sont montés d'environ p.c. Conséquentiellement, environ un tiers de l'augmentation de la production nationale brute représenterait un rendement accru réel, tandis que les deux autres tiers représenteraient une inflation des prix.

Les experts ont fait observer que les chiffres du Bureau fédéral de la statistique représentent un tableau trop optimiste, non pas à cause d'erreurs, mais en raison d'une façon un peu inusitée de compiler les données.

Pour la première fois, le produit national brut, ensemble de la valeur de la production et des services, dépasserait les \$60 milliards, sur une base annuelle.

Par exemple, il faut tenir compte de l'augmentation de l'impôt sur le revenu, augmentation de 27 p.c. sur le montant versé au fisc par les particuliers l'an dernier. Au premier trimestre \$4,912,000,000 ont été remis au fisc par les particuliers, sur un revenu de \$45,380,000,000.

Il y aura des remboursements d'impôts dans une certaine mesure et le calcul se redressera ainsi en partie.

Les consommateurs ont réclamé des marchandises et des services au montant de \$36,544,000,000, sur une base annuelle, au cours du premier trimestre, en comparaison de \$34,840,000,000, lors de la même période l'an dernier. Les administrations ont dépensé \$11,699,000,000 l'an dernier, tandis qu'au premier trimestre, ces dépenses équivalaient au rythme annuel de \$11,676,000,000.

Au nombre d'autres constatations, soulignons que les inventaires avaient atteint un palier très élevé, l'an dernier, \$1,000,000,000, tandis que l'accroissement ne dépassait pas les \$36,000,000 au premier trimestre. Il y a regain de la construction domiciliaire au second trimestre, mais l'activité est réduite en d'autres domaines de construction.

Le Bureau fédéral de la statistique a déclaré que l'augmentation enregistrée au cours du premier trimestre de cette année était modérée en comparaison des augmentations de deux p.c. enregistrées au cours des deuxième et quatrième trimestres de l'année dernière. Dans le troisième trimestre — soit juillet, août et septembre 1966 — l'augmentation a été de moins de un p.c., en raison des grèves.

Au cours des mois de janvier, février et mars de cette année, les prix sont montés d'environ p.c. Conséquentiellement, environ un tiers de l'augmentation de la production nationale brute représenterait un rendement accru réel, tandis que les deux autres tiers représenteraient une inflation des prix.

Les experts ont fait observer que les chiffres du Bureau fédéral de la statistique représentent un tableau trop optimiste, non pas à cause d'erreurs, mais en raison d'une façon un peu inusitée de compiler les données.

Pour la première fois, le produit national brut, ensemble de la valeur de la production et des services, dépasserait les \$60 milliards, sur une base annuelle.

Par exemple, il faut tenir compte de l'augmentation de l'impôt sur le revenu, augmentation de 27 p.c. sur le montant versé au fisc par les particuliers l'an dernier. Au premier trimestre \$4,912,000,000 ont été remis au fisc par les particuliers, sur un revenu de \$45,380,000,000.

Il y aura des remboursements d'impôts dans une certaine mesure et le calcul se redressera ainsi en partie.

Les consommateurs ont réclamé des marchandises et des services au montant de \$36,544,000,000, sur une base annuelle, au cours du premier trimestre, en comparaison de \$34,840,000,000, lors de la même période l'an dernier. Les administrations ont dépensé \$11,699,000,000 l'an dernier, tandis qu'au premier trimestre, ces dépenses équivalaient au rythme annuel de \$11,676,000,000.

Au nombre d'autres constatations, soulignons que les inventaires avaient atteint un palier très élevé, l'an dernier, \$1,000,000,000, tandis que l'accroissement ne dépassait pas les \$36,000,000 au premier trimestre. Il y a regain de la construction domiciliaire au second trimestre, mais l'activité est réduite en d'autres domaines de construction.

Le Bureau fédéral de la statistique a déclaré que l'augmentation enregistrée au cours du premier trimestre de cette année était modérée en comparaison des augmentations de deux p.c. enregistrées au cours des deuxième et quatrième trimestres de l'année dernière. Dans le troisième trimestre — soit juillet, août et septembre 1966 — l'augmentation a été de moins de un p.c., en raison des grèves.

Au cours des mois de janvier, février et mars de cette année, les prix sont montés d'environ p.c. Conséquentiellement, environ un tiers de l'augmentation de la production nationale brute représenterait un rendement accru réel, tandis que les deux autres tiers représenteraient une inflation des prix.

Les experts ont fait observer que les chiffres du Bureau fédéral de la statistique représentent un tableau trop optimiste, non pas à cause d'erreurs, mais en raison d'une façon un peu inusitée de compiler les données.

Pour la première fois, le produit national brut, ensemble de la valeur de la production et des services, dépasserait les \$60 milliards, sur une base annuelle.

Par exemple, il faut tenir compte de l'augmentation de l'impôt sur le revenu, augmentation de 27 p.c. sur le montant versé au fisc par les particuliers l'an dernier. Au premier trimestre \$4,912,000,000 ont été remis au fisc par les particuliers, sur un revenu de \$45,380,000,000.

Il y aura des remboursements d'impôts dans une certaine mesure et le calcul se redressera ainsi en partie.

Les consommateurs ont réclamé des marchandises et des services au montant de \$36,544,000,000, sur une base annuelle, au cours du premier trimestre, en comparaison de \$34,840,000,000, lors de la même période l'an dernier. Les administrations ont dépensé \$11,699,000,000 l'an dernier, tandis qu'au premier trimestre, ces dépenses équivalaient au rythme annuel de \$11,676,000,000.

Au nombre d'autres constatations, soulignons que les inventaires avaient atteint un palier très élevé, l'an dernier, \$1,000,000,000, tandis que l'accroissement ne dépassait pas les \$36,000,000 au premier trimestre. Il y a regain de la construction domiciliaire au second trimestre, mais l'activité est réduite en d'autres domaines de construction.

Le Bureau fédéral de la statistique a déclaré que l'augmentation enregistrée au cours du premier trimestre de cette année était modérée en comparaison des augmentations de deux p.c. enregistrées au cours des deuxième et quatrième trimestres de l'année dernière. Dans le troisième trimestre — soit juillet, août et septembre 1966 — l'augmentation a été de moins de un p.c., en raison des grèves.

Au cours des mois de janvier, février et mars de cette année, les prix sont montés d'environ p.c. Conséquentiellement, environ un tiers de l'augmentation de la production nationale brute représenterait un rendement accru réel, tandis que les deux autres tiers représenteraient une inflation des prix.

Les experts ont fait observer que les chiffres du Bureau fédéral de la statistique représentent un tableau trop optimiste, non pas à cause d'erreurs, mais en raison d'une façon un peu inusitée de compiler les données.

Pour la première fois, le produit national brut, ensemble de la valeur de la production et des services, dépasserait les \$60 milliards, sur une base annuelle.

Par exemple, il faut tenir compte de l'augmentation de l'impôt sur le revenu, augmentation de 27 p.c. sur le montant versé au fisc par les particuliers l'an dernier. Au premier trimestre \$4,912,000,000 ont été remis au fisc par les particuliers, sur un revenu de \$45,380,000,000.

Il y aura des remboursements d'impôts dans une certaine mesure et le calcul se redressera ainsi en partie.

Les consommateurs ont réclamé des marchandises et des services au montant de \$36,544,000,000, sur une base annuelle, au cours du premier trimestre, en comparaison de \$34,840,000,000, lors de la même période l'an dernier. Les administrations ont dépensé \$11,699,000,000 l'an dernier, tandis qu'au premier trimestre, ces dépenses équivalaient au rythme annuel de \$11,676,000,000.

Au nombre d'autres constatations, soulignons que les inventaires avaient atteint un palier très élevé, l'an dernier, \$1,000,000,000, tandis que l'accroissement ne dépassait pas les \$36,000,000 au premier trimestre. Il y a regain de la construction domiciliaire au second trimestre, mais l'activité est réduite en d'autres domaines de construction.

Le Bureau fédéral de la statistique a déclaré que l'augmentation enregistrée au cours du premier trimestre de cette année était modérée en comparaison des augmentations de deux p.c. enregistrées au cours des deuxième et quatrième trimestres de l'année dernière. Dans le troisième trimestre — soit juillet, août et septembre 1966 — l'augmentation a été de moins de un p.c., en raison des grèves.

Au cours des mois de janvier, février et mars de cette année, les prix sont montés d'environ p.c. Conséquentiellement, environ un tiers de l'augmentation de la production nationale brute représenterait un rendement accru réel, tandis que les deux autres tiers représenteraient une inflation des prix.

Les experts ont fait observer que les chiffres du Bureau fédéral de la statistique représentent un tableau trop optimiste, non pas à cause d'erreurs, mais en raison d'une façon un peu inusitée de compiler les données.

Pour la première fois, le produit national brut, ensemble de la valeur de la production et des services, dépasserait les \$60 milliards, sur une base annuelle.

Par exemple, il faut tenir compte de l'augmentation de l'impôt sur le revenu, augmentation de 27 p.c. sur le montant versé au fisc par les particuliers l'an dernier. Au premier trimestre \$4,912,000,000 ont été remis au fisc par les particuliers, sur un revenu de \$45,380,000,000.

Il y aura des remboursements d'impôts dans une certaine mesure et le calcul se redressera ainsi en partie.

Les consommateurs ont réclamé des marchandises et des services au montant de \$36,544,000,000, sur une base annuelle, au cours du premier trimestre, en comparaison de \$34,840,000,000, lors de la même période l'an dernier. Les administrations ont dépensé \$11,699,000,000 l'an dernier, tandis qu'au premier trimestre, ces dépenses équivalaient au rythme annuel de \$11,676,000,000.

Au nombre d'autres constatations, soulignons que les inventaires avaient atteint un palier très élevé, l'an dernier, \$1,000,000,000, tandis que l'accroissement ne dépassait pas les \$36,000,000 au premier trimestre. Il y a regain de la construction domiciliaire au second trimestre, mais l'activité est réduite en d'autres domaines de construction.

### Bourse de New York Bourse de Montréal

NEW YORK — Les cours se sont à nouveau repliés mardi après la baisse de lundi provoquée par l'opinion exprimée par le président du Conseil de la réserve fédérale, M. William Martin, que les impôts devraient être relevés prochainement.

Dans le courant de la séance de mardi, M. Gardner Ackley, président du comité des conseillers économiques de la Maison Blanche, a joint sa voix à celle de M. Martin en soulignant que ce relèvement des charges fiscales était nécessaire pour assurer une prospérité saine et pour éviter les pressions inflationnistes pendant la deuxième semestre, période pendant laquelle on s'attend que la légère récession de l'économie disparaisse.

Les industrielles ont terminé à des cours voisins des niveaux les plus bas de la journée tandis que les chemins de fer ont été soutenus et que les services publics n'ont subi que des changements minimes dans la plupart des cas.

L'activité a été modérée et légèrement inférieure à celle de la veille. Les baisses ont porté sur 695 valeurs et les hausses sur 496 tandis que 249 terminaient sans changement.

Les ordinateurs ont terminé irréguliers, certains accusant des baisses sensibles d'autres des hausses importantes. Aux constructions électriques, General Electric a repris une bonne partie de sa perte de la veille mais les autres valeurs de ce groupe étaient en baisse.

Les automobiles ont fini en baisse d'une fraction de même que les aciéries. La majorité des produits chimiques et des cuivres ont cédé du terrain tandis que les fabricants de télévision ont été irréguliers.

Aux chemins de fer on note la fermeté de New York Central et de Pennsylvania dont la fusion immédiate a été recommandée hier devant un tribunal fédéral par la Commission fédérale du commerce entre les Etats.

Parmi les valeurs canadiennes, Hudson Bay Mining a gagné 1-2, Alcan et International Nickel 3/8, Massey-Ferguson et Walker Gooderham 1-8, Dome Mines et McIntyre Porcupine 1-2.

Le volume des échanges à la Bourse de New York est passé de \$9,040,000 lundi à \$8,790,000 hier. A la Bourse américaine, le volume a été de 4,350,000 au regard de 4,600,000 lundi.

Parmi les valeurs canadiennes à la Bourse américaine, Brazilian Light and Power et Canadian Inland ont marqué des gains de 1-4. Fargo Oil et Canadian Marconi ont baissé de 1-8.

NEW YORK — Les cours se sont à nouveau repliés mardi après la baisse de lundi provoquée par l'opinion exprimée par le président du Conseil de la réserve fédérale, M. William Martin, que les impôts devraient être relevés prochainement.

Dans le courant de la séance de mardi, M. Gardner Ackley, président du comité des conseillers économiques de la Maison Blanche, a joint sa voix à celle de M. Martin en soulignant que ce relèvement des charges fiscales était nécessaire pour assurer une prospérité saine et pour éviter les pressions inflationnistes pendant la deuxième semestre, période pendant laquelle on s'attend que la légère récession de l'économie disparaisse.

Les industrielles ont terminé à des cours voisins des niveaux les plus bas de la journée tandis que les chemins de fer ont été soutenus et que les services publics n'ont subi que des changements minimes dans la plupart des cas.

L'activité a été modérée et légèrement inférieure à celle de la veille. Les baisses ont porté sur 695 valeurs et les hausses sur 496 tandis que 249 terminaient sans changement.

Les ordinateurs ont terminé irréguliers, certains accusant des baisses sensibles d'autres des hausses importantes. Aux constructions électriques, General Electric a repris une bonne partie de sa perte de la veille mais les autres valeurs de ce groupe étaient en baisse.

Les automobiles ont fini en baisse d'une fraction de même que les aciéries. La majorité des produits chimiques et des cuivres ont cédé du terrain tandis que les fabricants de télévision ont été irréguliers.

Aux chemins de fer on note la fermeté de New York Central et de Pennsylvania dont la fusion immédiate a été recommandée hier devant un tribunal fédéral par la Commission fédérale du commerce entre les Etats.

Parmi les valeurs canadiennes, Hudson Bay Mining a gagné 1-2, Alcan et International Nickel 3/8, Massey-Ferguson et Walker Gooderham 1-8, Dome Mines et McIntyre Porcupine 1-2.

Le volume des échanges à la Bourse de New York est passé de \$9,040,000 lundi à \$8,790,000 hier. A la Bourse américaine, le volume a été de 4,350,000 au regard de 4,600,000 lundi.

Parmi les valeurs canadiennes à la Bourse américaine, Brazilian Light and Power et Canadian Inland ont marqué des gains de 1-4. Fargo Oil et Canadian Marconi ont baissé de 1-8.

NEW YORK — Les cours se sont à nouveau repliés mardi après la baisse de lundi provoquée par l'opinion exprimée par le président du Conseil de la réserve fédérale, M. William Martin, que les impôts devraient être relevés prochainement.

Dans le courant de la séance de mardi, M. Gardner Ackley, président du comité des conseillers économiques de la Maison Blanche, a joint sa voix à celle de M. Martin en soulignant que ce relèvement des charges fiscales était nécessaire pour assurer une prospérité saine et pour éviter les pressions inflationnistes pendant la deuxième semestre, période pendant laquelle on s'attend que la légère récession de l'économie disparaisse.

Les industrielles ont terminé à des cours voisins des niveaux les plus bas de la journée tandis que les chemins de fer ont été soutenus et que les services publics n'ont subi que des changements minimes dans la plupart des cas.

L'activité a été modérée et légèrement inférieure à celle de la veille. Les baisses ont porté sur 695 valeurs et les hausses sur 496 tandis que 249 terminaient sans changement.

Les ordinateurs ont terminé irréguliers, certains accusant des baisses sensibles d'autres des hausses importantes. Aux constructions électriques, General Electric a repris une bonne partie de sa perte de la veille mais les autres valeurs de ce groupe étaient en baisse.

Les automobiles ont fini en baisse d'une fraction de même que les aciéries. La majorité des produits chimiques et des cuivres ont cédé du terrain tandis que les fabricants de télévision ont été irréguliers.

Aux chemins de fer on note la fermeté de New York Central et de Pennsylvania dont la fusion immédiate a été recommandée hier devant un tribunal fédéral par la Commission fédérale du commerce entre les Etats.

Parmi les valeurs canadiennes, Hudson Bay Mining a gagné 1-2, Alcan et International Nickel 3/8, Massey-Ferguson et Walker Gooderham 1-8, Dome Mines et McIntyre Porcupine 1-2.

Le volume des échanges à la Bourse de New York est passé de \$9,040,000 lundi à \$8,790,000 hier. A la Bourse américaine, le volume a été de 4,350,000 au regard de 4,600,000 lundi.

Parmi les valeurs canadiennes à la Bourse américaine, Brazilian Light and Power et Canadian Inland ont marqué des gains de 1-4. Fargo Oil et Canadian Marconi ont baissé de 1-8.

NEW YORK — Les cours se sont à nouveau repliés mardi après la baisse de lundi provoquée par l'opinion exprimée par le président du Conseil de la réserve fédérale, M. William Martin, que les impôts devraient être relevés prochainement.

Dans le courant de la séance de mardi, M. Gardner Ackley, président du comité des conseillers économiques de la Maison Blanche, a joint sa voix à celle de M. Martin en soulignant que ce relèvement des charges fiscales était nécessaire pour assurer une prospérité saine et pour éviter les pressions inflationnistes pendant la deuxième semestre, période pendant laquelle on s'attend que la légère récession de l'économie disparaisse.

Les industrielles ont terminé à des cours voisins des niveaux les plus bas de la journée tandis que les chemins de fer ont été soutenus et que les services publics n'ont subi que des changements minimes dans la plupart des cas.

L'activité a été modérée et légèrement inférieure à celle de la veille. Les baisses ont porté sur 695 valeurs et les hausses sur 496 tandis que 249 terminaient sans changement.

Les ordinateurs ont terminé irréguliers, certains accusant des baisses sensibles d'autres des hausses importantes. Aux constructions électriques, General Electric a repris une bonne partie de sa perte de la veille mais les autres valeurs de ce groupe étaient en baisse.

Les automobiles ont fini en baisse d'une fraction de même que les aciéries. La majorité des produits chimiques et des cuivres ont cédé du terrain tandis que les fabricants de télévision ont été irréguliers.

Aux chemins de fer on note la fermeté de New York Central et de Pennsylvania dont la fusion immédiate a été recommandée hier devant un tribunal fédéral par la Commission fédérale du commerce entre les Etats.

Parmi les valeurs canadiennes, Hudson Bay Mining a gagné 1-2, Alcan et International Nickel 3/8, Massey-Ferguson et Walker Gooderham 1-8, Dome Mines et McIntyre Porcupine 1-2.

Le volume des échanges à la Bourse de New York est passé de \$9,040,000 lundi à \$8,790,000 hier. A la Bourse américaine, le volume a été de 4,350,000 au regard de 4,600,000 lundi.

Parmi les valeurs canadiennes à la Bourse américaine, Brazilian Light and Power et Canadian Inland ont marqué des gains de 1-4. Fargo Oil et Canadian Marconi ont baissé de 1-8.

NEW YORK — Les cours se sont à nouveau repliés mardi après la baisse de lundi provoquée par l'opinion exprimée par le président du Conseil de la réserve fédérale, M. William Martin, que les impôts devraient être relevés prochainement.

Dans le courant de la séance de mardi, M. Gardner Ackley, président du comité des conseillers économiques de la Maison Blanche, a joint sa voix à celle de M. Martin en soulignant que ce relèvement des charges fiscales était nécessaire pour assurer une prospérité saine et pour éviter les pressions inflationnistes pendant la deuxième semestre, période pendant laquelle on s'attend que la légère récession de l'économie disparaisse.

Les industrielles ont terminé à des cours voisins des niveaux les plus bas de la journée tandis que les chemins de fer ont été soutenus et que les services publics n'ont subi que des changements minimes dans la plupart des cas.

L'activité a été modérée et légèrement inférieure à celle de la veille. Les baisses ont porté sur 695 valeurs et les hausses sur 496 tandis que 249 terminaient sans changement.

Les ordinateurs ont terminé irréguliers, certains accusant des baisses sensibles d'autres des hausses importantes. Aux constructions électriques, General Electric a repris une bonne partie de sa perte de la veille mais les autres valeurs de ce groupe étaient en baisse.

Les automobiles ont fini en baisse d'une fraction de même que les aciéries. La majorité des produits chimiques et des cuivres ont cédé du terrain tandis que les fabricants de télévision ont été irréguliers.

Aux chemins de fer on note la fermeté de New York Central et de Pennsylvania dont la fusion immédiate a été recommandée hier devant un tribunal fédéral par la Commission fédérale du commerce entre les Etats.

Parmi les valeurs canadiennes, Hudson Bay Mining a gagné 1-2, Alcan et International Nickel 3/8, Massey-Ferguson et Walker Gooderham 1-8, Dome Mines et McIntyre Porcupine 1-2.

Le volume des échanges à la Bourse de New York est passé de \$9,040,000 lundi à \$8,790,000 hier. A la Bourse américaine, le volume a été de 4,350,000 au regard de 4,600,000 lundi.

Parmi les valeurs canadiennes à la Bourse américaine, Brazilian Light and Power et Canadian Inland ont marqué des gains de 1-4. Fargo Oil et Canadian Marconi ont baissé de 1-8.

NEW YORK — Les cours se sont à nouveau repliés mardi après la baisse de lundi provoquée par l'opinion exprimée par le président du Conseil de la réserve fédérale, M. William Martin, que les impôts devraient être relevés prochainement.

Dans le courant de la séance de mardi, M. Gardner Ackley, président du comité des conseillers économiques de la Maison Blanche, a joint sa voix à celle de M. Martin en soulignant que ce relèvement des charges fiscales était nécessaire pour assurer une prospérité saine et pour éviter les pressions inflationnistes pendant la deuxième semestre, période pendant laquelle on s'attend que la légère récession de l'économie disparaisse.

Les industrielles ont terminé à des cours voisins des niveaux les plus bas de la journée tandis que les chemins de fer ont été soutenus et que les services publics n'ont subi que des changements minimes dans la plupart des cas.

L'activité a été modérée et légèrement inférieure à celle de la veille. Les baisses ont porté sur 695 valeurs et les hausses sur 496 tandis que 249 terminaient sans changement.

Les ordinateurs ont terminé irréguliers, certains accusant des baisses sensibles d'autres des hausses importantes. Aux constructions électriques, General Electric a repris une bonne partie de sa perte de la veille mais les autres valeurs de ce groupe étaient en baisse.

Les automobiles ont fini en baisse d'une fraction de même que les aciéries. La majorité des produits chimiques et des cuivres ont cédé du terrain tandis que les fabricants de télévision ont été irréguliers.

Aux chemins de fer on note la fermeté de New York Central et de Pennsylvania dont la fusion immédiate a été recommandée hier devant un tribunal fédéral par la Commission fédérale du commerce entre les Etats.

Parmi les valeurs canadiennes, Hudson Bay Mining a gagné 1-2, Alcan et International Nickel 3/8, Massey-Ferguson et Walker Gooderham 1-8, Dome Mines et McIntyre Porcupine 1-2.

Le volume des échanges à la Bourse de New York est passé de \$9,040,000 lundi à \$8,790,000 hier. A la Bourse américaine, le volume a été de 4,350,000 au regard de 4,600,000 lundi.

Parmi les valeurs canadiennes à la Bourse américaine, Brazilian Light and Power et Canadian Inland ont marqué des gains de 1-4. Fargo Oil et Canadian Marconi ont baissé de 1-8.

NEW YORK — Les cours se sont à nouveau repliés mardi après la baisse de lundi provoquée par l'opinion exprimée par le président du Conseil de la réserve fédérale, M. William Martin, que les impôts devraient être relevés prochainement.

Dans le courant de la séance de mardi, M. Gardner Ackley, président du comité des conseillers économiques de la Maison Blanche, a joint sa voix à celle de M. Martin en soulignant que ce relèvement des charges fiscales était nécessaire pour assurer une prospérité saine et pour éviter les pressions inflationnistes pendant la deuxième semestre, période pendant laquelle on s'attend que la légère récession de l'économie disparaisse.

Les industrielles ont terminé à des cours voisins des niveaux les plus bas de la journée tandis que les chemins de fer ont été soutenus et que les services publics n'ont subi que des changements minimes dans la plupart des cas.

L'activité a été modérée et légèrement inférieure à celle de la veille. Les baisses ont porté sur 695 valeurs et les hausses sur 496 tandis que 249 terminaient sans changement.

Les ordinateurs ont terminé irréguliers, certains accusant des baisses sensibles d'autres des hausses importantes. Aux constructions électriques, General Electric a repris une bonne partie de sa perte de la veille mais les autres valeurs de ce groupe étaient en baisse.

Les automobiles ont fini en baisse d'une fraction de même que les aciéries. La majorité des produits chimiques et des cuivres ont cédé du terrain tandis que les fabricants de télévision ont été irréguliers.

Aux chemins de fer on note la fermeté de New York Central et de Pennsylvania dont la fusion immédiate a été recommandée hier devant un tribunal fédéral par la Commission fédérale du commerce entre les Etats.

Parmi les valeurs canadiennes, Hudson Bay Mining a gagné 1-2, Alcan et International Nickel 3/8, Massey-Ferguson et Walker Gooderham 1-8, Dome Mines et McIntyre Porcupine 1-2.

Le volume des échanges à la Bourse de New York est passé de \$9,040,000 lundi à \$8,790,000 hier. A la Bourse américaine, le volume a été de 4,350,000 au regard de 4,600,000 lundi.

Parmi les valeurs canadiennes à la Bourse américaine, Brazilian Light and Power et Canadian Inland ont marqué des gains de 1-4. Fargo Oil et Canadian Marconi ont baissé de 1-8.

NEW YORK — Les cours se sont à nouveau repliés mardi après la baisse de lundi provoquée par l'opinion exprimée par le président du Conseil de la réserve fédérale, M. William Martin, que les impôts devraient être relevés prochainement.

Dans le courant de la séance de mardi, M. Gardner Ackley, président du comité des conseillers économiques de la Maison Blanche, a joint sa voix à celle de M. Martin en soulignant que ce relèvement des charges fiscales était nécessaire pour assurer une prospérité saine et pour éviter les pressions inflationnistes pendant la deuxième semestre, période pendant laquelle on s'attend que la légère récession de l'économie disparaisse.

Les industrielles ont terminé à des cours voisins des niveaux les plus bas de la journée tandis que les chemins de fer ont été soutenus et que les services publics n'ont subi que des changements minimes dans la plupart des cas.

L'activité a été modérée et légèrement inférieure à celle de la veille. Les baisses ont porté sur 695 valeurs et les hausses sur 496 tandis que 249 terminaient sans changement.

Les ordinateurs ont terminé irréguliers, certains accusant des baisses sensibles d'autres des hausses importantes. Aux constructions électriques, General Electric a repris une bonne partie de sa perte de la veille mais les autres valeurs de ce groupe étaient en baisse.

Les automobiles ont fini en baisse d'une fraction de même que les aciéries. La majorité des produits chimiques et des cuivres ont cédé du terrain tandis que les fabricants de télévision ont été irréguliers.

Aux chemins de fer on note la fermeté de New York Central et de Pennsylvania dont la fusion immédiate a été recommandée hier devant un tribunal fédéral par la Commission fédérale du commerce entre les Etats.

Parmi les valeurs canadiennes, Hudson Bay Mining a gagné 1-2, Alcan et International Nickel 3/8, Massey-Ferguson et Walker Gooderham 1-8, Dome Mines et McIntyre Porcupine 1-2.

Le volume des échanges à la Bourse de New York est passé de \$9,040,000 lundi à \$8,790,000 hier. A la Bourse américaine, le volume a été de 4,350,000 au regard de 4,600,000 lundi.

Parmi les valeurs canadiennes à la Bourse américaine, Brazilian Light and Power et Canadian Inland ont marqué des gains de 1-4. Fargo Oil et Canadian Marconi ont baissé de 1-8.

NEW YORK — Les cours se sont à nouveau repliés mardi après la baisse de lundi provoquée par l'opinion exprimée par le président du Conseil de la réserve fédérale, M. William Martin, que les impôts devraient être relevés prochainement.

Dans le courant de la séance de mardi, M. Gardner Ackley, président du comité des conseillers économiques de la Maison Blanche, a joint sa voix à celle de M. Martin en soulignant que ce relèvement des charges fiscales était nécessaire pour assurer une prospérité saine et pour éviter les pressions inflationnistes pendant la deuxième semestre, période pendant laquelle on s'attend que la légère récession de l'économie disparaisse.

Les industrielles ont terminé à des cours voisins des niveaux les plus bas de la journée tandis que les chemins de fer ont été soutenus et que les services publics n'ont subi que des changements minimes dans la plupart des cas.

L'activité a été modérée et légèrement inférieure à celle de la veille. Les baisses ont porté sur 695 valeurs et les hausses sur 496 tandis que 249 terminaient sans changement.

Les ordinateurs ont terminé irréguliers, certains accusant des baisses sensibles d'autres des hausses importantes. Aux constructions électriques, General Electric a repris une bonne partie de sa perte de la veille mais les autres valeurs de ce groupe étaient en baisse.

Les automobiles ont fini en baisse d'une fraction de même que les aciéries. La majorité des produits chimiques et des cuivres ont cédé du terrain tandis que les fabricants de télévision ont été irréguliers.

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including columns for 'Valeurs', 'Ventes', 'Hautes', 'Bases', 'Fer.', and 'Cm. Net'.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of stock market data for New York, including columns for 'Valeurs', 'Ventes', 'Hautes', 'Bases', 'Fer.', and 'Cm. Net'.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Valeurs', 'Ventes', 'Hautes', 'Bases', 'Fer.', and 'Cm. Net'.

INDICES à TORONTO

Table showing various stock indices for Toronto, including 'Indus.', 'M.B. Huites', and 'Mardi'.

INDICES à NEW YORK

Table showing various stock indices for New York, including 'Mardi', 'Lundi', and 'Samedi'.

La livre sterling avait perdu 1-8 et valait \$3.01.

NEW YORK — Le dollar canadien est demeuré inchangé hier à la Bourse de New York et valait 92-11-6 en valeur américaine. Il y a une semaine il valait 92-1-2.

La livre sterling a perdu 1-44 et valait \$2.78 61-64.



Service français E.A. Whitehead Limitée Depuis 1892

Intéressés à tous genres d'assurances, y compris les services internationaux

COURTIERS D'ASSURANCES AGRES ET ASSUREURS-CONSEILS

M. Jean Grégoire, vice-président et administrateur

Place du Canada, Suite 950, Montréal 3 - 878-4331

ACHAT et VENTE D'OBLIGATIONS

CHOIX DES MEILLEURS FONDS MUTUELS

CRÉDIT - QUÉBEC INC.

Courtiers en valeurs

200, rue ST-JACQUES — Montréal — Tél: 849-5361

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including columns for 'Valeurs', 'Ventes', 'Hautes', 'Bases', 'Fer.', and 'Cm. Net'.

INDICES des Obligations à New York

Table showing bond indices for New York, including 'Mardi', 'Lundi', and 'Samedi'.

AGRAIRE EXPERTISES ETUDES ESTIMATIONS

Société d'Agronomes-Conseils

3334, Brouage, Ste-Foy, Québec 10 — 653-3152

1290, St-Denis, Bureau 80, Montréal 18 — 861-6106

INGENIEURS-CONSEILS

BEACHEMIN - BEATON - LAPOINTE

INGENIEURS CONSEILS

ETUDES • ESTIMATIONS • PLANS • SURVEILLANCE

pour travaux publics, municipaux et industriels

448 CHEMIN DE LA COTES-DES-NEIGES MONTRÉAL 24, CANADA

751-8531

Du mal à faire grandir votre entreprise?

LE SYSTEME DE FINANCEMENT

RoyNat

EST À VOTRE SERVICE

Prêts de \$25,000 à \$1,000,000 — ou plus — pour tout projet commercial ou industriel. Périodes de remboursement jusqu'à 15 ans.

Consultez RoyNat Ltée, Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Regina, Calgary ou Vancouver.

ou toute succursale de:

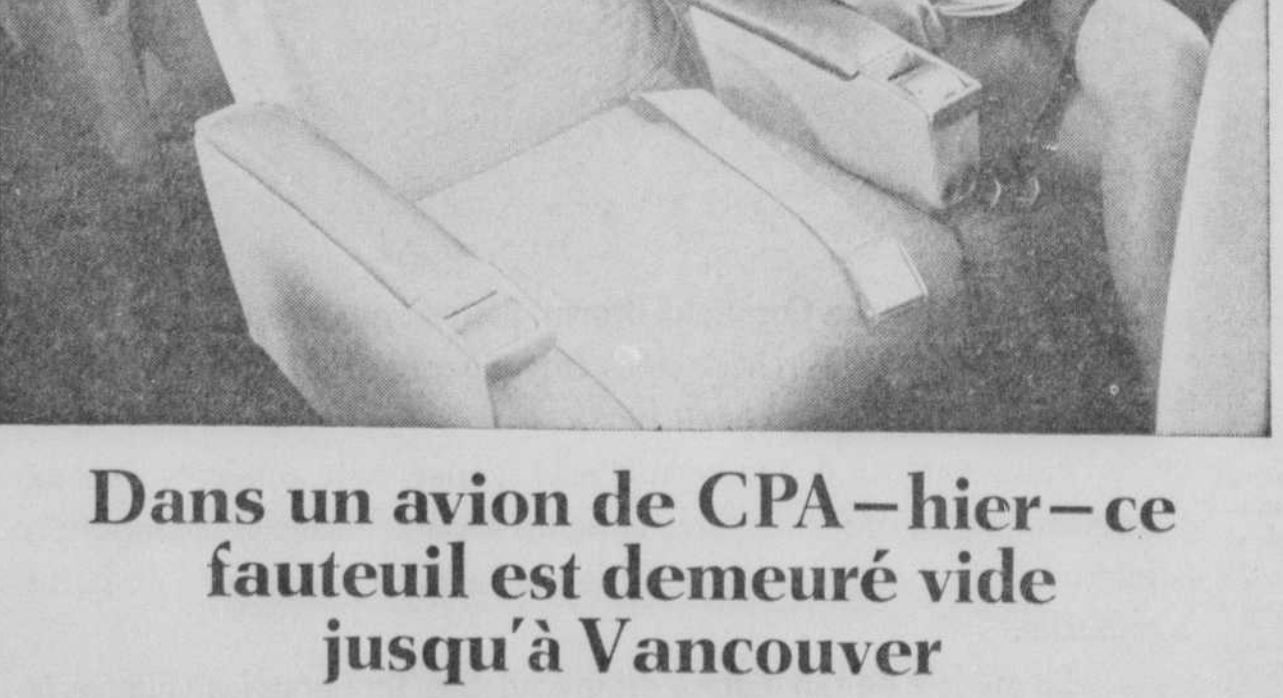
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

CANADA TRUST

TRUST GENERAL DU CANADA

MONTRÉAL TRUST COMPANY



Dans un avion de CPA — hier — ce fauteuil est demeuré vide

jusqu'à Vancouver

Il faut l'admettre. Ça arrive. Parfois deux, trois ou même quatre fauteuils. Les gens modifient leur itinéraire et contournent leurs réservations. D'autres présumant qu'à cause de l'Expo il est inutile de tenter même de faire une réservation.

Evidemment, l'Expo nous tient occupés. Mais donnez-nous quand même un coup de fil. Le plus souvent nous serons en mesure de vous assurer une place. Le numéro à composer à Montréal est 861-9361. Ce fauteuil libre pourrait être le vôtre.

Vols quotidiens entre Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver

LES LIGNES AERIENNES CANADIENNES PACIFIQUE

CANADIEN PACIFIQUE - TRAINS/CAMIONNAGE/BATEAUX/AVIONS/HOTELS/TELECOMMUNICATIONS/LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLETE DU MONDE



Moins de deux mois après l'ouverture... les prévisions sont déjà dépassées de quatre millions.

On dirait que  
la publicité de l'Expo 67  
marche bien...

Ils devaient savoir  
ce qu'ils faisaient  
en choisissant  
cette nouvelle agence.

Une nouvelle agence, Cockfield, Brown? Bien sûr, nous sommes là depuis quelques années déjà... Mais nous croyons qu'en 1967 on ne fait de la bonne publicité que si on est *de* 1967.

Nous sommes donc une nouvelle agence, cette année. Nouveaux services de relations extérieures et de marketing. Nouvelle organisation interne. Insistance particulière sur la vie, l'audace, l'originalité de notre publicité.

Le modèle de l'an dernier est invendable. Tant pour les voitures, la

mode féminine, les expositions universelles... et la publicité, tout change.

C'est en prévoyant ce qui allait compter en 1967 que nous avons fait la publicité de l'Expo 67. On nous dit que c'est du bon travail: on nous a donné des prix, la presse en a parlé. Mais ce qui compte pour nous, c'est le clic-clic des tourniquets à l'entrée de l'Expo.

Nous nous préparons: l'an prochain, nous irons encore *de l'avant*. L'année suivante aussi. Pourquoi votre compagnie ne participerait-elle pas à nos projets? Si vous êtes intéressé à une *nouvelle* agence...

**Cockfield, Brown 67**

C'est la journée nationale de l'Inde à l'Expo

## L'Inde: une démocratie aux prises avec la faim et la surpopulation

par Robert MACKAY

Pays des rajahs, des fakirs, des yogis, berceau du bouddhisme et de l'hindouisme, les deux plus vieilles parmi les grandes religions du monde, les "Indes fabuleuses" sont devenues, après plusieurs décennies de colonisation britannique et l'épopée de la libération par la non-violence conduite par le mahatma Gandhi — dont la stature domine l'Inde moderne — un pays luttant farouchement pour sa survie et son industrialisation, aux prises avec les deux grands problèmes du siècle: la faim et la surpopulation.

Rejetant les solutions marxistes adoptées par son grand voisin, la Chine, l'Inde tente de relever le défi du développement tout en conservant le parlementarisme britannique et en restant la plus grande démocratie électorale du monde.

Pays de tradition aussi, l'Inde conserve les traces toujours vivantes du système des castes intimement lié à la religion dominante, l'hindouisme, pratiquée par plus des trois quarts de la population.

Après une domination de plusieurs siècles, les Musulmans demeurent le deuxième groupe religieux en Inde, malgré la création, au lendemain de la décolonisation, d'un Etat musulman, le Pakistan, formé de territoires au nord-est et au nord-ouest du sub-continent indien. Pour la première fois de son histoire, l'Inde moderne vient d'ailleurs d'être au poste de président de la République un musulman, le docteur Zakir Husain. Les communautés chrétiennes établies en Inde depuis le premier siècle de notre ère forment le troisième groupe religieux du pays.

Depuis qu'il s'est libéré du joug colonial, il y a maintenant 20 ans, le peuple indien a consacré la plus grande part de ses énergies à tenter de surmonter les difficultés économiques. Grâce à une politique étrangère axée sur une neutralité active, l'Inde a pu bénéficier au cours de ces années d'une aide économique importante des pays industrialisés des deux blocs.

Cette aide, pour considérable qu'elle ait été en chiffres absolus, a toujours été largement insuffisante pour permettre à cet immense pays d'amorcer son démarrage économique. Un début d'industrialisation, concentré dans les grandes métropoles, comme Calcutta, Bombay, la Nouvelle Delhi ou Madras, mais aussi la création d'un pletariat urbain sans cesse gonflé par les paysans pauvres qui fuient la famine et le peu de progrès de l'agriculture, dans bien des régions encore extrêmement primitives, caractérisent la situation économique en Inde.

C'est sur cette toile de fond que se profilent les autres grands problèmes de l'Inde, le faible taux d'alphabétisation d'une population en croissance accélérée et l'état de constante tension politique, religieuse ou sociale qui règne dans le pays. Peu de semaines passent sans apporter les échos de désordres, d'émeutes et de luttes engendrées par ces antagonismes et démenées par la faim.

Les dernières élections générales ont encore aggravé cette instabilité en soustrayant plusieurs Etats au contrôle du parti du Congrès, le grand parti du président Nehru, et en réduisant considérablement la majorité du gouvernement de Mme Indira Gandhi au Parlement de la Nouvelle Delhi.

Ce chaos politique, économique et social qu'aucune force interne semble capable d'organiser, risque d'entraîner des chan-



Le président de l'Inde, M. Zakir Husain.

gements profonds dans l'orientation du pays. De plus en plus — on l'a vu lors des récentes électiones dans la province de Bihar, notamment — l'Inde dépend pour sa survie du seul pays qui possède une puissance économique capable de soulager, un peu, la misère d'un immense prolétariat urbain et d'une masse de plus de trois cents millions de paysans.

Menacée d'éclatement, confrontée à l'hostilité du Pakistan, humiliée et terrorisée par les succès technologico-militaires de la Chine, l'Inde est-elle destinée à abandonner sa voie politique propre pour se mettre entièrement sous la protection des Etats-Unis? Peut-être aussi la nécessité de contrebalancer l'influence chinoise en Asie amènera-t-elle une collaboration plus large et plus efficace des pays industrialisés, les Etats-Unis et l'URSS au premier chef, pour relancer les 500 millions d'Indiens sur la voie du développement et créer les conditions matérielles sans lesquelles l'une des grandes civilisations du monde est condamnée à la stagnation?



**aujourd'hui expo**  
Nombre de visiteurs attendus: 222.530. A hier, il y avait 295.000 visiteurs alors qu'on en prévoyait 207.300. Total depuis l'ouverture: 5,837,650 visiteurs.

**Journée nationale de l'Inde:** le président de l'Inde, M. Zakir Husain sera accueilli à la place des Nations à 11h par le commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy; salut royal, envoi du drapeau de l'Inde, hymne national de l'Inde, salve de 21 coups de canon, revue de la garde nationale, allocation de MM Dupuy et Husain... A 11h35, le cortège officiel assiste à un court concert de musique indienne donné par le Z. Zium High School Symphony Band d'Ottawa au kiosque à musique international... De 11h55 à 12h30, visite du pavillon de l'Inde... De 12h45 à 15h, déjeuner offert par M. Dupuy au pavillon Hélène-de-Champlain... A 15h15, visite du pavillon du Canada et à 15h45, visite du pavillon thématique "L'homme interroge l'univers"... A 18h30, réception et dîner au pavillon de l'Inde offerts par le commissaire général du pavillon en l'honneur du président Husain... A 20h20, au théâtre Port-Royal, le président assiste au recital Shahnaï exécuté par Bismillah Khan.

**Auditorium Du Pont:** suite du congrès international des écrivains: à 10h, un exposé du yougoslave Erik Kos sur le sens et les perspectives de la littérature mondiale à 11h, Alexandre Chakovsky, rédacteur en chef de la "Gazette littéraire" en URSS, parlera du rôle de l'écrivain dans le monde moderne; à 14h, M. le duc de Lévis-Miréneux (France) présentera une conférence qui sera suivie d'une table ronde sous la présidence de Jacques Bernier.

**Pavillon de la France:** dans la série des conférences agricoles, qui prendront fin demain, des exposés de M. Debatisse, secrétaire adjoint de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, sur la modernisation des moyens de production et la recherche de nouvelles formes de coopération (à 10h); de M. Constant, chef du service de la protection sociale agricole au ministère de l'Agriculture de France, sur la protection sociale dans l'agriculture (à 11h30); de M. Poly, directeur de la station centrale de gé-

a ajouté une terrasse à ciel ouvert de 135 sièges et le Maroc vient d'inaugurer un restaurant de luxe de 127 couverts.

**Visiteurs princiers** — La princesse Margarete et son époux, le comte de Snowdon, feront un voyage de huit jours au Canada, en octobre prochain, à la fin duquel ils visiteront l'Expo avant de quitter le Canada. Il s'agira d'une visite de caractère privé. Le couple princier arrivera le 5 octobre à Toronto où la présidente présidera un bal de bienfaisance organisé en faveur de l'hôpital qui porte son nom.

**1,000 heures** — 1.000 bambins défavorisés passent aujourd'hui la journée à l'Expo où ils visiteront 12 pavillons. Cette initiative a été rendue possible grâce à la générosité de deux concessionnaires de l'Expo, MM. Donald Berman et Joe Moore qui partagent tous les frais. Le choix des enfants a été fait sans égard à la race, la religion ou la nationalité.

**15,000e heure** — Tot cet après-midi, un membre du corps de service scout à l'Expo accomplira la 15,000e heure de service. Au cours d'une brève cérémonie au centre international du scoutisme à l'île Sainte-Hélène, à 16h, le scout recevra une décoration et une récompense. D'autre part, hier avait lieu à Ville d'Anjou, l'ouverture du Centre d'accueil des scouts du Canada en visite à l'Expo. 2,430 nouveaux couverts ont été ajoutés à ceux qui existent déjà sur les terrains de l'Expo, annoncent les autorités de l'Expo. Trois nouvelles concessions ont été créées sur l'île Notre-Dame et quatre pavillons nationaux ont décidé d'ouvrir des établissements de restauration; ainsi, 1,630 nouveaux sièges sont d'ores et déjà à la disposition des visiteurs. Saint-Hubert Barbecue a ouvert un libre-service de 800 sièges au pavillon thématique de "L'Homme à l'oeuvre", la mai, son Steinberg a inauguré une tente sous laquelle on sert des casse-croûte à 216 personnes à la fois et une troisième concession, "Sur le pouce", peut accommoder 132 visiteurs en même temps. De plus, la Yougoslavie (île Notre-Dame) vient d'ouvrir un libre-service de 100 couverts, les Pays-Bas (île Ste-Hélène) ont aménagé une terrasse de 75 sièges, la Belgique

## Les Mécaniques, une machination

par Laurent LAMY

Le drumadère, la trieuse de rythmes, la twinkleuse, la feuilleuse, le péanconium, le redial, les pédales de Garenne, la cymbale Yuna font partie de la lutherie ou plutôt de l'arsenal musical mis en branle pour la première fois en public samedi dernier au pavillon de la jeunesse.

Tonnant, tonitruant, sifflant, susurrant, hoccoquant, crissant, l'ensemble est aussi insolite pour les oreilles que pour les yeux. Ces nouvelles inventions appelées "Les Mécaniques" et qui sont susceptibles de fournir des instruments nouveaux à la panoplie instrumentale traditionnelle ne ressemblent pas à quoi que ce soit de connu, pas plus sur le plan visuel qu'auditif. Les Mécaniques attirent l'oeil par les reflets métalliques, les couleurs vives, les lumières.

Le public, on ne le souhaite pas sagement admiratif, mais actif participant. Aussi le munit-on de tire-pois, d'avions de plastique, de xylophones et divers autres instruments bruyants. Alors le spectacle est partout à la fois, tenant de l'exposition de sculpture, du théâtre, de la revue, du drame visuel et sonore. Il est un peu de tout cela et encore autre chose. Conçu dans la tradition Dada reprise ici par Lemoine avec le Nouvel Age et la Semaine A il y a quelques années et plus récemment par Béchard au Centre Synoptique, le spectacle est réussi. Jusqu'à la très familière et folklorique corde à linge qui y apparaît dans un emploi renouvelé. Bravo au talent de coordonnateur et d'animateur de Richard Lacroix qui a mis le spectacle sur pied.

Aussi, si le défilé qui a marqué le 24 juin rue Sherbrooke vous a laissé sur votre toit d'agitation et de vie, allez vite prendre un bol de fraîcheur au pavillon de la jeunesse avec "Les Mécaniques" de Richard et Arthur. Sur tout ne demandez pas ce que le spectacle représente. Ne cherchez dans cette écriture musicale automatique, ni symbolisme ni signification. Regardez. Ecoutez. Participez. Le spectacle EST. Pas d'autre justification.

des étudiants de "Catholic University of America" et "Yeshiva University" sur le thème: "L'extrémisme est-il justifiable pour défendre la liberté?". A 20h30, spectacle au café-dansant avec Pauline Degen, les Cabestans et Josh Whyte... A 21h, concert par la faculté de musique de l'université McGill... A 24h, au cinéma-minuit, un court métrage de YONF (1966), "Autobiography by A.M. Klein", et un long métrage tchécoslovaque (1964) de M. Fric, "The Star Called Wormwood".

**Auditorium Du Pont:** De 19h à 22h, à l'occasion de la journée nationale de l'Inde, dans la série Connaissance 67, projection des sept films scientifiques suivants: The Living Cell, Exploration of the Upper Air, The Indian Ocean Expedition, Precision Perfect, The Name of the Cloud Is Ignorance, In the Same Boat, The Peaceful Revolution.

Demain à l'Expo: journée nationale de Madagascar.



L'ensemble des rythmes d'Afrique s'est produit à deux reprises et a obtenu un grand succès sous le soleil équatorial de la place des Nations, hier, à l'occasion de la journée nationale de l'Ouganda.

## Le premier pays d'Afrique fête

Premier pays d'Afrique accueilli sur la Place des Nations, l'Ouganda a célébré hier sous un soleil torride sa journée nationale et c'est au rythme de tambours primitifs et de coups de canon, bien accueilli ceux-ci, qu'a été accueilli sous le dais par une foule nombreuse et enthousiaste le ministre de l'Information et du tourisme, M. A. Ojera, qui représentait le président de cette république fédérale.

C'est donc avec une satisfaction particulière que le commissaire général de l'Exposition universelle l'ambassadeur Pierre Dupuy s'est déchargé hier de ses fonctions officielles. En effet, les nations africaines participent pour la première fois à une exposition universelle.

"Pour la première fois, a dit M. Dupuy, si l'on excepte les réunions de l'ONU, ces pays occupent la place qui leur revient dans le concert des nations".

La publicité faite autour de la Place des Nations jadis assez peu fréquentée semble porter fruit et les gradins étaient en bonne partie occupés hier avant-midi. Fait à noter, dès

l'ouverture, en moins d'une demi-heure, 65.000 personnes avaient franchi les tourniquets de l'Expo. C'est un record.

On ne sait si c'est à cause de son allocation, la clarté de son accent ou la simplicité pleine d'espérance de ses propos, mais M. Alexander Ojera fut applaudi avec un enthousiasme peu commun, les discours officiels étant ce qu'ils sont.

Du Canada, il a dit que c'est "une terre où tout est possible", de l'Expo, que c'est une occasion pour toutes les nations du monde de participer à l'âge d'or".

Le pavillon de l'Ouganda, dans l'île Notre-Dame, fut construit au coût de \$40.000. Les assises elles-mêmes, comme celles de tous les pavillons africains, furent construites à la charge de l'Exposition pour faciliter la participation de ces jeunes pays, aux ressources modestes. Comme ses pays-frères, l'Ouganda a surtout cherché à illustrer les efforts considérables consentis dans le domaine social, l'éducation, la santé publique, etc.

A 17 h. hier, on dénombrait 295.000 visiteurs, soit au total depuis l'inauguration 15.332.650 personnes. Lundi, faut-il rappeler, plus de 400.000 visiteurs furent comptés.



A LA POPINA DE 7H AM À MINUIT, SUR LA PLAZA, PLACE VILLE-MARIE

### AVIS

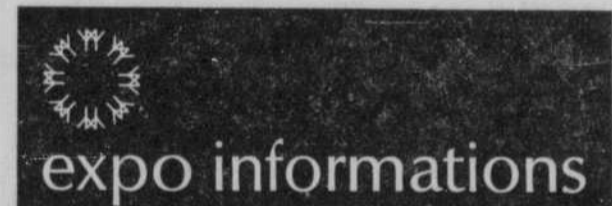
## Almanach des Adresses de Montréal de Lovell

Nous sommes actuellement à faire le relevé annuel de porte en porte en vue de la prochaine édition de l'Almanach des Adresses de Montréal, de Lovell.

Quoique nous fassions tous les efforts possibles pour assurer l'exactitude de notre travail, nous ne pouvons être responsables pour aucune erreur qui peut arriver.

Nous serons heureux de recevoir tous noms et adresses pour inscription s'ils sont envoyés immédiatement par écrit.

JOHN LOVELL AND SON, LIMITED  
Éditeurs  
1835  
423-429, rue St-Nicolas



Le yacht royal Britannia est attendu à Montréal vers 18h aujourd'hui et il jouera



## AUJOURD'HUI AU PAVILLON DU CANADA

**Le Katimavik:** une immense pyramide reposant sur sa pointe; magnifique vue d'ensemble de l'Expo. Des centaines d'éléments d'exposition intéressants: ressources et énergie; communications et transports; temps nouveaux.

**Ciné-carrousel:** films dramatiques sur la croissance du Canada, présentés dans cinq cinémas tournants.

**Grimpez dans l'Arbre des Canadiens.**

**Restaurant, cafétéria, casse-croûte.**

**Le Centre d'activité créatrice,** pour enfants de 3 à 11 ans, permet aux petits de se divertir sous la surveillance de personnes expérimentées. Musique, art dramatique, arts, école maternelle, terrain de jeu... tout est gratuit. De 10h a.m. à 6h p.m.

### THÉÂTRE

midit  
André Méreineau, organisiste montréalais

2h30 p.m.  
The Duo Pach, violon et piano

3h45 et 5h p.m.  
Les Feux Follets, relâche le lundi

6h15 p.m.  
Katimavik-Revue, une réalisation de Gratien Gélinas et de Wayne & Shuster, mise en scène de Alan Lund, relâche le lundi

N.B. — Entrée libre — billets gratuits délivrés au guichet une heure avant les spectacles. Il est interdit de photographier et d'enregistrer les spectacles.

### KIOSQUES A MUSIQUE

2h30 p.m. et 5h p.m.  
musique du pavillon sous la direction de Bix Bélaïr

3h45 p.m.  
Malika, chanteuse de folklore bien connue

## A La Banque Provinciale, votre intérêt...c'est le nôtre!

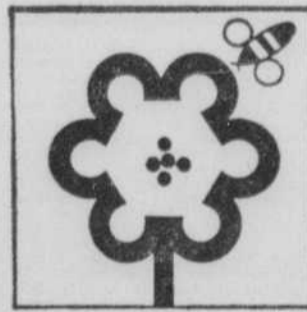
La Banque Provinciale vous offre maintenant un éventail exclusif de dépôts, qui vous permet de choisir vous-même l'intérêt que vous voulez sur vos épargnes.



Épargne avec assurance-vie:

# 4%

Si vous avez de 5 à 55 ans, vos dépôts vous donnent droit à une assurance-vie gratuite, sans examen médical, et égale au solde au moment du décès. Vous recevez 4% sur le solde minimum mensuel et vous pouvez faire des retraits au guichet. Assurance-vie maximum: \$2,500.



Épargne spéciale:

# 4 1/2%

L'intérêt de 4 1/2% est calculé sur le solde mensuel minimum et versé tous les 6 mois. Même avec ce taux d'intérêt élevé, vous pouvez toujours faire des retraits au guichet.



Épargne à terme:

jusqu'à 

# 5 1/2%

Vous gagnez des intérêts supérieurs en proportion du terme que vous avez fixé. Vous pouvez retirer votre dépôt avant terme contre une légère réduction d'intérêt. Dépôt minimum: \$2,000. Terme minimum: 60 jours.

Notre intérêt...c'est le vôtre!

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA



# La CECM: la construction de 18 écoles polyvalentes est décidée

En décrétant récemment la construction ou l'aménagement de six autres écoles secondaires polyvalentes, la Commission des écoles catholiques de Montréal a porté à 18 le nombre de futures écoles secondaires sur lesquelles elle a pris une décision depuis que l'opération 55 a formulé ses recommandations. Comme la totalité des écoles polyvalentes recommandées à l'automne 1964, les décisions prises portent donc sur plus de la moitié de l'ensemble, déclare un communiqué de la CECM.

Les écoles dont la construction a été décidée le 15 juin seront situées comme suit

dans quatre zones de planification distinctes:

1) dans la zone 30, dans le sud-est de la ville, une première école polyvalente, située dans le quadrilatère formé par les rues St-Ferdinand, St-Antoine, du Couvent et St-Jacques, desservira la clientèle scolaire du quartier St-Henri; la deuxième école secondaire de cette zone sera construite dans le secteur de la Petite Bourgogne à un endroit qui sera déterminé en fonction du plan d'aménagement urbain à l'étude;

2) dans la zone 16, la nouvelle polyvalente desservira le territoire qui s'étend des voies du Pacifique Canadien à la rue Viau, au sud de la rue Sherbrooke; la troisième école sera choisie en tenant compte de l'aménagement urbain, en particulier du tracé de la future route transcanadienne;

3) dans la zone 15, la polyvalente desservira la partie est du quartier Rosemont; cette zone est sise au nord de la rue Sherbrooke et au sud du boulevard Rosemont, entre la rue Papineau et le boulevard Pie IX;

4) dans la zone 19, dans le centre-nord de la ville, deux polyvalentes seront construites, l'une dans la paroisse St-Jean-Berchmans, et l'autre, dans la paroisse St-Vincent-Ferrier.

Ces six écoles secondaires auront une capacité d'environ 2,500 places-élèves chacune et seront construites au nord d'un parc, partout où ce sera possible.

Les douze autres écoles polyvalentes dont la CECM a déjà décidé la construction ou l'aménagement seront dans les paroisses de St-Donat, dans l'est de Montréal, et de St-Gertrude, dans Montréal-Nord, dans ville St-Michel, dans Pointe-St-Charles, dans les paroisses de l'Immaculée-Conception et de St-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, ainsi que les écoles Le Plateau, St-Stanislas, Notre-Dame-de-l'Espérance, DeLorimier, de-Lajemmerais et Marymount.

L'école de-Lajemmerais, que la commission vient d'acheter, ne pourra être aménagée en école polyvalente pour septembre prochain, mais les travaux qu'on y effectuera pendant l'été permettront d'utiliser 66 locaux réguliers et 22 locaux spécialisés d'enseignement de l'ouverture des classes.

# 14,500 places-élèves de plus dans les écoles de la CECM pour septembre

La Commission des écoles catholiques de Montréal offrira en septembre 14,505 nouvelles places à ses élèves: 11,925 à ceux du cours secondaire et 2,580 à ceux du cours élémentaire. Elle continuera en outre d'augmenter le nombre des locaux de maternelle: elle en ajoutera 15 en septembre (600 enfants) et 14 au cours de l'année scolaire.

Comme on prévoit pour septembre une augmentation de 6,000 à 7,000 dans le total des inscriptions, l'excédent de 7,500 à 8,500 places-élèves permettra de décongestionner plusieurs écoles et beaucoup de classes, de reconvertir en salles de récréation ou en bibliothèques des locaux transformés en salles de classe depuis plusieurs années et, dans certains cas, de remplacer des écoles vétustes par des écoles modernes.

Les 11,925 nouvelles places qui seront mises à la disposition de septièmes de secondaires en septembre seront réparties ainsi: 3,600 dans deux nouvelles écoles (1,800 à l'école Henri-Bourassa, 6051 boulevard Duplessis, à Montréal-Nord, et 1,800 à l'école James-Lyng, angle Notre-Dame ouest et Carillon); 1,290 dans une école achetée dernièrement et réaménagée (l'école Marguerite-de-Lajemmerais, 5535 est, rue Sherbrooke); et 7,035 dans sept écoles louées en attendant la construction d'écoles polyvalentes.

Voici la liste de ces sept immeubles loués, dont les quatre premiers sont construits expressément pour la Commission et les trois autres sont déjà des maisons d'enseignement: Georges-Vanier, angle Jarry et Rousselot, 1,500 places-élèves; Taillon, angle Sherbrooke et Taillon, 1,500 places-élèves; St-Stanislas, rue de Gas-

pé près de Laurier, 1,350 places-élèves; Mgr-Harold-Doran, angle l'Assomption et Chauveau, 1,200 places-élèves; Mont-Saint-Louis, 244 est, rue Sherbrooke, 660 places-élèves; Institut Cardinal-Léger, 6400, 16e avenue, Rosemont, 300 places-élèves; Centre-Ville-Marie (16 classes et 16 ateliers), 9615, rue Papineau, 525 places-élèves.

De plus, on peut prévoir l'addition, au cours de l'année scolaire, de 610 autres places à l'école de-Lajemmerais, ce qui porte le total à 12,535 nouvelles places au secondaire.

Deux des trois nouvelles écoles élémentaires qui ouvriront leurs portes en septembre 1967, sont situées dans la paroisse de Ste-Colette, à Montréal-Nord, et compteront chacune 24 classes et deux maternelles: Adélar-Desrosiers, au 12,600 Fortin, et Le Carignan, au 11,480 Rolland. La troisième, Noël-Chabanel, dans la paroisse de St-René Goupil, à St-Michel, comptera 26 locaux maternelles et trois salles de maternelle. Outre ces 2,220 places-élèves, on en comptera 380 autres fournies par les agrandissements en cours: 240 à Louis-Pasteur et 120 à Cherrier.

Si l'on ajoute à ces 2,580 places nouvelles les 3,300 que fourniront pendant la prochaine année scolaire les futures écoles des paroisses St-Vincent (30 classes et trois maternelles), St-Donat (31 classes et trois maternelles) et Transfiguration de Our Lord (22 classes et trois maternelles), le total atteindra 5,880 pour le cours élémentaire.

L'addition des deux totaux donne pour la période des prochains douze mois une augmentation globale d'au moins 18,415 places-élèves, soit un total sans précédent dans l'histoire de la CECM.

# D'où viennent les 1,575 délégués des états généraux?

L'analyse de la provenance des 1,575 délégués et des 471 suppléants aux états généraux du Canada français révèle une diversité et une complémentarité de grande valeur, affirme le directeur technique, M. Roisire Morin.

Les états généraux qui se réuniront en novembre prochain continueront véritablement les assises préliminaires de novembre 1966, dit-il. En effet, 53 des premiers délégués, de ceux qui avaient été élus en septembre 1966, ont été réélus en avril ou dans l'élection par correspondance qui suivit, en vue de compléter le choix des délégués des 109 circonscriptions du Québec. Cette proportion assure la continuité, estime M. Morin.

Ceux qui ont persévéré ont manifesté une grande ténacité, tandis que les éléments nouveaux contribuent au renouvellement de cette assemblée nationale, souligne M. Morin dans un communiqué portant sur le milieu d'origine des délégués.

70 délégués proviennent des syndicats et des unions ouvrières, et 42 des cercles de l'U.C.C., de fermiers et de syndicats, coopératives et de syndicats.

115 délégués viennent des conseils municipaux, 74 des commissions scolaires et 40 des fabricques paroissiales.

109 délégués émanent des caisses populaires et des coopératives, 87 sont des hommes d'affaires, 58 représentent les associations d'affaires et 4 les banques.

206 délégués proviennent des sociétés SSJB, sociétés historiques, associations culturelles et cercles de jeunes. 119 délégués ont été choisis parmi les représentants des clubs sociaux et d'action civique. 72 délégués originent d'associations sociales, religieuses ou de bienfaisance. 31 délégués émanent d'associations d'éducation, 26 d'associations de loisirs, 22 de journaux et de postes de radio, et 21 d'associations professionnelles. 36 associations d'étudiants sont représentées.

Enfin, parmi les délégués et suppléants, nous remarquons 897 citoyens qui n'appartiennent pas à telle ou telle association. Si, d'une part, les corps intermédiaires sont amplement représentés aux états généraux, d'autre part, les simples citoyens le sont aussi dans une proportion de 36 pour cent de la délégation.

Parmi les délégués provenant des "classes populaires" soulignons la présence de 240 employés de bureau, de 201 ouvriers et hommes de métier, de 138 courtiers ou vendeurs et de 92 cultivateurs, de 83 fonctionnaires.

Parmi les "pro. seniors libéraux" se retrouvent 36 notaires et 44 avocats, 36 comptables et 6 économistes, 35 médecins et 22 professeurs, enfin, 133 membres d'autres professions.

Parmi les "autres occupations" qui marquent la vie quotidienne des délégués aux états généraux, relevons la diversité suivante: il y aura 146 femmes au foyer et 121 femmes qui travaillent hors du foyer; 112 étudiants, 209 hommes d'affaires et 30 industriels; 29 membres du clergé régulier ou séculier, 24 journalistes et 16 rentiers.

# 1,100 étudiants du Québec visitent le Canada durant l'été

Les voyages d'étudiants commencent le 28 juin. Quelque 1,100 étudiants et étudiants du Québec visiteront le Canada grâce à ce programme du centenaire. En tout, 5,000 jeunes Canadiens iront passer une semaine en juillet et août dans une province autre que celle qu'ils habitent. Lancés en 1964, à titre d'expérience, les voyages-échanges ont déjà permis à 1,600 étudiants du Québec de visiter une région du Canada. La Commission du centenaire coordonne le programme à l'échelon fédéral, tandis que les gouvernements provinciaux et territoriaux font le choix des étudiants-voyageurs et des surveillants de groupes.

# Etude scientifique sur une agence du diocèse de Rimouski

La première étude scientifique en Amérique du nord sur les opérations internes d'une agence de service social vient d'être terminée par l'Agence de service social du diocèse de Rimouski et la compagnie Sores Inc.

La recherche opérationnelle, l'analyse statistique et l'emploi d'ordinateurs électroniques ont été simultanément utilisés dans l'évaluation des problèmes confrontant l'agence et la détermination des mesures administratives les plus appropriées.

L'objectif de l'étude consistait à évaluer l'importance des problèmes sociaux au sein d'une région couvrant 6,000 miles carrés avec une population de 200,000 ainsi que les moyens mis en oeuvre pour répondre à la demande des usagers de l'agence.

## AVIS

AVIS est par les présentes donné que le 23ème jour de juin, sous le no. 1992347 a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal, l'acte de vente de la propriété, de l'Université des sciences et comptes de livres, actuels ou futurs de la dite J. R. Ménard Ltd. Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec. Le 23ème jour de juin 1967. LA BANQUE DE NOVA SCOTIA

## AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat exécuté le 20 mars 1967 en vertu des clauses énumérées toutes les dettes présentes et futures appartenant à Guy Carrière, mandataire de l'Union des Collèges, se fait par le nom de CARRIÈRE EXTINGUEUR ENRG, ont été vendus au Bureau d'enregistrement de Montréal, le 21 juin 1967 au Bureau du Registre de Montréal sous le numéro 1992354. Montréal, le 21 juin 1967. Brodie & Polissuk Avocats

## AVIS DE CESSON GENERALE

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15 juin 1967 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à M. Henri Mo, faisant affaires sous le nom de LA BANQUE TORONTO-DOMINION, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal, le 21 juin 1967, sous le numéro 1992979. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 21 juin 1967 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Gordon & Son Inc. a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal, le 21 juin 1967, sous le numéro 1993554. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12 juin 1967 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Gordon & Son Inc. a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal, le 21 juin 1967, sous le numéro 1993554. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

## CANADA Province de Québec DISTRICT DE MONTRÉAL

## COUR PROVINCIALE

PIERRE JORON TRANSMISSION LEE, corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires au 5464 rue Itherville, à Montréal, dit district, Demanderesse contre NARCISSE LABRIE, gentilhomme, résidant et étant domicilié au 4826 rue Jeanne-Mance dans la cité et district de Montréal, Défendeur

Il est ordonné au défendeur NARCISSE LABRIE, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente jours, le 26 juin 1967, à l'adresse de l'Greffier-adjoint Me Pierre Tremblay, 9050 Boul. St-Michel, Montréal, Qué. Avocat de la demanderesse

## CANADA Province de Québec DISTRICT DE MONTRÉAL

DAME JACOB SLOMOVIC, ménagère, domiciliée et résidant au 4710 rue Bouchette, dans la cité et district de Montréal, Demanderesse contre LEOPOLD LAROSE, domicilié et résidant au no 220 - 85e Avenue, appartement 6, Chomedey, en la Cité de Laval, District de Montréal, Défendeur

Il est ordonné au défendeur LEOPOLD LAROSE, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente jours, le 26 juin 1967, à l'adresse de l'Greffier-adjoint Mes Nott, Mercure, Poliquin et Lamontagne, 507 Place St-Jacques, Montréal, Qué. Avocats de la demanderesse

## CANADA Province de Québec DISTRICT DE MONTRÉAL

## COUR PROVINCIALE

LEOPOLD LAROSE, domicilié et résidant au no 220 - 85e Avenue, appartement 6, Chomedey, en la Cité de Laval, District de Montréal, Demanderesse contre DAME JACOB SLOMOVIC, ménagère, domiciliée et résidant au 4710 rue Bouchette, dans la cité et district de Montréal, Défendeur

Il est ordonné au défendeur DAME JACOB SLOMOVIC, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente jours, le 26 juin 1967, à l'adresse de l'Greffier-adjoint Mes Nott, Mercure, Poliquin et Lamontagne, 507 Place St-Jacques, Montréal, Qué. Avocats de la demanderesse

## CANADA Province de Québec DISTRICT DE MONTRÉAL

## COUR SUPERIEURE

DAME MARJORIE CRICHTON, ménagère, épouse séparée de biens de ANDREW IAN YOUNG, des Cité et District de Montréal, Demanderesse contre ANDREW IAN YOUNG, commis, des Cité et District de Montréal, résidant à 3865 Est, rue Bélanger, Appartement 10, Défendeur

Le défendeur ANDREW IAN YOUNG, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention. MONTREAL, 23 juin 1967. Raymond Pilon. Protonotaire adjoint C.S.M. ROSA B. GUALTIERI, Avocate.

## CANADA Province de Québec DISTRICT DE MONTRÉAL

## COUR SUPERIEURE

AVIS est par les présentes donné qu'un contrat exécuté le 20 mars 1967 en vertu des clauses énumérées toutes les dettes présentes et futures appartenant à Guy Carrière, mandataire de l'Union des Collèges, se fait par le nom de CARRIÈRE EXTINGUEUR ENRG, ont été vendus au Bureau d'enregistrement de Montréal, le 21 juin 1967 au Bureau du Registre de Montréal sous le numéro 1992354. Montréal, le 21 juin 1967. Brodie & Polissuk Avocats

## AVIS D'APPLICATION POUR PERMISSION DE CHANGER DE NOM

PRENEZ AVIS que LAURENCE ETCOVITCH Ecobler, de la Cité et du District de Montréal, y demeure au 4307, rue Jean-Brillant, a fait application au Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, et/ou le Secrétaire de la Province de Québec, en vertu de la Loi pour Changer de Nom, pour permission de changer son nom de famille à ETCO. Orenstein, Ruby & Michelin, 637 ouest, rue Craig, Montréal, Québec. Avocats pour le demandeur.

## MILBER CORP.

AVIS est par les présentes donné que MILBER CORP. une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la Ville de Montréal, s'adressera au secrétaire provincial de la province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi des compagnies de Québec. Daté à Montréal, le 23ème jour de juin 1967. Norman N. Barth, Secrétaire

## CANADA Province de Québec DISTRICT DE MONTRÉAL

## COUR SUPERIEURE

HANS SIEGFRIED HELLER, ébéniste, de la ville de St-Hubert, District de Montréal, résidant et domicilié à la 3965 Gelineau, Demanderesse contre DAME MARGOT SCHOEN, épouse du demandeur, dont la dernière adresse ou résidence connue est Alsen, West Germany, B. Mozartstrasse 28, Défendresse

Le défendeur DAME MARGOT SCHOEN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention. MONTREAL, le 22 juin 1967. ANDRE NOEL, Protonotaire adjoint C.S.M. Me SAM GOLDWATER, avocat, 31 ouest rue St-Jacques, Montréal, P.Q. Procureur du demandeur.

## CANADA Province de Québec DISTRICT DE MONTRÉAL

## COUR SUPERIEURE

ME SAM GOLDWATER, avocat, 31 ouest rue St-Jacques, Montréal, P.Q. Procureur du demandeur.

## CANADA Province de Québec DISTRICT DE MONTRÉAL

## COUR SUPERIEURE

JOHN HAUSER IRON WORKS LIMITED, corps politique et incorporé, ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans la Cité de Kitchener, province d'Ontario, à 148 Bedford Road, Demanderesse contre LYRA DESIGNS LIMITED, corps politique et incorporé, ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans la Cité de Montréal, à 1980 ouest, rue Sherbrooke, Défendresse et HILTON OF CANADA LIMITED, tiers-saisie

Le défendeur LYRA DESIGNS LIMITED est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention. MONTREAL, 22 juin 1967. NORMAND DESBROSCHES, protonotaire adjoint C.S.M. LAIDLIE, HOWARD, STALKER & CIE, avocats, 600 ouest, boul. Dorchester, Montréal 2, Qué. procureurs de la demanderesse

## CANADA Province de Québec DISTRICT DE MONTRÉAL

## COUR SUPERIEURE

MONSIEUR ALBERT INGLEDEY, domicilié et résidant au numéro 130 de la rue Howard, Toronto, Province d'Ontario, Défendeur

Le défendeur ALBERT INGLEDEY, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention. MONTREAL, le 23 juin 1967. Mario Duclos, Protonotaire adjoint C.S.M. Mes. DESCHENES, DE GRANDPRE, COLAS, GODIN, CODERRE & LAPOINTE, Avocats, 2501 Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal, P.Q. Procureurs des demandeurs.

## VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE

Avis est par les présentes donné qu'en vertu d'un Jugement rendu par l'Hon. Juge Albert Mayrand de la Cour Supérieure, Montréal, le treizième jour de juin, 1967, Dame Gertrude Klappoff, épouse de William Gerkman, en sa qualité de Curatrice à Alex Silverstone, un interdit, dûment nommé par jugement de ladite Cour rendu le vingt-troisième jour de mai, 1967, a été autorisée à vendre l'immeuble ci-après décrit, savoir:

DESIGNATION Un emplacement ayant front sur l'avenue McLynn en la Cité de Montréal, mesurant vingt-neuf pieds de largeur par un profondeur de cent vingt pieds, et étant composé de:

(a) Lot numéro neuf cent quarante-quatre de la redivision officielle du lot numéro soixante-cinq (65-994) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, mesurant vingt-neuf pieds de largeur par un profondeur de quatre-vingt-cinq pieds; et

(b) Lot numéro neuf cent quarante-neuf de la redivision officielle du lot numéro soixante-cinq (65-994) dit plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, mesurant vingt-neuf pieds de largeur par un profondeur de trente-cinq pieds;

Avec l'immeuble dessus érigé en la Cité de Montréal, mesurant cinquante-cinq pieds de largeur par un profondeur de cent vingt pieds, et étant composé de:

(a) Lot numéro neuf cent quarante-quatre de la redivision officielle du lot numéro soixante-cinq (65-994) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, mesurant vingt-neuf pieds de largeur par un profondeur de quatre-vingt-cinq pieds; et

(b) Lot numéro neuf cent quarante-neuf de la redivision officielle du lot numéro soixante-cinq (65-994) dit plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, mesurant vingt-neuf pieds de largeur par un profondeur de trente-cinq pieds;

Tel que le tout subsiste actuellement, sans exception ni réserve.

Ledit immeuble sera vendu aux enchères publiques au plus haut et dernier enchérisseur, vendredi le quatorzième jour de juillet, 1967, à 11 heures de l'avant-midi, au bureau de S. Senzilet, notaire, 4141 ouest avenue Sherbrooke, Chambre 230, à la ville de Westmount, District de Montréal, dûment nommé commis pour conduire les procédures.

Pour toutes informations concernant l'adite vente, veuillez vous adresser au notaire soussigné.

Montréal, le 28 juin 1967. S. SENZILET, notaire, 4141 ouest, avenue Sherbrooke, C. 230, Westmount, Québec. Tél. 933-1141.

## CANADA Province de Québec DISTRICT DE MONTRÉAL

## COUR SUPERIEURE

ASSOCIATES REALTY CREDIT LIMITED, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires au numéro 3414 rue Park, à Montréal, district judiciaire de Montréal, demanderesse contre ANTOINE CASTONGUAY, de lieux inconnus, et DAME ALMA GENIER, épouse contractuellement séparée de biens de Antoine Castonguay, de lieux inconnus, défendeurs

LE REGISTREUR DU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE CHAMBLAY & AL., mis-en-cause

Les défendeurs ANTOINE CASTONGUAY, DAME ALMA GENIER, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à leur intention. MONTREAL, le 22 juin 1967. ANDRE NOEL, protonotaire adjoint C.S.M. Me LUCIEN LACHAPPELLE, Avocat, 5971 rue St-Hubert, Montréal, P.Q. Procureur du demandeur, Domicile élu: a.s de Bernard Goyette, 31 ouest rue St-Jacques, Montréal, P.Q.

## CANADA Province de Québec DISTRICT DE MONTRÉAL

## COUR SUPERIEURE

FEDERAL INSURANCE CO., corps politique incorporé ayant sa principale place d'affaires en la Cité de New York, États-Unis d'Amérique, et ayant domicile légal en la province de Québec au 500, est Grande Allée, district de Québec, Demanderesse contre JEAN-PAUL EMOND, autrefois domicilié au 43, 9ième rue, Laval des Rapides, district de Montréal, et aujourd'hui de ville inconnue, Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR Le défendeur, JEAN-PAUL EMOND, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention. MONTREAL, le 22 juin 1967. ANDRE NOEL, Protonotaire adjoint C.S.M. Mes. DORION, DIONNE et DORION, Avocats, 30 rue St-Pierre, Québec 2, P.Q. Procureurs de la demanderesse.

## CANADA Province de Québec DISTRICT DE MONTRÉAL

## COUR SUPERIEURE

MONSIEUR NOEL ALONZO, vendeur, domicilié et résidant au numéro 2033 rue Jessop à Chomedey, Ville de Laval, district de Montréal, tant en son nom personnel que pour autoriser son épouse en autant que besoin est, en vertu du régime matrimonial établi entre lui et son épouse, en vertu des lois de l'Égypte où ils étaient domiciliés lors de leur mariage, et, en sa qualité également de tuteur à ses deux enfants mineurs Anne-Marie et Jean-Pierre, Demanderesse contre MADAME HELENE RAYMONDE BANDEKY, épouse séparée de biens de Noël Alonzo, en vertu des lois de l'Égypte, demeurant au 2033 rue Jessop à Chomedey, Ville de Laval, district de Montréal, Demanderesse

Le défendeur MADAME HELENE RAYMONDE BANDEKY, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention. MONTREAL, le 23 juin 1967. Mario Duclos, Protonotaire adjoint C.S.M. Mes. DESCHENES, DE GRANDPRE, COLAS, GODIN, CODERRE & LAPOINTE, Avocats, 2501 Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal, P.Q. Procureurs des demandeurs.

## CANADA Province de Québec DISTRICT DE MONTRÉAL

## COUR SUPERIEURE

MONSIEUR ALBERT INGLEDEY, domicilié et résidant au numéro 130 de la rue Howard, Toronto, Province d'Ontario, Défendeur

Le défendeur ALBERT INGLEDEY, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention. MONTREAL, le 23 juin 1967. Mario Duclos, Protonotaire adjoint C.S.M. Mes. DESCHENES, DE GRANDPRE, COLAS, GODIN, CODERRE & LAPOINTE, Avocats, 2501 Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal, P.Q. Procureurs des demandeurs.

## CANADA Province de Québec DISTRICT DE MONTRÉAL

## COUR SUPERIEURE

MONSIEUR ALBERT INGLEDEY, domicilié et résidant au numéro 130 de la rue Howard, Toronto, Province d'Ontario, Défendeur

Le défendeur ALBERT INGLEDEY, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention. MONTREAL, le 23 juin 1967. Mario Duclos, Protonotaire adjoint C.S.M. Mes. DESCHENES, DE GRANDPRE, COLAS, GODIN, CODERRE & LAPOINTE, Avocats, 2501 Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal, P.Q. Procureurs des demandeurs.

## CANADA Province de Québec DISTRICT DE MONTRÉAL

## COUR SUPERIEURE

MONSIEUR ALBERT INGLEDEY, domicilié et résidant au numéro 130 de la rue Howard, Toronto, Province d'Ontario, Défendeur

Le défendeur ALBERT INGLEDEY, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention. MONTREAL, le 23 juin 1967. Mario Duclos, Protonotaire adjoint C.S.M. Mes. DESCHENES, DE GRANDPRE, COLAS, GODIN, CODERRE & LAPOINTE, Avocats, 2501 Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal, P.Q. Procureurs des demandeurs.

## CANADA Province de Québec DISTRICT DE MONTRÉAL

## COUR SUPERIEURE

MONSIEUR ALBERT INGLEDEY, domicilié et résidant au numéro 130 de la rue Howard, Toronto, Province d'Ontario, Défendeur

Le défendeur ALBERT INGLEDEY, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention. MONTREAL, le 23 juin 1967. Mario Duclos, Protonotaire adjoint C.S.M. Mes. DESCHENES, DE GRANDPRE, COLAS, GODIN, CODERRE & LAPOINTE, Avocats, 2501 Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal, P.Q. Procureurs des demandeurs.

## CANADA Province de Québec DISTRICT DE MONTRÉAL

## COUR SUPERIEURE

MONSIEUR ALBERT INGLEDEY, domicilié et résidant au numéro 130 de la rue Howard, Toronto, Province d'Ontario, Défendeur

Le défendeur ALBERT INGLEDEY, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention. MONTREAL, le 23 juin 1967. Mario Duclos, Protonotaire adjoint C.S.M. Mes. DESCHENES, DE GRANDPRE, COLAS, GODIN, CODERRE & LAPOINTE, Avocats, 2501 Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal, P.Q. Procureurs des demandeurs.

## CANADA Province de Québec DISTRICT DE MONTRÉAL

## COUR SUPERIEURE

MONSIEUR ALBERT INGLEDEY, domicilié et résidant au numéro 130 de la rue Howard, Toronto, Province d'Ontario, Défendeur

Le défendeur ALBERT INGLEDEY, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention. MONTREAL, le 23 juin 1967. Mario Duclos, Protonotaire adjoint C.S.M. Mes. DESCHENES, DE GRANDPRE, COLAS, GODIN, CODERRE & LAPOINTE, Avocats, 2501 Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal, P.Q. Procureurs des demandeurs.

## CANADA Province de Québec DISTRICT DE MONTRÉAL

## COUR SUPERIEURE

MONSIEUR ALBERT INGLEDEY, domicilié et résidant au numéro 130 de la rue Howard, Toronto, Province d'Ontario, Défendeur

Le défendeur ALBERT INGLEDEY, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention. MONTREAL, le 23 juin 1967. Mario Duclos, Protonotaire adjoint C.S.M. Mes. DESCHENES, DE GRANDPRE, COLAS, GODIN, CODERRE & LAPOINTE, Avocats, 2501 Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal, P.Q. Procureurs des demandeurs.

## AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'un contrat exécuté le 22 juin 1967 en vertu des clauses énumérées toutes les dettes présentes et futures appartenant à MALPEQUE SHRIMPS LIMITED ont été vendus à INTERNATIONAL FACTORS CORPORATION a été enregistré le 21 juin 1967 au Bureau du Registre de Montréal sous le numéro 1996014. Montréal, le 23 juin 1967. Brodie & Polissuk Avocats

## CANADA Province de Québec DISTRICT DE MONTRÉAL

## COUR SUPERIEURE

JEAN-PAUL EMOND, autrefois domicilié au 43, 9ième rue, Laval des Rapides, district de Montréal, et aujourd'hui de ville inconnue, Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR Le défendeur, JEAN-PAUL EMOND, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention. MONTREAL, le 22 juin 1967. ANDRE NOEL, Protonotaire adjoint C.S.M. Mes. DORION, DIONNE et DORION, Avocats, 30 rue St-Pierre, Québec 2, P.Q. Procureurs de la demanderesse.

## CANADA Province de

**Opéra à l'OSM**

**"Faust" et "Otello"**

"Faust" et "Otello" seront présentés par l'Orchestre symphonique de Montréal à la salle Wilfrid-Pelletier, au cours du mois de juillet.

**Faust**

La saison d'opéra de l'OSM commencera le 7 juillet avec "Faust" de Gounod, mis en scène par Irving Guttman, et dirigé par Wilfrid Pelletier. Cette production sera reprise les 13, 15, 18 et 22 juillet avec le chef d'orchestre Pierre Hétu.

**Otello**

Les 14, 17, 20 et 23 juillet, Zubin Metha dirigera l'orchestre dans la présentation d'"Otello" de Verdi.

La production sera assurée par le metteur en scène italien, Carlo Mastriani.

**La cellule**

Ce soir, de 17 à 19 heures, dans le Salon des Visiteurs du Pavillon "L'Homme dans la Cité", les Editions du Jour lancent un ouvrage savant "De la cellule à la morpheo-psychologie humaine" dont les auteurs sont Adela T. Sergerie et Mathilde Parent-Gagnon. Le carton d'invitation permet d'entrer au Salon, mais il est nécessaire de présenter comme d'habitude son passeport à l'entrée de l'Expo.

**Hudon**

L'exposition des œuvres de Norman Hudon à la galerie Morency sera prolongée jusqu'au 10 juillet. Soulignons que le Musée d'art contemporain a déjà acheté deux de ses tableaux, et que la ville de Montréal, pour sa part, en a acheté cinq.

**La seconde vérité**  
MICHÈLE MERCIER  
ROBERT HOSSEN  
CHRISTIAN JAQUE  
SCOPUS COLLECTIVE

**cinéma**  
4<sup>e</sup> SEMAINE  
A fleur de lys  
Air Climatisée  
838 EST, STE-CATHERINE STATION BIERI  
TEL. 288-3303

HORAIRE: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

**TOUT MONTREAL EN PARLE!**  
4<sup>e</sup> MOIS DE SUCCES!  
JANE FONDA  
dans un film de ROGER VADIM  
TECHNICOLOR  
**LA CURÉE**  
inspiré du roman d'EMILE ZOLA  
PETER McENERY  
MICHEL PICCOLI

Horaire: Sam., Dim.  
1.20 - 3.25 - 5.25 - 7.30 - 9.30  
Sur semaine: 7.30 - 9.30  
Beaubien & Iberville 721-4060

**UN NOUVEAU SOMMET DANS LA COMEDIE DE NOTRE TEMPS!**  
"IL Y A LONGTEMPS QU'ON A RI AUTANT. UN SUCCES FOU A BROADWAY!" —Life Magazine  
"UNE COMEDIE PARFAITE! INCROYABLEMENT, IRRÉSISTIBLEMENT, FONDAMENTALEMENT ET CONTINUELLEMENT DRÔLE." —Chapman, N.Y. News

SAINT SUBBER présente  
**GEORGE GOBEL**  
**PHIL FOSTER**  
dans une comédie-hit de NEIL SIMON  
**THE ODD COUPLE**

mise en scène: HARVEY MEDLINSKY  
direction artistique: OLIVIER SMITH  
éclairage: JEAN ROSENTHAL  
cosumes: ANN ROTH

La production originale fut mise en scène par MIKE NICHOLS AU THÉÂTRE MAISONNEUVE de la PLACE DES ARTS du 10 au 15 juillet  
il reste encore de très bons billets  
En soirée: \$3,50, \$4,50, \$5,50, \$6,50  
Matinée le 12: \$2,00, \$2,50, \$3,50, \$4,50  
Matinée le 15: \$2,50, \$3,50, \$4,50, \$5,50

Billets au guichet du Festival Mondial à la Place Ville-Marie; ou écrivez: "The Odd Couple", Festival Mondial, C.P. 1330, Station "B", Montréal. Commandes postales servies rapidement.

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

**FESTIVAL D'ÉTÉ**  
NOUVEAU PROGRAMME CHAQUE VENDREDI!  
JEAN-PAUL BELMONDO dans 2 films  
de Jean-Luc Godard  
PIERROT LE FOU en couleurs  
A BOUT DE SOUFFLE  
Lun. à vend. Etudiants \$1,50

CINEMA Empire 374-4591 451, OGDVY

**LE CINEMA à son MEILLEUR**  
CE SOIR et DEMAIN SOIR:  
J. MOREAU à son meilleur  
"JULES et JIM"  
Troisième 4.05 - 10.50, en français  
"LA NUIT"  
Antonioli en seul, V.O. s.t. anglais  
LES 2 FILMS

Ven.-sam.: "Mickey One" et "Lilith"  
VERDI CINEMA de REPERTOIRE  
5380 St-Laurent (près St-Viateur)  
Informations: 277-4800

**Blue Bonnets**  
CE SOIR à 8 H. 15  
SOIRÉE DES DAMES

**8 DERNIERES A 9 H. CE SOIR**  
**Le carrousel MILITAIRE DES FORCES CANADIENNES**

DANS LE PLUS SPECTACULAIRE DIVERTISSEMENT  
DES CELEBRATIONS DU CENTENAIRE  
**UNE DISTRIBUTION DE 1700 JUSQU'AU 4 JUILLET**

RESERVEZ VOS SIEGES dès AUJOURD'HUI

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

Plusieurs spectacles sont étiquetés "A ne pas manquer". Pour le Carrousel des Forces Armées Canadiennes on devrait écrire: "A NE PAS MANQUER". Fitz, The Gazette

"UN SPECTACLE QUI A TOUT" The Montreal Star

Spectacles du 25 juin au 4 juillet à 21h.  
Billets: \$2 - \$3 - \$4. Au guichet central à la Place Ville-Marie et sur les terrains de l'Expo.  
votre passeport n'est pas nécessaire pour entrer

**A L'AUTOSTADE DE L'EXPO**

**expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES**

PLACE DES ARTS THÉÂTRE PORT-ROYAL 8h30 — CE SOIR ET JUSQU'AU 4 JUILLET  
**MUSIQUE et DANSES de L'INDE**  
BISMALLAH KHAN, ALI AKBAR KHAN, BARRATA NATHYAM  
DANCES, KATHALKALI DANCERS, RAVI SHANKAR.  
Billets disponibles seulement pour la matinée du VENDREDI 30 JUN A 2 H. 30 P.M.  
\$1.50 — \$2.50 — \$3.50

PLACE DES ARTS THÉÂTRE PORT-ROYAL 8h30 — 5 JUILLET  
**ENGEL**  
PIANISTE SUISSE  
Oeuvres de: Mozart, Kelter Born, Moescheberg, Alessandria  
Billets: \$2.50 — \$3.50 — \$4.50

PLACE DES ARTS THÉÂTRE PORT-ROYAL 8h30 — 6 JUILLET  
RECITAL CONJOINT  
**A. NICOLET — HEINZ et URSULA HOLLIGER J. WYTTENBACK**  
\$2.50 — \$3.50 — \$4.50

PLACE DES ARTS THÉÂTRE PORT-ROYAL 8h30 — 5 JUILLET  
**COLLEGIUM MUSICUM**  
DE ZURICH, SUISSE  
Chef d'orchestre: PAUL SACHER  
7 juillet — Oeuvres de: Martin, Burkhard, Honegger  
8 juillet — Shoenck, Henze, Stamitz, Mozart  
Billets: \$2.50 — \$3.50 — \$4.50

\$3.50 — \$4.50 — \$6.50 — \$7.50 — \$8.50  
BILLETS MAINTENANT EN VENTE  
Au Bureau des Billets de la Place Ville-Marie, 207-8418  
HEURES D'OUVERTURE DES GUICHETS: Lundi à Vend. 10 h. A.M. à 7 h. P.M. — Sam. 10 h. A.M. à 6 h. P.M. — Dim. de Midi à 6 h.  
PLACE DES ARTS, 175 ouest, rue Sainte-Catherine, VI, 2-2112  
BILLETS EGLEMENT EN VENTE A LA PORTE



CE SOIR à 8h15 et jusqu'à SAMEDI

Un événement théâtral à ne pas manquer:

présenté par **Le Théâtre du Rideau Vert**  
Canada

**Terre d'Aube,**  
une pièce de Jean-Paul Pinconneault

"Sous les mots et les images de Terre d'Aube s'expriment la volonté rude et le courage viril d'une poignée d'hommes jetés par le hasard en un pays de promesse, de rafale et d'exigence... En quelque lieu que ce soit et pour chacun, le jour qui se lève est un défi. Ma pièce n'a d'autre façon à offrir que celle-là."  
Jean-Paul Pinconneault

**La vie est un songe,**  
Du 3 au 8 juillet, à 20h15.  
Une pièce espagnole de Pedro Calderon de la Barca, adaptée par Alexandre Arnoux.

Pologne, XVème siècle; le roi Basile emprisonne son fils dans une tour et l'isole, parce qu'il a vu en songe que son fils deviendrait un tyran.

Billets: \$2, \$2.50, \$3.50, \$4.50  
En vente au guichet du Festival Mondial, Place Ville-Marie.

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

et à la Place des Arts.

CE SOIR à 8h15 et 10h30 et TOUTE LA SEMAINE

ALEXANDER H. COHEN PRÉSENTE

**SOUPY SALES** DANS **HELLZA POPPIN'67**

LA COMÉDIE MUSICALE LA PLUS DRÔLE JAMAIS MONTÉE!  
Musique et chansons de **MARIAN GRUDEFF et RAYMOND JESSEL**

Basée sur une histoire originale de **OLSEN et JOHNSON**

Mettant en vedette:

- |                        |                      |                       |                       |
|------------------------|----------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>BETTY MADIGAN</b>   | <b>LUBA LISA</b>     | <b>CLAIBORNE CARY</b> | <b>JACKIE ALLOWAY</b> |
| <b>BRANDON MAGGART</b> | <b>JACK FLETCHER</b> | <b>TED THURSTON</b>   | <b>SUZAN CLEMM</b>    |

**WILL B. ABLE et GRAZIELLA**

et une grande découverte **JOHNNY MELFI**

Direction musicale et arrangements chorégraphiques: **JOHN BERKMAN**

Orchestrations: **DON WALKER**

Décors et costumes: **RAOUL PENE DU BOIS**

Eclairage: **JULES FISHER**

Chorégraphie: **BUDDY SCHWAB**

Mise en scène: **JERRY ADLER**

DU 27 JUN AU 16 SEPTEMBRE  
AU JARDIN DES ÉTOILES  
DE L'EXPO OÙ ON PEUT BOIRE ET S'AMUSER GAIEMENT.  
2 représentations chaque soir: 8h15 et 10h30,

Les prix: \$2.50, \$3.00. Aux tables: \$3.50 (il vous faut un passeport pour entrer sur l'emplacement de l'Expo)  
Billets: au guichet du Festival Mondial, Place Ville-Marie.  
Commandes postales servies rapidement.

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

théâtre • musique • cinéma • variétés • théâtre • musique • cinéma • varié

Le bruit de la ville

La jeune actrice Françoise Dorléac s'est tuée, lundi soir, dans un accident de voiture près de Nice.

Une satire Une troupe de théâtre, théâtre-vérité, qui se nomme le Montréal Living Theatre...

Horaires des spectacles

THEATRE

Nous rappelons que les spectacles commencent à l'heure et que les portes sont fermées dès le lever du rideau.

CINEMA

ALOUETTE - "Thoroughly Modern Millie" soir: 8.15 - Mat: mer. sam. dim: 2.15

viron 250 spectateurs sur les places Dominion et Phillips.

La discussion se termine par l'arrivée d'un "marine" américain qui tire sur tous les participants avec une mitrailleuse.

Les écrivains

Le Congrès international des écrivains, qui se tient actuellement à l'Expo, en est à sa troisième journée.

LE FESTIVAL MONDIAL - THEATRE MAISONNEUVE

Nuit noire sur "Terre d'aube"

par Jean BASILE

Le "Pays" a bonne presse. Tout le monde, depuis quel-ques temps, dans le milieu artistique se croit obligé d'y aller.

Mais le "Pays", malheureusement, ce n'est pas si simple. Pour une chanson réussie, il y en a douze de ratées.

"Terre d'aube" de Jean-Paul Pinsonneault préche, sous une forme symbolique, pour un enrôlement au "Pays".

"Terre d'aube" est donc le type même de l'oeuvre satisfaisante d'elle-même dans sa naïveté roublarde.

Que dire de la production? Que dire des comédiens, du metteur en scène?

FESTIVAL MONDIAL - THEATRE PORT-ROYAL

Menuhin, Brahms, et la Tour de Babel

par Jacques THERIAULT

Il arrive que d'excellents musiciens donnent parfois de très mauvais concerts!

Le "Sextuor pour cordes en sol majeur, op. 36" ne fut guère mieux interprété.

Les autres musiciens se sont fiés tout bonnement, à leur virtuosité, s'ils parvenaient plus à l'aise, c'était pour mieux tromper l'auditeur.

La musique d'Andre Gagnon est sympathique, malgré des interférences dans le système d'amplification sonore qui a permis d'entendre tout au long de la soirée un joyeux bourdonnement assorti.

Ce qu'il ne faudrait pas, après une telle aventure, fût-elle celle de l'enracinement en terre québécoise, c'est qu'on nous assure maintenant que la dramaturgie nationale est impossible.

L'Ecole normale de musique, 4873 avenue Westmount, présentera pour la première fois dans la province de Québec un cours sur la méthode Jacques-Dalroze.

L'Ecole normale de musique offrira également des cours sur les méthodes Martenot, Corneliou, Orff et Kodaly.

CINERAMA 7 h. 30 DIM. - 8 h. 30 LUN. au SAM. 2h TOUS LES JOURS. 3 PRIX DE L'ACADEMIE. Cinéma vous précipite dans un spectaculaire tour de vitesse et d'adrénaline.

IMPERIAL CINERAMA. 1430 Bloor, Mt. Av. 8-7102 ou 5602. Air climatisé.

THE JACK BENNY SHOW WITH JACK BENNY AND HIS INVITE-ETOLE. AVEC LE GRAND COMIQUE JACK BENNY ET SON INVITE-ETOILE LUI-MEME. DIMANCHE A 8h P.M.

FANTOMAS SE DECHAINE. LOUIS DE FUNES MYLENE DEMONGEOT JEAN MARAIS. un film de ANDRE HUNEBELLE.

47e SEMAINE. un homme et une femme. la peau douce.

FESTIVAL DU CINEMA SOVIETIQUE. LE BILAN DU FASCISME 50 MILLIONS DE MORTS.

New York City Ballet. La compagnie au grand complet George Balanchine et Lincoln Kirstein, directeurs et l'orchestre symphonique de Montréal. DIMANCHE A 8h P.M. Du 2 au 5 juillet, à 20h.

HORAIRES DE LA TELEVISION

Table with columns for day (Mercredi), time, and program name. Includes programs like 'Lettre à Carla', 'Mire et musique', 'Le grand prix', etc.

BIJOUX. Dimanche et lundi, les 2 et 3 juillet. Mardi, le 4 juillet. Mercredi, le 5 juillet. LE LAC DES CYGNES APOLLO TARANTELLA STARS AND STRIPES.

Le prochain grand événement à l'Autostade

# MAURICE CHEVALIER

LE ROI DE LA REVUE dans

un spectacle qui bat tous les spectacles

# TOUTES VOILES DEHORS

DIRIGE ET CONÇU PAR

LEON LEONIDOFF

CHOREGRAPHIE ET NUMEROS SPECIAUX DE

DANNY DANIELS

Ouverture: "Et que la lumière soit"

TRANSPO '67

ET QU'ÇA SAUTE! SUR UNE ROUTE!  
BOUM! BOUM!

LES BELLES DE LA BELLE EPOQUE

Retourons en arrière, au temps des premières foires

LONDRES 1861

CRYSTAL PALACE

VIENNE 1875

QUAND LA VALSE REGNAIT

PARIS 1897

LA TOUR EIFFEL

TRINIDAD AND TOBAGO

... et dans la nuit étoilée des tropiques le roulement sourd des tambours résonnait dans les riles

LES DANSEURS ARIRANG DE COREE

ET LA RAVISSANTE STELLA KWAN

L'ECRAN VIVANT

500 FIGURANTS

# MAURICE CHEVALIER

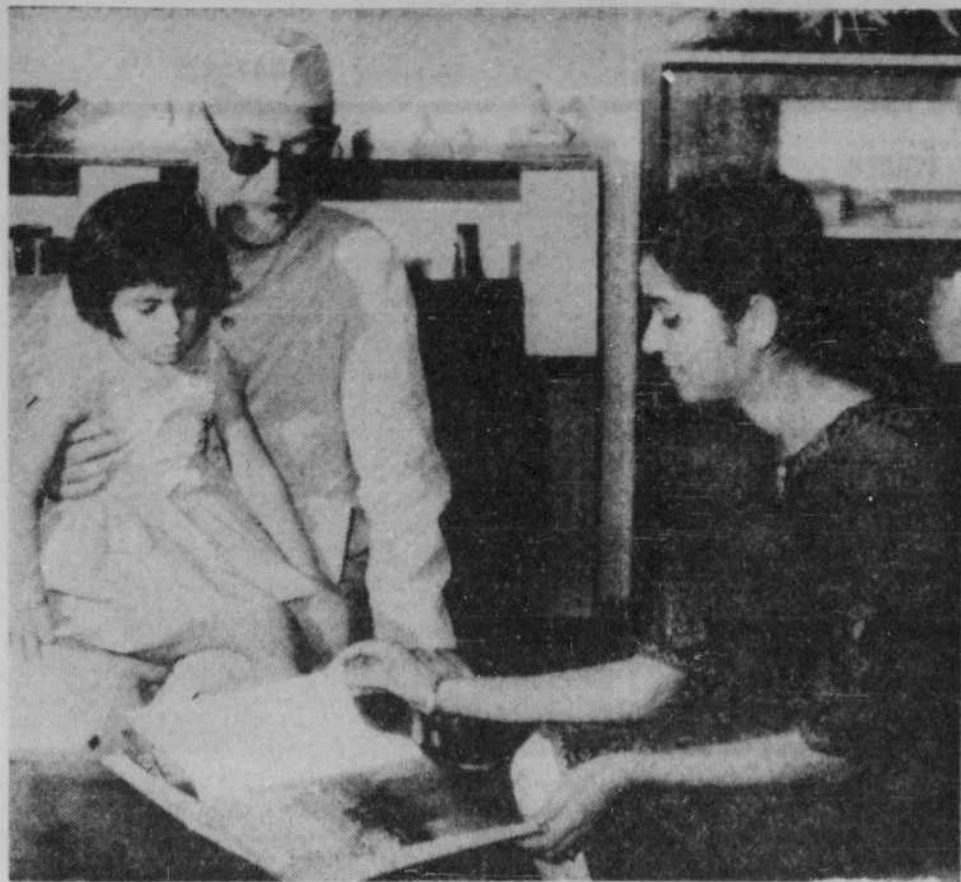
Le seul, l'unique - Toutes les voiles dehors

L'homme et son univers n'existeraient pas si ce n'était de l'homme et de la femme... de jeunes beautés venant de ce monde immense

NUMEROS SPECIAUX

LA MARCHE DANS L'ESPACE, TOMBERA? TOMBERA PAS? DES ASTROBATES DIGNES DU GEMINI II ACROBATES.

Du 11 au 30 juillet, soiree à 9 h. p.m. \$2.50, \$3.50, \$4.50. Matinée à 6h.30 p.m. Les 15-22-29 juillet, \$1.50, \$2.50, \$3.50. Billets maintenant en vente au bureau des billets de l'Expo '67 Place Ville-Marie et à l'autostade.



Le président de la république indienne, M. Zakir Husain, ici en compagnie de sa famille, sera accueilli aujourd'hui à la Place des Nations par M. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Expo, à l'occasion de la Journée nationale de l'Inde. La famille du président indien séjournera au Canada jusqu'au 4 juillet inclusivement. A l'occasion de la journée nationale de l'Inde, un spectacle gratuit offert au public, sera donné par des danseurs de l'ensemble folklorique indien de 11h.35 à midi à la Place des Nations, aujourd'hui.

## Les pays occidentaux doivent aider les pays surpeuplés à planifier les naissances

— C. F. Bentley

Un spécialiste du monde de l'agriculture, M. C.F. Bentley, a qualifié de "mythe" la croyance en vertu de laquelle la science pourra accroître suffisamment la production alimentaire pour répondre aux besoins futurs de l'humanité. Dans la même veine, M. Bentley a exhorté le gouvernement canadien à doubler ses fonds d'aide à l'étranger et à réserver la moitié de son budget à ce poste aux seuls pays qui ont des programmes de limitation des naissances.

Le doyen de la faculté d'agriculture de l'université de l'Alberta qui s'adressait à 1.400 délégués de l'Institut consentent à mettre à exécution le Canada réunis en congrès à Montréal, a précisé que le rythme de croissance de la population est trop rapide, la population mondiale

augmentant à un taux de 2 p.c. par an. D'ici 33 ans, il faudra en conséquence doubler la production alimentaire, non pas pour régler le problème de la faim, mais simplement pour satisfaire la faim selon les proportions actuelles.

Selon le conférencier, le pape Paul VI pourrait également plus que toute autre personne, désamorcer l'explosion démographique en permettant aux Catholiques l'emploi des contraceptifs. M. Bentley a émis l'opinion que le pape Jean XXIII, s'il vivait encore, aurait sans doute permis aux Catholiques l'usage des contraceptifs. En plus, a dit M. Bentley, les pays occidentaux pourraient aider efficacement les pays en voie de développement en investissant dans des programmes de planification familiale.

"La paternité n'est pas un droit de l'homme, a déclaré le professeur, mais la plus haute responsabilité humaine. Il faudrait restreindre la paternité à ceux qui sont capables et prêts à offrir à leurs enfants la nourriture, les vêtements, le logement, l'éducation et le milieu familial voulu, au moins à un niveau minimum et viable."

En fait, il n'y a qu'une seule façon de résoudre le problème de la faim pour M. Bentley: c'est de ramener le taux des naissances à celui de la mortalité. Plusieurs pays, a-t-il dit, souffrent de surpeuplement, dont l'Inde et le Pakistan, et le Canada répond mal à leur appel. Le conférencier suggère que le Canada emboîte le pas derrière la Suède dans une politique visant à limiter la natalité dans les pays aux prises avec le surpeuplement. La politique actuelle d'aide à l'étranger est nuisible jusqu'à un certain point: en effet, en alimentant l'Inde comme il le fait présentement, le Canada contribue en pratique à augmenter le nombre des personnes les plus nécessiteuses.

Peu avant cette conférence de presse mille agronomes canadiens, de l'Institut agricole du Canada ont visité le pavillon de l'Homme et l'agriculture sur l'île Notre-Dame.

## Les 4H conservent les richesses du pays tout en changeant ce qui doit être changé

M. I.H. Peck, président de la Compagnie internationale de papier du Canada remettrait, hier, aux Clubs 4-H du Québec le premier prix du Centenaire, soit \$3.000, en hommage au mouvement et au travail accompli par ces jeunes dans le domaine de la conservation des ressources naturelles.

"Il n'y a pas de mouvement de jeunesse au monde à mériter davantage ce prix", a affirmé M. Peck.

Cette remise avait lieu hier après-midi, à l'occasion de la séance inaugurale du 25e congrès provincial des clubs 4-H qui a lieu à l'hôtel Sheraton Mont-Royal et qui réunit plus de 600 jeunes venus de tous les coins de la province.

"Etre capable, dans un mouvement de jeunes, de conserver ce qui doit être conservé, et de changer ce qui peut être changé, c'est là le secret de la continuité et de la stabilité."

c'est ce qui fait le prestige et l'attrait du mouvement 4-H", déclarait à son tour le ministre des terres et forêts, M. Claude-G. Gosselin.

Dans les cadres de la campagne d'embellissement entreprise pour la troisième année en vue du Centenaire du Canada, plus de 315.000 arbres d'embellissement ont été commandés des pépinières des terres et forêts et plantés par les jeunes 4-H, dans au-delà de 225 municipalités du Québec. Ces jeunes avaient au préalable rencontré les autorités municipales et obtenu leur appui et leur collaboration. Des campagnes de nettoyage ont été organisées un peu partout au printemps. Pour intensifier davantage leur action, les membres 4-H ont distribué aux automobilistes, au début de mai, 30.000 sacs à rebuts portant le slogan: "Avec les 4-H, embellissons!"

Rappelons que le mouvement 4-H représente à travers la province 390 clubs comptant 14.000 membres de 10 à 20 ans.

Dix-sept concours individuels et neuf concours collectifs ont été ouverts aux garçons et filles 4-H au cours de l'année. Hier, près de \$10.000 ont été distribués en prix et en bourses d'aides aux gagnants de ces différents concours provinciaux.

Les clubs 4-H ont pour leur part remis à M. Robert Raynault, président du conseil d'administration, un chèque de plus de \$500 qui sera envoyé au comité de la FAO (Offrande de la faim) dans le cadre d'un mouvement de jeunes de tous les pays du monde.

Aujourd'hui, les délégués au congrès passent la journée à l'Expo.

R. R.



Sur notre photo: à la séance d'ouverture du 25e Congrès provincial des clubs 4-H, dans l'ordre habituel: MM. I.H. Peck, président de la Compagnie internationale de papier du Canada; Claude Gosselin, ministre des terres et forêts; Mlle Nicole Dallaire, présidente provinciale des 4-H; MM. Alphonse Coulet, président provincial de l'Association forestière de la province de Québec; Jean Nil Thériault, président provincial des 4-H; Robert Raynault, président du conseil d'administration des 4-H à qui on a remis le don des membres 4-H à l'Offrande de la Faim.

## Congrès du Service de Préparation au mariage, à Trois-Rivières

C'est par une conférence que prononcera le Père Emile Legault, c.s.c., et portant le titre: "Mariage au XXe siècle et amour libre", que s'ouvrira, jeudi soir le 29 juin à 21 heures, à l'école normale Duplessis, à Trois-Rivières, le 19e congrès annuel du Service National de Préparation au mariage.

Cette conférence ouverte au grand public sera suivie d'un échange avec l'auditoire.

Sous le thème: "Bâtir le nouveau couple de la terre des hommes", quelque 130 délégués venant de plus de 5 provinces du pays et représentant une trentaine de régions différentes du Canada-français se

réuniront en cette fin de semaine. Réservez aux délégués, un panel sur la "conception de l'amour chez les jeunes d'aujourd'hui", aura lieu le vendredi avec la participation de 3 jeunes couples non-mariés. Le vendredi après-midi les délégués seront aussi invités à réfléchir sur la réalité du couple d'aujourd'hui, ses dimensions, ses besoins pour se mieux construire.

Samedi le 1er juillet, à partir des deux thèmes précédents "Conception de l'amour chez les jeunes d'aujourd'hui" et "Le couple d'aujourd'hui", les congressistes prendront conscience du sens de la démarche proposée aux fi-

ancés par le mouvement et de l'évolution possible du fiancé à travers son expérience progressive de vie à deux telle que proposée par le SPM; du contenu de la documentation fournie aux membres et des exigences impliquées par cette expérience.

Dans la journée de dimanche, on s'arrêtera à la dimension sociale de la vie des fiancés et approfondira le thème "sécurité". Le but de cette recherche sera d'entrevoir ensemble divers moyens et formes d'action pour en arriver à faire vivre cette dimension aux jeunes couples.

Les personnes intéressées à participer à ce 19e congrès annuel du Service National de Préparation au mariage peuvent obtenir des renseignements supplémentaires en s'adressant à 885 N., Boul. Décarie, Montréal 9.

A MONTREAL, DU 8 AU 11 AOUT:

## Mélie Grégoire, Ashley Montagu, Dr Mary Hungerford et Aileen Eaton

Une série toute spéciale de conférences destinées plus particulièrement aux femmes qui travaillent et aux femmes en général sera commanditée conjointement par Office Overload et Expo du 8 au 11 août prochain. Quatre conférenciers de réputation internationale participeront à cette série de conférences à laquelle nous engageons lecteurs et lectrices à assister. Les conférences seront données au Pavillon de l'Hospitalité dans la Cité du Havre deux fois par jour, à 2h.30 et à 8h. du soir.

Mme Aileen Eaton, une femme d'affaires dont la carrière est des plus réussies et qui se batte d'être la seule femme à promouvoir des matchs de boxe à intitulé sa conférence: "La femme dans un monde masculin". Mme Eaton parlera le mardi 8 août.

Le Dr Mary Jane Hungerford, directeur de l'éducation à l'American Institute of Family Relations, le plus ancien et le plus important centre de consultation familiale aux Etats-Unis parlera le mercredi 9 août. Le Dr Hungerford a choisi comme sujet: "La femme et la famille".

Mme Mélie Grégoire de Paris, une Française à la réputation internationale, écrivain, journaliste, et spécialiste des questions féminines prononcera sa conférence jeudi le 10 août. Le sujet sera: "Le rôle de la femme dans le monde moderne".

Le Dr Ashley Montagu, écrivain, anthropologue et biologiste, commentera son livre fort controversé et intitulé: "The natural superiority of women". Le Dr Montagu prononcera sa causerie le vendredi 11 août.

Mme Eaton, le Dr Hungerford, le Dr Montagu, parleront en anglais et Mme Grégoire prononcera sa conférence en français. Toute personne désireuse de réserver des places pour ces conférences, peut écrire à: Office Overload Co. Ltd., 1155 ouest, boulevard Dorchester, Montréal. L'entrée sera gratuite et tous seront bienvenus. On peut même réserver des billets, que ce soit par téléphone ou par courrier, on est prié de bien spécifier l'heure (soit 2h.30 ou 8h.) et la date désirée.

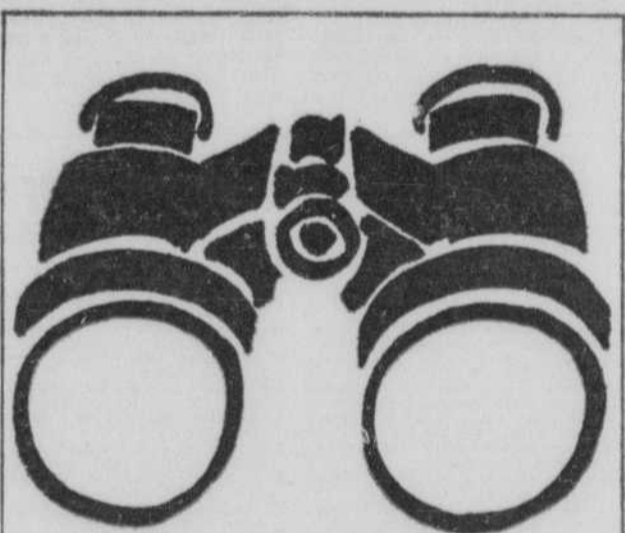
Une série de conférences prometteuse.

## L'emploi de la "pilule" vieillirait les femmes

LEYDE — L'emploi de la "pilule" anticonceptionnelle par les femmes dans la période de fécondité conduit à la longévité à une accélération du processus de vieillissement", affirme le Dr J.G. Defares, professeur à l'université hollandaise de Leyde.

Dans un article publié dans le dernier numéro de la revue néerlandaise pour la médecine, le Dr Defares estime que la pilule met la femme dans un état comparable à celui d'après la ménopause. "Dans la plupart des cas, écrit le Dr Defares, l'effet vieillissant se

produit lentement. Il convient cependant de se demander sérieusement si un corps qui, en cas d'absorption continue, mine pratiquement toutes les fonctions vitales, somatiques et psychiques, et conduit à des altérations dégénératives, notamment dans le système vasculaire et l'ossature, accélère le processus de vieillissement, perturbe les mécanismes naturels de protection et attaque la femme dans ce qu'elle a sans doute de plus précieux, sa féminité, peut être prescrit sans motifs impérieux."



## A la salle Wilfred-Pelletier de la Place des Arts LA SAISON D'OPERA DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL

Deux très grands opéras, parmi les plus grands de l'histoire de la musique

## Faust OTELLO

DE GOUNOD.

DE VERDI.

Nouvelle mise en scène: une innovation sans précédent! Une œuvre magistrale, d'une grande puissance dramatique et lyrique.

les 7, 13, 15, 18 et 22 juillet, à 20h.

chef d'orchestre: Wilfrid Pelletier (sauf le 22, où Pierre Héty sera au pupitre)

mise en scène: Irving Guttman  
Faust: Richard Verreault  
Méphisto: Joseph Rouleau  
Marguerite: Heather Thompson  
Valentin: Robert Savoie

les 14, 17, 20 et 23 juillet, à 20h.

chef d'orchestre: Zubin Mehta  
mise en scène: Carlo Maestrini  
Otello: Jon Vickers  
Iago: Louis Quilico  
Desdémone: Teresa Stratas

LES BILLETS: \$4, \$5, \$7, \$10, \$12

En vente au guichet du Festival Mondial, Place Ville-Marie, à la Place des Arts, ou écrivez à "Opéras de l'O.S.M.", Festival Mondial, C.P. 1330, Station "B", Montréal 12.

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES

## STENOYPIE I. Q. S.

849-6947

Tous permettra d'enregistrer intégralement conférences, débats, cours... à la vitesse même de la parole, aussi rapide soit-elle.

Cours du jour - du soir - par correspondance

Cours d'été: juin - juil. - août - sept. - oct. 1967

INSCRIPTIONS OUVERTES

Institut QUITARD de Sténotypie  
3466, rue Saint-Denis, suite 3, Montréal

POUR APPRENDRE L'AUTOMNE PROCHAIN

LA FINE CUISINE FAMILIALE

avec le professeur Henri Bernard

demandez maintenant les programmes des

COURS DE CUISINE DE BASE

OU DE RECEPTION

à l'INSTITUT D'ART CULINAIRE

Ecole détenant un permis en vertu de la loi

des écoles professionnelles privées

1253, rue McGill College,

suite 120, Montréal.

Tél.: 861-9697

## DERNIERS JOURS

VENTE FINALE D'ENTREPOT

400 ROBES TISSEES

A LA MAIN

(Importées de Grèce)

Rég. \$22 chacune

maintenant 2 POUR \$15

Aussi en vente quelques autres

pièces d'artisanat venant de Grèce.

N.P. KYRIACOPOULOS LTD.

IMPORTATEURS

1420 ouest, rue Sherbrooke

Suite 902 (9e étage) (coin Bishop)

LUN. AU SAM. 845-4677



## Peloton et Echappées

Un tour tracé pour Marinoni... remporté par Muro

On pourra dire que ce premier Tour du Québec aura causé de gros soucis à Federico Corneli. Il y eut d'abord la "construction" de cette course avec de nombreux déplacements à Rimouski, lieu de départ, il y eut ensuite la mise en marche, puis l'organisation des fins d'étapes avec repas et couchers de toute la ca-



Domenico Muro

rayane. Tout cela fut admirablement ordonné par le maestro Corneli mais, même s'il y perdit sa voix et plusieurs livres tellement il se dépensa, ce ne fut pas la plus grande de ses tracés.

C'est à l'arrivée au Cap de la Madeleine, samedi soir dernier, que survint son véritable problème: Domenico Muro venait d'ôter le maillot rose des épaules de son camarade d'équipe Giuseppe Marinoni. Il fallait voir, alors, la mine dépitée du patron Corneli qui avait dessiné son Tour du Québec aux mesures de son leader Marinoni, jusqu'à y ajouter, au dernier moment, une étape contre la montre de laquelle, sans nul doute, Marinoni devait tirer avantage et avance confortable.

Dans le dilemme qui était le sien, samedi dernier, monsieur Corneli donna-t-il l'ordre à Muro de laisser repasser Marinoni en tête du classement général, ou bien lui laissa-t-il la latitude de faire "sa" course? Nous n'en savons rien. Mais nous avons vu les deux "M" ne plus se lâcher pour le res-

tant de la course, et Muro faire très attention aux mouvements de son camarade.

## Victoire décisive de Muro

Puis, à Montréal-Nord, ce fut la grande victoire pour Domenico. Une victoire sans équivoque. Et cette petite seconde qui le sépare de Marinoni ne lui fait pas justice. Parce que, précisément, dans cette étape contre la montre, entre Rimouski et St-Fabien, Muro a fait une crevasse, une chute et s'est sérieusement blessé au poignet ce qui lui a fait certainement perdre près d'une minute. Sans ces incidents, JAMAIS Marinoni n'aurait pris cette avance de 1 minute et 18 secondes au classement général. Et pourtant, ne clamait-il pas ce champion de Marinoni (?), avant son départ de l'épreuve contre la montre qu'il fallait regarder comment il allait gagner ça. Il gagna, c'est vrai, mais de justesse et non pas avec cette écrasante marge dont il était sûr.

On sait, maintenant que Muro aurait dû terminer ce Tour du Québec avec au moins 50 secondes d'avance. On sait aussi que Federico Corneli peut bâtir d'autres grandes épreuves. Nous le souhaitons car nous gardons un bien agréable souvenir de son dévouement à l'endroit de tout son monde composant le Tour; mais Dieu sait combien il serait plus délicat, plus heureux et "gouterait" mieux sa course s'il n'y avait pas eu de conflit d'intérêt entre lui et ses coureurs. Vive le 2e Tour du Québec!

● Cinquante quatre coureurs sont officiellement inscrits dans le Tour de la Nouvelle France. Claude Mouton devra refuser des candidatures.

● Roger Cortello a donné sa démission au club La Patrie; il a décidé d'aller respirer l'air de Boston.

● Le Critérium International de Bâle couru sur un circuit de 100 km dimanche dernier, a été remporté par Fritz Pfénninger, suivi de Louis Pfénninger.

## Le Sprinter

## Les mots croisés du "DEVOIR"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

**HORIZONTALEMENT**  
1—Tribu indienne du Canada  
2—Qui manque de finesse — Ville d'Abitibi  
3—De la campagne — Qui a de grosses lèvres  
4—Travailla fort — De même valeur  
5—Exclamation — Un cheval qui s'énerve facilement  
6—En titre — Note — Diminutif  
7—Savant moderne — Exercice d'adresse  
8—Invention importante dans le monde — Note — Enlève la peau  
9—Au monde — Sur leur siège  
10—Mis ensemble  
11—Arbres fruitiers — Article  
12—Vous rendiez — Perd

**VERTICALEMENT**  
1—Il donna son nom à une ville du Québec proche de Soré — Variété de pommes  
2—Celle des eaux est un problème au Québec — Etalon  
3—A sec — Sans voiles — Voyelle doublée  
4—Comme très attachées l'une à l'autre — Note  
5—Religion des arabes — Céréale  
6—Carte — Comme la cou-

leur d'un ciel un peu voilé  
7—Mélangera — Vieille ville  
8—Fait quelque chose de bas en haut — Poignée  
9—Grand bruit — Grecque  
10—Commissions féminines — Note  
11—Petite pièce — Employer  
12—Pronom — Cru espagnol — Pronom

**Solution d'hier**  
**HORIZONTALEMENT**  
1—APPREHENSION  
2—NERON — TU — DMO  
3—TROUVER — SIAM  
4—IMPLICATIONS  
5—CIRER — NIET  
6—OSE — ORGANISE  
7—SETON — ERSE  
8—ETNA — DE  
9—II — AERE  
10—ENGRAISSE  
11—ENEE — RAISIN  
12—TEST — EMET

**VERTICALEMENT**  
1—ANTICOSTI  
2—PERMISE — LENT  
3—PROPRETE — NEE  
4—ROULE — OTAGES  
5—ENVIRONNER  
6—EC — ARRA  
7—ETRANGE — EIRE  
8—NU — TIARE — SAM  
9—SIENS — ASIE  
10—IDIOTIE — EST  
11—OMAN  
12—NOMS — ELEGANT

## Tour de France

### Gimondi vise le record de Coppi

PARIS — Felice Gimondi (Italie) vainqueur en 1965, récent triomphateur du Tour d'Italie et qui visera le "double", à l'image de Fausto Coppi et Jacques Anquetil. L'ancien Aimar (France) vainqueur l'an passé, Jan Janssen (Hollande) qui a remporté cette saison Paris-Roubaix et le Tour d'Espagne, Raymond Poulidor l'éternel abonné aux places d'honneur, seront les quatre grands favoris du 54e Tour de France cycliste qui débutera à Angers le 30 juin pour s'achever le 23 juillet à Paris.

Le Tour de France 1967 revient cette année — après avoir connu pendant cinq ans les équipes de marque — aux formations nationales selon le système créé par Henri Desgranges en 1900. Tant et si bien que neuf pays seront représentés et que 13 équipes de 10 (soit un total de 130 coureurs) seront au départ. Ce sont celles de France, Belgique, d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne de l'Ouest, de Grande-Bretagne, de Hollande, de Suisse-Luxembourg, en ce qui concerne les formations nationales. Il convient d'y ajouter deux autres équipes françaises, d'ailleurs nommées "Bluettes" et "Gogis", une formation belge, "Diablos Rouges", et une italienne, "Primavera", et une espagnole, "Esperanza", rassemblant de jeunes éléments.

De Angers à Paris les concurrents couvriront 4.780 kms — un des parcours les plus longs depuis quinze ans — au cours de 22 étapes entrecoupées de deux jours de repos. Comme par le passé, les Alpes (avec les cols du télégraphe, du Galibier (2.556m), de Vars, d'Allos) les Pyrénées (avec les cols de Menté, du Portillon, du Tourmalet (2.113m) de l'Au-

busque) joueront un rôle important dans le déroulement de la course. Mais d'autres difficultés ont été ajoutées comme le Ballon d'Alsace au terme d'une longue course dans les Vosges, le mont Ventoux (1892m) et le Puy de Dôme ainsi que dès le troisième jour de course le "final" de Paris-Roubaix sur un tracé pavé où les embûches sont nombreuses.

C'est donc au terme d'un parcours des plus sélectifs que sera connu le vainqueur du 54e Tour de France.

Le quatuor des grands favoris (Gimondi, Aimar, Janssen, Poulidor) aura à craindre de nombreux autres éléments. Parmi eux il convient de citer au premier chef, le Français Roger Pingeon, les Belges Joseph Huysmans, Martin Van Den Bossche, Hermann Van Springel, les Espagnols Gines Garcia, Julio Jimenez — ce dernier recherchera également un 3eme succès consécutif dans le Grand Prix de la Montagne —, le Britannique Tom Simpson, l'Italien Franco Balmain, etc... Il y a également quelques jeunes à même de se révéler comme les Français José Samyn, Jean-Claude Thélier, les Belges Willy Vanste, Noël van Clooster, l'Espagnol Castello, etc.

D'autres noms seront à l'honneur tout au long des 22 étapes: ce sont ceux des sprinters qui recherchent, grâce à leur point de vitesse, le succès du jour: Willy Panckaert, Rik Van Looy, Walter Godefroot, Guido Reybrouck (Belgique), Adriano Durante (Italie), Ramon Saiz (Espagne), Michel Grain et Paul Lemeyere (France), en particulier.

Pour couronner ce Tour de France et récompenser les efforts près de 52 millions d'anciens français de prix seront distribués.

Boros a réussi l'exploit au Be trou (distance de 180 verges) avec un fer no: 6. Billy Collins, le partenaire de Boros, a aussi eu recours à un fer no: 6 et envoya sa balle à seulement 2 1/2 pieds du trou.

George Knudson qui revient à la compétition après une semaine de repos a réussi une ronde de 69 et déclarait par la suite que le parcours était en bien meilleure condition que lors de la dernière visite au Municipal il y a un mois. Knudson a joué en compagnie de Al Balding contre le duo Jean-Guy Periard et Gary Co-

loureurs se partageront des prix d'une valeur de \$5.700 en plus de quelques 32 trophées et plaques. L'argent gagnant sera déposé entre les mains du trésorier de l'Association Cycliste Canadienne, le 8 juin dernier.

Le gagnant individuel du Tour se verra remettre le trophée du Québec. D'autre part la compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle de 1967 a mis à la disposition du Tour son personnel et l'Autostade pour l'arrivée de la dernière étape, dimanche le 18 juillet.

## Music-Hall... et vélo

Le Tour de la Nouvelle-France aura un cachet bien spécial en ce qu'il sera doublé d'un "Music-Hall". En effet, pas moins de 6 villes seront témoins d'un superbe spectacle de soir par des artistes de renom et de grand talent.

Les artistes à y tenir tête d'affiche seront les réputés Fernand Gignac, Pierre Beauchamp, Lise Chénier, André Bertrand, Paul Desmarieux et Gilles Latulippe.

Un spectacle qui sera présenté à Trois-Rivières le 8 juillet, à Thetford Mines le 10, à Sherbrooke le 11, à Drummondville le 12, à Ville d'Anjou le 14 et le dernier à Sainte-Agathe le 15.

1. Mapp, Stuart Berolina C.C.  
2. Roth, Herman Berolina C.C.  
3. Hirsch, Gerhard Berolina C.C.  
4. Stueve, Horst Berolina C.C.  
5. Tuenschel, Erich Berolina C.C.  
6. Becker, Manfred Berolina C.C.  
7. Marinoni, G. V.C. Corneli  
8. Gagné, Bernard V.C. Corneli  
9. Muro, Domenico V.C. Corneli  
10. Longchamps, M. V.C. Corneli  
11. Morl, Paolo V.C. Corneli  
12. Puciano, D. V.C. Corneli  
13. DeJong, Gary Alberta  
14. Bryan, John Alberta  
15. Lowe, Norm Alberta  
16. Koning, Hank Alberta  
17. Franke, Rudolf Alberta  
18. Lepage, Jacques La Patrie  
19. Girard, Pierre La Patrie  
20. Béland, Jules La Patrie  
21. Picotín, Rob. La Patrie  
22. Hakem, Aboud La Patrie  
23. Péron, René La Patrie  
24. Godet, Jean-L. Duv.-Laval  
25. Davesse, Daniel Duv.-Laval  
26. Chabéla, Pierre Duv.-Laval  
27. Banno, M.-A. Duv.-Laval  
28. Dussault, Joël Duv.-Laval  
29. St-Amour, A. Duv.-Laval  
30. Garon, Jean Duv.-Laval  
31. Landry, Yves Caber  
32. Philippin, G. Caber  
33. Roy, Marcel Caber  
34. Masson, Michel Individuel  
35. Bélanger, Gaston Individuel  
36. Pearson, Ray Individuel  
37. Girodo, J.-C. Individuel  
38. Manqueur, Yves Individuel  
39. Swain, Stanley Indiv. USA  
40. Fernandez, José Indiv. USA  
41. Vetter, Frank Individuel  
42. Racine, Denis Individuel  
43. Ribetto, Antonio Individuel  
44. Franceschini, M. Individuel  
45. Côté, Jean-Guy Individuel  
46. Cadorna, Gino Individuel

**Boxe**  
Missoula, Mont. — George Chuvalo, 217, de Toronto, a knockout Archie Ray, 205, de Turcon, Ariz., au 2e round. Don Fullmer, 161, de West Jordan, Utah, a knockout Luis Garduno, 161, de Las Vegas;



Julius Boros n'a pas grand respect pour le parcours de l'Omnium canadien. En effet, hier, lors d'une ronde de pratique il n'a rien trouvé de mieux à faire que de réussir un trou d'un coup!

### Trou d'un coup pour Boros: 66 pour Player

Gary Player a joué une ronde de 66 hier après-midi au Club de Golf Municipal, à Montréal, pour laisser entendre qu'il était bien prêt à participer à l'Omnium de Golf Canadien qui débutera jeudi et dont l'enjeu total est une bourse de \$200.000.

Le petit golfeur de l'Afrique du Sud y est allé de six "birdies" et a raté le par qu'à 17e trou (distance de 240 verges) surtout parce que le vert est encore un peu rude.

Player a déclaré que le tracé n'était pas le plus difficile au monde mais qu'il était quand même très intéressant de jouer au Municipal.

Julius Boros qui a remporté trois victoires cette saison dans les tournois de la PGA a quelque peu enlevé la vedette à Player avec un "trou d'un coup".

Boros a réussi l'exploit au Be trou (distance de 180 verges) avec un fer no: 6. Billy Collins, le partenaire de Boros, a aussi eu recours à un fer no: 6 et envoya sa balle à seulement 2 1/2 pieds du trou. George Knudson qui revient à la compétition après une semaine de repos a réussi une ronde de 69 et déclarait par la suite que le parcours était en bien meilleure condition que lors de la dernière visite au Municipal il y a un mois. Knudson a joué en compagnie de Al Balding contre le duo Jean-Guy Periard et Gary Co-

## Résultats de Wimbledon hier

WIMBLEDON. — La deuxième journée des championnats. SIMPLE MESSURES (1er tour): J. Leschly (Danemark) 7e tête de série, bat J.L. Arilla (Esp.) 6-3 6-2 6-3 6-4. J.B. Chantraud (Fr.) bat M. Holec (Tchécos.) 2-6 6-4 1-6 6-3 6-4. S. Smith (E-U) bat J. Gilbert (Esp.) 10-8 6-4 6-4. J. Cooper (Aust.) bat H. Bischenbroich (All.) 6-2 6-4 0-6 6-4. O. Bengtson (Suède) bat P. Rodriguez (Chili) 6-4 3-6 6-4 6-4. T. Letus (URSS) bat A. Liets (apartride) 6-3 6-2 6-4. I. Tiriac (Roum.) bat G. Di Massimo (Italie) 6-2 6-1 6-4. V. Seixas (E-U) bat J. Ulrich Dan. 1-6 3-6 4-6 6-3 6-4. O. Parin (Z) bat R. Lutz (E-U) 14-12 11-9 3-6 6-4. P.W. Curtis (G-B) bat I. Nastase (Roum.) 6-4 6-4 6-2. N. Pille (Youg.) bat J.P. McManus (E.U) 6-8 14-12 7-5 6-2. J.E. Barrett (G-B) bat B. Montecenaud (Fr.) 6-3 4-9 1-6 6-3 8-6. J.A. Cottrell (Aust.) bat Z. Franulovic (Youg.) 6-4 2-6 7-5 6-4. K. Kambe (Japon) bat W. Gastoirek (Pol.) 6-3 6-1 8-6. SIMPLE DAMES (1er tour): J.C. Poynder (GB) bat B. Lindstrom (Finlande) 3-6 7-5 6-3. K. Blake (Fr.) bat M. Harris (Austral.) 4-6 8-6 6-4. K. Melville (Aust.) bat M. Salfati (Fr.) 7-5 7-5.

M. A. Ehel (EU) bat J.A. Congdon (GB) 6-1 6-3. M. Segal (Af. du Sud) bat D. Butt (Canada) 6-4 6-1. I. Loeys (Belg.) bat J.B. Mandarino (Esp.) 6-1 7-5. E. Emmanuel (Af. du Sud) bat K. Seelbach (All.) 6-3 6-1. F. Gordiani (Ital.) bat V. Berner (Canada) 6-4 9-7. J.R. Forbes (Af. du Sud) bat A.A. Segal (Af. du Sud) 7-5 3-6 6-4. Krantzche (Austral.) bat M. Lee (GB) 6-4 6-2. L.M. Godwin (Af. du Sud) bat A. Sturbeck (Pays-Bas) 6-4 6-4. M.J. Aubet (Esp.) bat G. Swan (Af. du Sud) 6-1 6-2. E. Lundquist (Suède) bat H.W. Allen (GB) 6-1 9-7. T. Greenman (Pays-Bas) bat P.S. Hogan (EU) 6-2 6-2. L. Pertouli (Ital.) bat S.V. MacLennan (GB) 7-5 4-6 6-4. A. Baker (Ind.) bat D. Knode (EU) 6-1 6-0. J. Lloyd (GB) bat R. Isianova (URSS) 2-6 6-3 6-4. L. Turner (Aust.) 6e tête de série bat E. Pratt (EU). W. Shaw (GB) bat R. Bentley (GB) 6-0 4-6 6-3. W. Tim (EU) bat S. Lazzarino (It.) bat forfait. S. De Pina (EU) bat I. De Lanskut (Fr.) 6-2 6-3. F. Trudgian (GB) bat F. Urban (Canada) 6-1 6-1. P. Jones (GB) 3e tête de série bat

## Le calme plat à Wimbledon hier

LONDRES — Après avoir connu une journée d'ouverture mouvementée avec la défaite de Manuel Santana et le bouleversement du programme par les pluies torrentielles qui avaient, la veille, noyé plusieurs terrains, le tournoi de Wimbledon a vécu une bien calme seconde journée, hier.

Rien ne vint troubler son tranquille déroulement, pas la plus petite surprise, pas la moindre goutte de pluie. Il y eut pourtant du tennis sur les 16 terrains, du début de l'après-midi à la tombée de la nuit: le premier tour du simple messieurs est désormais achevé tout comme celui du simple dames. Les organisateurs ont même profité de la clémence du temps, pour prendre de l'avance sur le programme établi, en faisant jouer quelques parties de double-messieurs.

Le premier tour du simple dames fut donc sans surprises et toutes les "lêtes d'affiches" passèrent facilement le premier tour, de Billie Jean King à Virginia Wade en passant par Leyce Turner, Nancy Richey, Ann Jones, Françoise Durr, Annette Van Zyl, Maria Esther Bueno, Rose-Marie Casals, Kerry Melville, Carole Grabner et Judy Tegart. Une seule d'entre elles perdit un set: ce fut Françoise Durr de-

vant la Britannique Christine Truman qui avait été finaliste il y a six ans.

La journée de mercredi sera essentiellement consacrée au second tour du simple messieurs dont quelques rencontres s'annoncent passionnantes, celles qui opposeront Pasarell et Hewitt, Fletcher et Davidson, Richey et Roche, Riessen et Leschly, Mandarino et Okker, Mulligan et Taylor ou Bunbert et Froehling. Les autres favoris de l'épreuve devraient connaître un second tour sans émotions, que ce soit Emerson, Newcombe, Drysdale, Bowrey, Osuna ou Graebner.

A ce second tour participera Vic Seixas, maintenant âgé de 44 ans, et qui est revenu hier sur le centre de Wimbledon pour y battre au premier tour et en quatre sets le Danois Tjorben Ulrich, 14 années après avoir gagné sur ce même terrain la finale devant un autre Danois, Kurt Nielsen. Il est d'ailleurs plus que probable qu'il fera encore parler de lui cette semaine car il devrait franchir — ayant hérité du tableau peut-être le plus facile — le deuxième tour devant l'Italien Maioli et même le troisième tour. Il serait alors huitième de finale, devant Fletcher ou Davidson, tous deux de 20 ans ses cadets.

## Calendrier des épreuves cyclistes

Date — Endroit — Genre — Commanditaire  
Juil. 1. Championnats canadiens (Winnipeg), route - piste  
Juil. 2. Championnats canadiens (Winnipeg) piste, ACC  
Juil. 3. Ville St-Michel, Critérium, VC St-Michel  
Juil. 8-16 Tour Cycliste de Nouv-France, Etape — C. Mouton  
Juil. 22. La Pocatière-Mont-Joli, Route, Molsen et Jeune  
Juil. 23. Mont-Joli, Critérium, Chambre et Fêtes du Centenaire.

## COMPTABLES AGRÉÉS

**BELZILE, CARDINAL ROY & CIE**  
Comptables agréés  
ALAIN BELZILE, C.A.  
PIERRE CARDINAL, C.A.  
CLAUDE ROY, C.A.  
2345 est, Bélanger  
Montréal — 729-5226

**Lucien Dahmé, C.A.**  
Comptables agréés  
L.D. Viau, C.A.  
Armand-H. Viau, C.A.  
Jacques R. Chadiou, C.A.  
J.-Serge Gervais, C.A.  
Jean-Guy Brassard, C.A.  
Séverin Forget, C.A.  
Claude Quindt, C.A.  
276 ouest, rue St-Jacques  
Suite 110 — 845-4194

**PROVOST & PROVOST**  
Comptables agréés  
ROGER PROVOST, C.A.  
Syndic Licencé  
ROLAND PROVOST, C.A.  
928 est, boul. St-Joseph  
526-1661

**VIAU & ROBIN**  
Comptables agréés  
L.D. Viau, C.A.  
H.-Lionel Robin, C.A.  
Armand-H. Viau, C.A.  
Jacques R. Chadiou, C.A.  
J.-Serge Gervais, C.A.  
Jean-Guy Brassard, C.A.  
Séverin Forget, C.A.  
Claude Quindt, C.A.  
4926 ave Verdun, Verdun  
769-3871

## Duval, Buteau & Cie

COMPTABLES AGREÉS  
159 ouest, rue Craig, Montréal 1 — 861-9987

## Mallette, Normandin & Cie

Comptables agréés  
René de Cotret & Cie

Yvon Normandin, C.A.  
Michel Mallette, C.A.  
Paul-E. Mallette, C.A.  
Gilles R. Normandin, C.A.  
Paul René de Cotret, C.A.  
Léopold Beauchemin, C.A.  
André Massé, C.A.  
Paul-André Lachance, C.A.  
Gaston Robitaille, C.A.  
Jacques-René de Cotret, C.A.  
Robert S. Ménard, C.A.  
André Roussel, C.A.  
Jean-J. Lecavallier, C.A.  
Guy Lefebvre, C.A.

1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal — 866-2891  
Ottawa - Québec - Drummondville - Nicolet  
Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

## THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON

Incorporant  
**AIMÉ GALARNEAU & CIE**  
Comptables agréés  
R. J. P. Dawson, C.A.  
D. P. Alkins, C.A.  
W. J. Hogg, C.A.  
L. Graves, C.A.  
J. F. Lewis, C.A.  
J. D. Hogg, C.A.  
E. G. Ward, C.A.  
L. A. Wright, C.A.  
C. A. Poirant, C.A.  
A. Galarneau, C.A.  
H. J. Galarneau, C.A.  
P. Gervais, C.A.  
D. Huard, C.A.

Censell: R. S. Sabier, C.A.  
800 Place Victoria, Suite 2604 — Tél. 878-3011  
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

## Samson, Bélaïr, Côté, Lacroix et Associés

Comptables agréés  
Maurice Samson, C.A.  
Jean Lacroix, C.A.  
Alfred Bélaïr, C.A.  
Berni Sylvain, C.A.  
Dennis Bell, C.A.  
W. J. Hogg, C.A.  
L. Graves, C.A.  
Lucien P. Bélaïr, C.A.  
Lionel Rousin, C.A.  
Raymond Cortier, C.A.  
Clement Proulx, C.A.  
Pierre Lesage, C.A.  
Jean-Claude Côté, C.A.  
Gilles Lacroix, C.A.  
Marcel Ducharme, C.A.  
Gilles Lévesque, C.A.  
Emile Mallette, C.A.  
Clement Duchesne, C.A.  
Yves Beaulieu, C.A.  
Robert Blanchette, C.A.  
Jacques Trempe, C.A.  
Pierre Vermette, C.A.  
Marcel Marcou, C.A.  
Léon Côté, C.A.  
Henley Bourquin, C.A.  
Percy Auger, C.A.  
Robert Imbra, C.A.  
Vianney Forget, C.A.  
Pierre Lévesque, C.A.  
Adrien Châ, C.A.  
Jean-Paul Boyer, C.A.  
Réal Auger, C.A.  
Jean-Paul Robitaille, C.A.  
Jacques Miller, C.A.  
Roland Truchon, C.A.  
Jean Pilon, C.A.  
Paul A. Michaud, C.A.  
Denis Ménard, C.A.  
Roger Jeanette, C.A.  
Jean Faucher, C.A.  
Gilles Beaulieu, C.A.  
Gérard Mongeau, C.A.  
Paul-E. Bonnier, C.A.  
Paul Gonthier, C.A.

MONTREAL — QUEBEC — RIMOUSKI  
360, rue Saint-Jacques, Montréal — 842-4691

Le record de 2:04 sera menacé

Quelques-uns des meilleurs trotteurs de l'heure s'affrontent samedi prochain au parc Richelieu lors de la présentation du trot "Provident" doté d'une bourse de \$9,000.00 et tenteront de fracasser le record canadien de trois ans, détenu depuis le 3 juin dernier par Licking Speed (2.04).

Ce rejeton de Speedster — Janice Star par Star's Pride — est la propriété de M. Jean-Louis Lévesque.

Marcel Hanover, tout frais de sa récente victoire en 2:05.3 à New York, ne devra pas être négligé toutefois tout comme Drummond R.C., gagnant de plus de \$26,000 et détenteur d'une marque de 2:06 à Saratoga, alors qu'agé de deux ans.

Par ailleurs, le premier programme de la fin de semaine au parc Richelieu, présentera un trot pour gagnants de plus de \$5,000, en 1966-67, jeudi soir. L'épreuve, d'un enjeu de \$2,800, opposera sept chevaux, dont Speedy Man.



HIER

Table with horse race results for various leagues including LIGUE NATIONALE and LIGUE AMÉRICAINE.

Les Seals à Port Huron

OAKLAND, Cal. — Les Seals de la Californie, de la nouvelle division de la Ligue Nationale de Hockey ont annoncé hier qu'ils avaient signé une entente avec l'équipe de Port Huron de la Ligue Internationale.

Les Seals ont aussi déclaré qu'ils avaient changé de site pour leur camp d'entraînement, de St. Catharines, Ont. à Port Huron, Michigan.

Kaline et les deux piliers de l'équipe

NEW YORK — Le voltigeur Al Kaline, du Detroit, dominait la liste des élus hier lorsqu'il a été nommé par le commissaire du baseball William Eckert à fait connaître les résultats du scrutin des joueurs, gérants et instructeurs de la Ligue Américaine en vue du choix de l'équipe d'étoiles qui affrontera celle de la Ligue Nationale à Anaheim le 11 juillet.

Le premier-but Harmon Killebrew, des Twins, et le voltigeur Carl Yastrzemski, du Boston, font déjà partie de l'équipe.

Les lanceurs et autres membres de l'équipe seront choisis par le gérant Hank Bauer, du Baltimore.

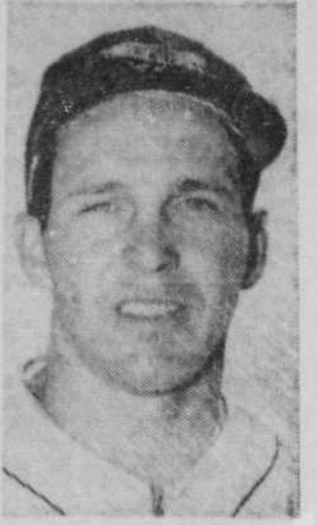
Rod Carew, deuxième-but des Twins de Minnesota, est la seule recrue choisie. L'arrêt-court Rico Petrocelli, des Red Sox de Boston, en est

Robinson seront les d'étoiles de la LA

joueurs évoluant dans le circuit depuis un minimum de 30 jours.

La seule lutte serrée entre deux joueurs a eu lieu entre les arrêts-courts Petrocelli et Jim Fregosi, des Angels de la Californie, où le premier l'a emporté par la marge de 69 voix.

Il est intéressant de noter que Baltimore, Detroit, Boston et Minnesota comptent, chacun, deux débutants, alors que les White Sox de Chicago, meneurs de la ligue, n'en comptent aucun.



FRANK ROBINSON

Autres candidats

Si Bauer s'en tient à la coutume établie et emploie les deux meilleurs choix au scrutin, il alignera le receveur Paul Casanova, du Washington, le premier-but Don Mincher, de la Californie, le deuxième-but Dick McAuliffe, du Detroit, le troisième-but Max Alvis du Cleveland, Fregosi à l'arrêt-court et les voltigeurs Tony Oliva, des Twins, Ken Berry et Tommy Agee, du Chicago.

La L.H.N., 11 octobre

Les 72 joueurs de la Ligue Nationale de Hockey qui sont sur la liste de protection depuis la dernière séance de repêchage du circuit, en juin, à Montréal, deviendront des agents libres si leurs clubs respectifs ne leur offrent pas un contrat officiel d'ici le 1er septembre. Les années dernières, la date limite était le 15 octobre. Un porte-parole de la L.H.N. a déclaré que les joueurs n'étaient pas obligés de signer un contrat d'ici le 1er septembre, mais seulement de recevoir une offre de contrat de leur équipe actuelle. La saison régulière de la L.H.N. débutera le 11 octobre 1967, comparé au 19 octobre en 1966.

Inscrits à Blue Bonnets

Table listing names and numbers for the Blue Bonnets team across four courses.

Table listing names and numbers for the Blue Bonnets team across four courses.

Table titled 'CLASSEMENT' showing league standings for LIGUE NATIONALE and LIGUE AMÉRICAINE.



BROOKS ROBINSON

AL KALINE

pas débutants la saison dernière, mais ils n'étaient nière.

En somme, on ne compte que deux frappeurs gauchers sur le club débutant, soit Yastrzemski et Carew.

Scrutin

Kaline a récolté 242 votes sur un total possible de 247, car les votants ne pouvaient élire leurs coéquipiers. Frank Robinson a récolté 239 votes sur une possibilité de 245, car le nombre de voix variait dans chaque équipe selon le nombre de voix variait dans chaque équipe selon le nombre d'instructeurs et de

Gilles Houde déplore la confusion administrative du gouvernement au domaine des sports et loisirs

QUEBEC (DNC) — Le député libéral de Fabre, M. Gilles Houde a fait, hier un nouveau plaidoyer en faveur de la cause des sports, des loisirs, de l'éducation physique et du plein air en dénonçant la "confusion" qui règne dans l'administration provinciale dans ce domaine, au cours de l'étude de prévisions budgétaires du ministère de l'éducation.

Le député, spécialiste en éducation physique, a encoché l'idée préconisée la semaine dernière par M. Gabriel Loubier concernant la formation d'un comité ou d'un sous-comité parlementaire consacré exclusivement à cette question. On sait que la juridiction du Bureau des Loisirs et des Sports a été transférée dernièrement du ministère de l'Éducation à celui du Tourisme, Chasse et Pêche qui deviendra peut-être éventuellement un ministère des Sports et Loisirs. Toutefois, l'ancien directeur de ce bureau, M. Pierre Leclerc, est resté au ministère de l'Éducation. Son successeur n'a pas encore été nommé par M. Loubier.

Autre record de Ron Clarke

PARIS — Voici la chronologie du record du monde des deux milles battu hier à Vaestersaas (centre de la Suède) par l'Australien Ron Clarke en 8'19" 8/10. G. Haegg (Suède) — 8'46" 4/10 Le 28-6-44 à Ostersonund Gaston Reiff (Belg) — 8'40" 4/10 le 26-8-52 à Paris. S. Hiaros (Hong) — 8'33" 4/10 le 30-5-55 à Londres. A. Thomas (Austral) — 8'32" le 7-4-58 à Rablin. Halberg (N.Zel) — 8'29" le 7 juillet 61 à Turku (Fin) Jim Beatty (EU) — 8'29" 8/10 le 8 juin 1962 à Los-Angeles Michel Jazy (Fr) — 8'29" 6/10 le 6 juin 63 à Paris (stade Charley). Bob Schul (EU) — 8'26" 4/10 le 28-8-64 à Woodland Hill Michel Jazy (Fr) — 8'22" 6/10 le 23 juin 65 à Melin (France) Ron Clarke (Austral) — 8'19" 8/10 le 27 juin 1967 à Vaestersaas (Suède). A l'issue de cette performance, Ron Clarke détient 6 records du monde : 5,000 en 13'16" 6/10 10,000 M en 27'39" 4/10 2 milles en 9'19" 8/10 3 milles en 12'50" 4/10 6 milles en 26'47" 10 milles en 47'12" 8/10

F. Robinson... pas seul

Frank Robinson, qui aimerait devenir le premier joueur des ligues majeures à remporter la "triple couronne" deux années consécutives, reçoit actuellement une forte compétition de la part de Carl Yastrzemski, Al Kaline et Harmon Killebrew. Yastrzemski, des Red Sox de Boston, a rejoint Robinson des Orioles avec une moyenne au bâton de .336. Kaline, des Tigers de Detroit, tire de l'arrière par quatre points. Killebrew, des Twins, a payé contredevance Robinson pour les circuits et est dans le plus fort de la lutte pour les points produits. Killebrew a maintenant 22 circuits à son actif contre 21 pour Robinson. Ceci en n'incluant pas les matches de mardi soir.

Clay mérite la prison

DANANG, Vietnam — Floyd Patterson, l'ancien champion mondial des poids lourds, a déclaré hier que la sentence de 5 ans en prison imposée à Cassius Clay était justifiée. "Tout homme qui vit aux Etats-Unis et qui jouit des bienfaits de ce pays et qui ne veut pas combattre pour son pays... devrait être jeté en prison ou chassé hors du pays", a déclaré Patterson. "Je ne suis pas ici à cause de Clay", de poursuivre Patterson, "mais parce que je sais que la cause des Etats-Unis est juste en poursuivant la guerre au Vietnam". Patterson devait ajouter qu'il aimerait encore affronter Clay, mais pas dans une cellule de prison!

Les Lions s'agitent

VANCOUVER — La direction des Lions de Vancouver, de la Ligue canadienne de football, a annoncé hier qu'elle avait embaîché cinq anciens joueurs de collèges dont deux de l'université de la Californie. Il s'agit de Herman Hutehison, 25 ans, Roy Northwick, 21, Ammon McWashington, de 22 ans, Warren Jackson, 23 et Dean Adams, de 23 ans.

Résultats à B. B.

Table with horse race results for B. B. across four courses.

Il se vend plus de Chevrolet que de toute autre voiture

Vous pouvez faire confiance à la voiture que choisissent de préférence à toute autre le plus grand nombre d'acheteurs de voitures neuves. Il y a de bonnes raisons à cela, beaucoup de bonnes raisons. Pour commencer, les cinq attrayantes séries Chevrolet: Caprice, Impala super-sport, Impala, Bel Air, Biscayne. Puis, un très vaste choix de décapotables, de hardtops, de sedans, de station-wagons—17 modèles en tout, dont un qui vous convient à la perfection. Et aussi, un incomparable choix de groupes moteurs; 6-cylindres économiques, petits V8, gros V8, surpuissants V8, boîte à 3 vitesses, ou à 4 vitesses à levier au plancher, automatique Powerglide, et la Turbo Hydra-Matic, une automatique qui peut aussi se commander à la main. La Chevrolet: plus grande douceur de marche, meilleure tenue dans les virages, conduite plus silencieuse. Connaissant toutes ces bonnes raisons, vous ne vous étonnez pas que la Chevrolet soit le meilleur achat que vous puissiez faire. Mais s'il vous en faut une autre, voyez celle-ci. Il n'y a jamais eu de meilleur moment pour acheter une Chevrolet. Les concessionnaires Chevrolet font en ce moment des conditions sensationnelles. Les valeurs de reprise sont au plus haut. La plupart des modèles peuvent être livrés immédiatement. Essayez une Chevrolet aujourd'hui même. Vous n'aurez pas besoin d'une autre raison pour en acheter une.



Chevrolet... la voiture qui se vend le plus.

- List of Chevrolet dealerships across Montreal and surrounding areas, including Snyder Automobiles Ltd., Harold Cummings Ltd., Chevrolet Motor Sales Company of Montreal Limited, etc.

Advertisement for Berlitz language courses. Text includes 'COURS D'ÉTÉ BERLITZ', 'ENGLISH FRANÇAIS', 'FRANÇAIS ESPAGNOL', 'ITALIANO', 'DEUTSCH', 'RUSSKIY', and contact information for Montreal.



LONDRES. — Le nombre de chômeurs en Grande-Bretagne a diminué de 41,483 de la mi-mars à la mi-juin, retombrant ainsi à 499,932, soit 2,1 pour cent de la main-d'œuvre effective contre 2,3 pour cent le mois précédent.

Le père Bader a dit que les séminaires ont été approuvés en principe par l'archevêque de Toronto, Mgr Philip Pocock.

LA PAZ. — Mgr Andrés Kennedy, vicaire apostolique de La Paz, s'est entretenu avec le journaliste français Régis Debray, qui attend d'être jugé, sous l'inculpation d'avoir été en relations avec les guérilleros, à annoncé au journal "Prehensia" le commandant en chef des forces armées boliviennes.

BOGOTA. — 50% de la population colombienne souffre de la faim et 30,000 enfants meurent chaque année de malnutrition, révèle une enquête effectuée par des spécialistes de l'alimentation et de la santé publique, publiée dimanche par le journal "El Tiempo".

Buenos Aires. — Le gouvernement argentin a suspendu toutes les exportations de blé. Le ministre de l'économie a motivé cette interdiction par la nécessité de rétablir une offre normale sur le marché intérieur.

DAMAS. — Le major Salim Hatoum et son complice Badr Joumaa ont été condamnés à mort à Damas pour haute trahison par un tribunal militaire d'exception et passés par les armes lundi matin.

Athènes. — En application des principes d'économie et d'austerité auxquels s'est engagé le gouvernement grec, toute nouvelle nomination de fonctionnaires ou d'agents d'organisations publiques est interdite jusqu'au 31 décembre 1967.

Hatoum et Joumaa sont les principaux responsables de la conspiration du 8 septembre 1966, à la suite de laquelle ils s'étaient réfugiés à Amman. Revenus à Damas, ils ont été arrêtés le 10 juin dernier, accusés de fomenter une nouvelle conspiration avec l'aide des Anglais, des Américains et des Allemands du Ouest "et traduits samedi devant un tribunal militaire d'exception."

WASHINGTON. — Le Département américain du commerce annonce que les restrictions imposées depuis l'an dernier sur les exportations de cuivre des États-Unis seront prolongées du 1er juillet au 31 août prochain.

STOCKHOLM. — "Les dirigeants du nouveau parti 'marxiste-léniniste' suédois ont annoncé, au cours d'une conférence de presse, qu'ils avaient décidé la création de leur formation 'parce que le parti communiste a cessé, à l'issue du 21ème congrès, d'être véritablement communiste'".

PSAUMES. — Le thème des semaines de liturgie à l'abbaye de Saint-Benoît-du-Lac porte sur les psaumes. Les dates fixées sont les suivantes: 3-7 et 24-28 juillet, 7-11 août, 28 août-1er septembre, 16-20 octobre, 6-10 et 20-24 novembre.

LUSAKA. — Des instructions ont été données pour relever les noms de tous les Rhodésiens africains — quelque 60,000 — se trouvant dans la province occidentale de Zambie, afin qu'ils soient "renvoyés en Rhodésie pour y combattre", a déclaré M. Andrew Mutamba, ministre d'Etat zambien pour cette province.

COMMUNISTES. — Le centre catholique d'information de Toronto projette de tenir à l'automne prochain des séminaires où prendront la parole des membres du parti communiste canadien. Ce projet fait suite à une rencontre du directeur du centre, le père Edward Bader, avec un groupe de communistes au quartier général du parti.

PAN AMERICAN. — Le commandement des Nations unies a protesté, lundi, au cours d'une réunion de la Commission d'armistice, contre l'envoi, par la Corée du Nord, d'un bateau armé de 30 tonnes, en Corée du Sud, le 3 juin dernier.

INTERNATIONAUX HORIZONS INTERNATIONAUX HORIZONS INTERNATIONAUX HORIZONS INTERNA

Bonn s'inquiète des discussions de Glassboro sur la prolifération

BONN. — Après les entretiens "au sommet" de Glassboro, le gouvernement de Bonn s'attend que les États-Unis et l'Union soviétique déposeront prochainement à la conférence du désarmement siégeant à Genève un projet de traité sur la non-prolifération nucléaire. Bonn souhaite cependant que rien de définitif ne soit arrêté sans ce problème étant la visite à Washington du chancelier Kiesinger les 7 et 8 juillet prochains.

Washington s'indigne à la rumeur de l'exécution par le Vietcong d'un prisonnier

WASHINGTON. — Le porte-parole du département d'Etat a exprimé mardi "la grave préoccupation" du gouvernement des États-Unis à la suite d'informations permettant de croire que M. Gustav Hertz, fonctionnaire des services économiques américains à Saigon qui a disparu depuis le mois de février 1965 aurait été exécuté par le Vietcong. Le porte-parole M. Robert McCloskey a affirmé que toute action de cette sorte ne constitue pas seulement une violation flagrante des accords de Genève mais démontre un mépris brutal de toute considération d'ordre humanitaire. Il a souligné que les États-Unis s'efforcent actuellement avec tous les moyens à leur disposition d'enquêter sur le sort de M. Hertz, âgé de 48 ans qui a disparu alors qu'il se promenait à bicyclette dans la banlieue de la capitale sud-vietnamienne. "Comme vous le savez, a poursuivi M. McCloskey, nous avons été sérieusement préoccupés par d'autres indications d'après lesquelles certains prisonniers américains, aussi bien au Nord qu'au Sud-Vietnam, ne sont pas traités conformément aux clauses des conventions de Genève. Nous allons continuer à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour persuader l'autre camp de respecter ces clauses."

Kiesinger: l'objectif final reste l'unité politique de l'Europe

BONN. — "Malgré toute l'importance que nous accordons à l'unification économique de l'Europe, je ne peux pas cacher que pour nous l'objectif final doit être l'unification politique de l'Europe, quelles que soient les méthodes", a déclaré hier, le chancelier Kurt Georg Kiesinger dans le toast porté au cours d'un déjeuner offert au premier ministre irlandais, M. John Lynch. "Nous pouvons difficilement imaginer, a-t-il poursuivi, — que l'Europe puisse se contenter de former un grand marché commun, une communauté économique géante sans unifier également ses forces en vue d'un comportement commun et solidaire sur le plan de la politique mondiale."

Le gouvernement britannique continue à souhaiter que les négociations sur la candidature anglaise à la C.E.E. s'ouvrent le plus tôt possible, déclare-t-on dans les milieux proches de Whitehall où la décision du Conseil des ministres de la Communauté de remettre au 10 juillet l'examen de cette question ne semble pas avoir soulevé de surprise réelle.

Auparavant, le chancelier avait assuré M. John Lynch que la république fédérale soutiendrait la candidature de l'Irlande au marché commun. "Du fait de certaines difficultés, un chemin quelque peu pénible sera encore à parcourir", a-t-il ajouté.

Candidature britannique. Le gouvernement britannique continue à souhaiter que les négociations sur la candidature anglaise à la C.E.E. s'ouvrent le plus tôt possible, déclare-t-on dans les milieux proches de Whitehall où la décision du Conseil des ministres de la Communauté de remettre au 10 juillet l'examen de cette question ne semble pas avoir soulevé de surprise réelle.

Les milieux officiels américains ne possèdent aucune preuve de la mise à mort de M. Hertz. La prise de position du département d'Etat fait simplement suite à une émission de radio du front national de libération en date du 15 juin, dont le teneur est assez obscure mais qui semble indiquer que M. Hertz aurait été exécuté. Le 10 juin 1966, M. Nguyen Huu Tho, président du FLN, avait fourni des assurances au prince Norodom Sihanouk selon lesquelles le fonctionnaire de l'agence pour le développement international (AID) était en bonne santé et qu'il avait bénéficié d'un traitement humanitaire.

Les réserves de la France et les positions des membres de la Communauté à l'égard de la candidature britannique, fait-on remarquer, sont en effet notablement connues. Il n'est pas exclu, d'autre part, que la Grande-Bretagne donne suite à la proposition de M. Willy Brandt, ministre des affaires étrangères de l'Allemagne fédérale, qui a suggéré à Bruxelles que les Anglais exposent leurs thèses au cours du prochain conseil de l'U.E.O. à La Haye. Cette proposition, croit-on savoir, sera étudiée par le gouvernement britannique qui prendra incessamment une décision à ce sujet.

Avion abattu. Le "Phantom" américain abattu lundi près de l'île chinoise de Hainan par l'aviation communiste chinoise a été attaqué par deux "Mig" 17, a précisé hier soir le porte-parole américain à Saigon. L'appareil n'était pas armé.

More à Londres. L'Italie poursuit ses efforts en vue d'obtenir de la C.E.E. une décision "unanime" en faveur de l'entrée de la Grande-Bretagne et de créer "les conditions politiques et psychologiques favorables" à cette entrée: telle est l'assurance que M. Aldo Moro, président du Conseil italien, a donnée à M. Harold Wilson au cours du premier entretien qu'il a eu avec lui hier au 10 Downing Street, apprend-on de source bien informée.

Donné les bonnes relations que la France entretient avec les États arabes. Du côté allemand, on suit "grosso modo" ce même raisonnement.

La candidature britannique à la Communauté a été au centre de cette entrevue d'une heure et quart. Les discussions ont également porté sur le Mouvement-Orient, permettant de dégager une identité de vues sur la nécessité d'aboutir à une solution équilibrée qui tiendrait compte des intérêts arabes et israéliens et serait fondée sur le respect de l'intégrité territoriale.

Paris et Bonn ne veulent pas politiser le problème du pétrole à l'O.C.D.E.

PARIS. — La France et l'Allemagne ne prendront pas part à la création d'un comité consultatif de l'industrie pétrolière de l'O.C.E.D. La création de ce comité avait été réclamée depuis quinze jours avec insistance par les États-Unis et la Grande-Bretagne, pour faire face à la crise provoquée par l'embargo arabe sur le pétrole et par la fermeture du canal de Suez.

Moro à Londres. L'Italie poursuit ses efforts en vue d'obtenir de la C.E.E. une décision "unanime" en faveur de l'entrée de la Grande-Bretagne et de créer "les conditions politiques et psychologiques favorables" à cette entrée: telle est l'assurance que M. Aldo Moro, président du Conseil italien, a donnée à M. Harold Wilson au cours du premier entretien qu'il a eu avec lui hier au 10 Downing Street, apprend-on de source bien informée.

La création de ce comité consultatif devait être annoncée hier après la réunion hebdomadaire du conseil de l'O.C.D.E. Pour diverses raisons, elle a été retardée jusqu'à aujourd'hui et peut être demain. En tout cas, la France et l'Allemagne se sont abstenues de participer à la discussion concernant la création de ce comité.

La candidature britannique à la Communauté a été au centre de cette entrevue d'une heure et quart. Les discussions ont également porté sur le Mouvement-Orient, permettant de dégager une identité de vues sur la nécessité d'aboutir à une solution équilibrée qui tiendrait compte des intérêts arabes et israéliens et serait fondée sur le respect de l'intégrité territoriale.

L'attitude adoptée par la France et suivie par l'Allemagne cherche à éviter de "politiser" la crise actuelle dans le ravitaillement en pétrole. Du côté français, notamment, on ne veut pas dramatiser la situation qui est, on le reconnaît, anormale, mais qui évolue chaque jour.

La candidature britannique à la Communauté a été au centre de cette entrevue d'une heure et quart. Les discussions ont également porté sur le Mouvement-Orient, permettant de dégager une identité de vues sur la nécessité d'aboutir à une solution équilibrée qui tiendrait compte des intérêts arabes et israéliens et serait fondée sur le respect de l'intégrité territoriale.

D'autre part, toujours du côté français, on estime qu'il est peu opportun de faire un geste en ce moment, étant donné les bonnes relations que la France entretient avec les États arabes.

La candidature britannique à la Communauté a été au centre de cette entrevue d'une heure et quart. Les discussions ont également porté sur le Mouvement-Orient, permettant de dégager une identité de vues sur la nécessité d'aboutir à une solution équilibrée qui tiendrait compte des intérêts arabes et israéliens et serait fondée sur le respect de l'intégrité territoriale.

Le 16 mars 1965, un hebdomadaire italien "l'Europeo" avait publié ce que le journal avait appelé la première interview de Khrouchtchev depuis la déposition de ce dernier en octobre 1964. Deux jours plus tard, Moscou parlait de supercherie et de falsification.

La candidature britannique à la Communauté a été au centre de cette entrevue d'une heure et quart. Les discussions ont également porté sur le Mouvement-Orient, permettant de dégager une identité de vues sur la nécessité d'aboutir à une solution équilibrée qui tiendrait compte des intérêts arabes et israéliens et serait fondée sur le respect de l'intégrité territoriale.

Le 16 mars 1965, un hebdomadaire italien "l'Europeo" avait publié ce que le journal avait appelé la première interview de Khrouchtchev depuis la déposition de ce dernier en octobre 1964. Deux jours plus tard, Moscou parlait de supercherie et de falsification.

La candidature britannique à la Communauté a été au centre de cette entrevue d'une heure et quart. Les discussions ont également porté sur le Mouvement-Orient, permettant de dégager une identité de vues sur la nécessité d'aboutir à une solution équilibrée qui tiendrait compte des intérêts arabes et israéliens et serait fondée sur le respect de l'intégrité territoriale.

Le 16 mars 1965, un hebdomadaire italien "l'Europeo" avait publié ce que le journal avait appelé la première interview de Khrouchtchev depuis la déposition de ce dernier en octobre 1964. Deux jours plus tard, Moscou parlait de supercherie et de falsification.

La candidature britannique à la Communauté a été au centre de cette entrevue d'une heure et quart. Les discussions ont également porté sur le Mouvement-Orient, permettant de dégager une identité de vues sur la nécessité d'aboutir à une solution équilibrée qui tiendrait compte des intérêts arabes et israéliens et serait fondée sur le respect de l'intégrité territoriale.

Dans une interview obtenue de "sources privées" Khrouchtchev soutient que l'URSS s'est bien tirée de la crise de Cuba en 62

NEW YORK. — L'Union soviétique s'est retirée victorieuse de l'affaire de Cuba en 1962, a déclaré lundi soir la chaîne de télévision NBC (National Broadcasting Corporation) l'ancien premier ministre soviétique Nikita Khrouchtchev au cours d'une émission exclusive.

Le 16 mars 1965, un hebdomadaire italien "l'Europeo" avait publié ce que le journal avait appelé la première interview de Khrouchtchev depuis la déposition de ce dernier en octobre 1964. Deux jours plus tard, Moscou parlait de supercherie et de falsification.

La NBC a précisé que l'enregistrement magnétique et le film muet en couleurs qui composent l'émission avaient été obtenus de "sources privées" en Union soviétique ainsi que dans d'autres pays, sans toutefois indiquer lesquels.

Le 16 mars 1965, un hebdomadaire italien "l'Europeo" avait publié ce que le journal avait appelé la première interview de Khrouchtchev depuis la déposition de ce dernier en octobre 1964. Deux jours plus tard, Moscou parlait de supercherie et de falsification.

M. William McAndrew, directeur de l'information à la NBC, a encore ajouté que les interviews avaient été réalisées sur une période de temps de sept mois, la dernière datant de mars 1967.

Le 16 mars 1965, un hebdomadaire italien "l'Europeo" avait publié ce que le journal avait appelé la première interview de Khrouchtchev depuis la déposition de ce dernier en octobre 1964. Deux jours plus tard, Moscou parlait de supercherie et de falsification.

Le document sonore a permis d'entendre une voix russe, apparemment celle de l'ancien premier ministre, et la voix du traducteur anglais. "Je dois avouer, a indiqué à un moment M. Khrouchtchev, qu'une nuit, durant la crise de Cuba j'ai dormi tout habillé sur un canapé. Je ne voulais pas être dans la situation d'un ministre occidental qui, pendant l'affaire de Suez, s'était précipité au téléphone sans ses pantalons. Le lendemain, alors que le conflit était terminé j'ai dormi en toute quiétude, chez moi, dans mon lit."

Le 16 mars 1965, un hebdomadaire italien "l'Europeo" avait publié ce que le journal avait appelé la première interview de Khrouchtchev depuis la déposition de ce dernier en octobre 1964. Deux jours plus tard, Moscou parlait de supercherie et de falsification.

Quant à la victoire de l'URSS dans la confrontation avec les États-Unis l'ancien dirigeant du Kremlin l'a exposée en ces termes: "Peut-être aurions-nous dû ne pas envoyer de fusées à Cuba, mais si les fusées n'avaient pas été mises en place y aurait-il un Cuba à présent? Non, il aurait été balayé et, si cela est vrai le transport de nos fusées était justifié. Cela nous a coûté de l'argent, mais nous n'avons pas perdu un seul homme."

Le 16 mars 1965, un hebdomadaire italien "l'Europeo" avait publié ce que le journal avait appelé la première interview de Khrouchtchev depuis la déposition de ce dernier en octobre 1964. Deux jours plus tard, Moscou parlait de supercherie et de falsification.

L'enregistrement magnétique fait état également d'une entrevue en 1959 entre M. Khrouchtchev et le président Mao-Tse-toung. Le second aurait demandé au premier de provoquer militairement les États-Unis, en échange de quoi les Chinois s'engageaient à fournir au Kremlin autant de divisions qu'il le voudrait, 100, 200, 1,000. L'affaire en serait restée là, car le numéro un soviétique aurait refusé de fournir à Pékin les armes atomiques qu'il réclamait à cor et à cri de l'URSS.

Le 16 mars 1965, un hebdomadaire italien "l'Europeo" avait publié ce que le journal avait appelé la première interview de Khrouchtchev depuis la déposition de ce dernier en octobre 1964. Deux jours plus tard, Moscou parlait de supercherie et de falsification.

D'autre part, plusieurs syndicats ont convoqué leur assemblée afin de déterminer l'attitude à adopter. La Confédération universitaire bolivienne, qui est liée par un pacte d'alliance aux syndicats ouverts, s'est déclarée, quant à elle, en état d'urgence.

Le 16 mars 1965, un hebdomadaire italien "l'Europeo" avait publié ce que le journal avait appelé la première interview de Khrouchtchev depuis la déposition de ce dernier en octobre 1964. Deux jours plus tard, Moscou parlait de supercherie et de falsification.

Essayez-la aujourd'hui... elle sera votre favorite demain. WODKA WYBOROWA toujours la supérieure

MESSAGE AUX GRADUES. Enfin le Centre de formation industrielle vous offre un cours complet de "TIME Study" Etude du temps. CENTRE DE FORMATION INDUSTRIELLE 9535, LAJEUNESSE — Suite 16 — MONTREAL 11

UNIVERSITE D'OTTAWA. 1er JUILLET. est le dernier jour pour la réception des demandes d'admission aux cours de baccalauréat. Pour tout autre renseignement et demandes d'admission: Bureau des Admissions, Université d'Ottawa, OTTAWA, Canada.

La France procède à une nouvelle explosion "A". PARIS. — Le tir d'un engin nucléaire expérimental de faible puissance a été effectué hier au centre d'expérimentations du Pacifique, annonce le ministère des armées.

Bolivie: la tension persiste dans les centres miniers. LA PAZ. — De nouveaux troubles ont fait un mort et sept blessés, lundi, à la mine de Huanuni, selon des informations en provenance d'Oruro. Les nouvelles n'ont aucune précision n'est donnée sur les circonstances de ces incidents, au cours desquels des coups de feu ont été tirés et des charges de dynamite ont explosé.

REPARER OU GRAVER. vos PLUMES, BRIQUETS, MONTRES, BRACELETS, BAGUES et BIJOUX. OUVRAGE GARANTI. DES TOITS VIVANTS... POUR DES MAISONS SAINES!

Pénurie d'eau à Hong-Kong, alimenté par la Chine. HONG KONG. — Une importante réduction dans la fourniture d'eau aux habitants de Hong-Kong a été annoncée hier. L'eau, qui s'écoule actuellement dans les robinets pendant huit heures par jour seulement, ne sera fournie un jour sur deux que pendant quatre heures.

Spaghettissimo! UN MENU MEDITERRANÉEN VOUS ATTEND À LA POMPINA SUR LA PLAZA, PLACE VILLE-MARIE. Café-Thé Confiture. ROOPEZ LES PRODUITS DESY. RECONNUS LES MEILLEURS. J.A. DESY L'INC. MONTREAL.

RETENEZ dès aujourd'hui votre exemplaire du DEVOIR du 30 juin "NUMERO du CENTENAIRE". Ce supplément substantiel présentera au public les différentes options qui s'offrent au Québec en l'an 1967. Des spécialistes éminents représentant les disciplines les plus diverses (droit, économie, histoire, sociologie, etc.), ont accepté d'exprimer leurs points de vue.

SEULEMENT 10c L'EXEMPLAIRE. POUR VOTRE COMMANDE VEUILLEZ TELEPHONER A: 844-3361, poste 67. OU ECRIRE A: SERVICE DU TIRAGE. Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal.

un autre service des caisses populaires: LE RÉGLEMENT DE SUCCESSIONS par la SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU QUÉBEC. 152 est, rue Notre-Dame, Montréal 875-2063.

RETENEZ dès aujourd'hui votre exemplaire du DEVOIR du 30 juin "NUMERO du CENTENAIRE". Ce supplément substantiel présentera au public les différentes options qui s'offrent au Québec en l'an 1967. Des spécialistes éminents représentant les disciplines les plus diverses (droit, économie, histoire, sociologie, etc.), ont accepté d'exprimer leurs points de vue.

SEULEMENT 10c L'EXEMPLAIRE. POUR VOTRE COMMANDE VEUILLEZ TELEPHONER A: 844-3361, poste 67. OU ECRIRE A: SERVICE DU TIRAGE. Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal.